

VOLET 2

**PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS :
LES PROCESSUS DE DÉINSERTION ET DE RÉINSERTION
AU SEIN DE TRAJECTOIRES DE VIE DE PERSONNES
ITINÉRANTES OU À RISQUE D'ITINÉRANCE**

**Projet de recherche financé
dans le cadre de**

**L'INITIATIVE DE PARTENARIATS EN
ACTION COMMUNAUTAIRE (IPAC)
DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

**RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE
EN OUTAOUAIS**



**COMITÉ DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE EN
OUTAOUAIS URBAIN**



**RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS**

NOVEMBRE 2003

Portrait de l'itinérance en Outaouais :

**Les processus de désinsertion et de réinsertion
au sein de trajectoires de vie de personnes itinérantes ou
à risque d'itinérance
(VOLET 2)**

Recherche sur l'itinérance en Outaouais

Projet de recherche dans le cadre du Programme
INITIATIVE DE PARTENARIATS EN ACTION COMMUNAUTAIRE (IPAC)

Isabelle Paradis

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Direction de santé publique

Direction de la santé mentale et sociale

Novembre 2003

Recherche, rédaction et analyse :

Isabelle Paradis, agente de recherche à la Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (RRSSSO)

Entrevues :

Karine Laroche, assistante de recherche à la Direction de la santé mentale et sociale, RRSSSO

Coordination de la recherche :

Lise Lessard, agente de programme à la Direction de la santé mentale et sociale, RRSSSO

Comité de suivis

Liette Duguay, Avenue des Jeunes – Héberge-Ados

Marc Beauchamps, Le Gîte Ami

Lise Lessard, RRSSSO

Lise Paradis, La Soupe populaire de Hull

Sara Paris, CLSC de Hull

Jacinthe Potvin, Centre social Kogaluk

François Roy, Logemen'Occupe

Nicole Simard, Adojeune

Rémi Turmel et Marie-Sophie Parent, Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

Comité scientifique

Jacques Boucher, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Lise Lessard, RRSSSO

François Roy, Logemen'Occupe

Anne-Marie Trudel, A.G.I.R.

Transcription et révision linguistique :

Aline Cyr Bouchard

Mise en page :

Colette Cloutier

Sylvie Belisle

Infographie :

Sylvie Belisle

Cette recherche rejoint les priorités du Plan communautaire régional sur l'itinérance de la région de l'Outaouais et est financé dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) du gouvernement du Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans ce présent rapport ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement.

Dépôt légal – Novembre 2003

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-89577-003-4 (ensemble)

ISBN 2-89577-011-5 (vol. 2)

Remerciements

La réalisation de cette étude n'aurait pu se faire sans la collaboration des organismes et des établissements œuvrant auprès des personnes itinérantes et à risque d'itinérance. Nous tenons à les remercier de nous avoir permis de rencontrer des personnes dans le cadre de cette recherche; sans eux, nous n'aurions pu recruter aussi rapidement et efficacement les personnes interviewées. Tous ont participé activement et avec grande ouverture devant l'importance et l'opportunité que représente une telle recherche.

Nous tenons tout spécialement à remercier les personnes vivant ou ayant vécu des situations de vie précaire et d'itinérance qui ont participé à cette étude, sans qui celle-ci n'aurait pas lieu d'être. Merci à vous d'avoir été aussi généreuses et de vous être confié à nous. Merci de votre confiance et d'avoir partagé avec nous une partie de votre vie et les émotions que le récit de celle-ci suscite.

Vous avez toute notre reconnaissance.

Nous tenons également à remercier le Comité de suivis et le Comité scientifique. Les commentaires émis par le Comité scientifique au sujet du modèle théorique des processus de désinsertion et de réinsertion des personnes rencontrées ont été éclairants et forts judicieux.

Tables des matières

Remerciements	III
Tables des matières	IIV
Résumé de l'étude	VII
1. Introduction	1
2. Problématique et cadre théorique	2
2.1 Les définitions	2
2.2 Les facteurs structurels	2
2.3 Les processus de disqualification sociale, de désaffiliation et de désinsertion	5
2.4 Les parcours individuels	10
3.1 Objectif de l'étude	13
3.2 Approche et technique de collecte de données utilisées	13
3.3 Échantillonnage	13
3.4 Procédure d'analyse	15
3.5 Limites de la recherche	16
4. Résultats de la recherche	17
4.1 Les déclencheurs de l'itinérance ou de la précarité des conditions de vie	17
4.1.1 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN FAMILIAL	18
4.1.2 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DE LA VIE DE COUPLE	22
4.1.3 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DU TRAVAIL	24
4.1.4 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DE LA SANTÉ MENTALE	25
4.2 Les difficultés relationnelles et personnelles rencontrées par ces personnes	26
4.2.1 LES RELATIONS FAMILIALES	26
4.2.2 LES RELATIONS CONJUGALES	29
4.2.3 LES RELATIONS AVEC LES ENFANTS	30
4.2.4 LES EXPÉRIENCES VÉCUES EN MILIEU SCOLAIRE	32
4.2.5 LES EXPÉRIENCES VÉCUES DANS LE CADRE DU MILIEU DU TRAVAIL	34
4.2.6 L'ÉTAT DE SANTÉ	36
4.2.7 LA QUESTION DES DÉPENDANCES	39
4.2.8 LES DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE	41
4.3 Les difficultés rencontrées découlant de facteurs structurels	43

4.3.1	LE MARCHÉ DU TRAVAIL	43
4.3.2	L'ACCESSIBILITÉ À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET SALUBRES.....	46
4.3.3	LES POLITIQUES SOCIALES ET LES REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	49
4.3.4	LES CONTACTS AVEC LES AGENCES GOUVERNEMENTALES	50
4.4	Les lieux d'inclusion	52
4.4.1	LE RÉSEAU RELATIONNEL ET SOCIAL	53
4.4.2	LE LOGEMENT ET LES CONDITIONS DE VIE	55
4.4.3	LE TRAVAIL ET LES ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES.....	56
4.4.4	LES ORGANISMES ET LES ÉTABLISSEMENTS	58
4.5	Modèle théorique	59
4.5.1	LES ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS	60
4.5.2	LES ÉLÉMENTS PERSONNELS : LES DIFFICULTÉS RELATIONNELLES ET PERSONNELLES	60
4.5.3	LES FACTEURS STRUCTURELS	61
4.5.4	LES LIEUX D'INCLUSION.....	62
4.5.5	LES VALEURS SOCIALES	62
4.5.6	LES PRÉJUGÉS.....	64
4.6	Les besoins identifiés.....	66
4.6.1	LE BESOIN DE RÉSEAU RELATIONNEL ET SOCIAL	66
4.6.1.1	Le besoin de sensibiliser la population.....	67
4.6.2	LE BESOIN DE LOGEMENTS ABORDABLES ET SALUBRES.....	68
4.6.3	LE BESOIN D'INTÉGRATION AU TRAVAIL, À DES ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES ET AUX ÉTUDES	68
4.6.4	LES BESOINS SOULEVÉS AYANT TRAIT AUX ORGANISMES ET AUX ÉTABLISSEMENTS	69
4.6.4.1	Manque d'endroits et d'activités	69
4.6.4.2	Accessibilité aux soins de santé.....	70
4.6.4.3	Création d'un lien de confiance	71
4.6.5	BESOINS SUR LE PLAN DES CONTACTS AVEC LES AGENCES GOUVERNEMENTALES	72

4.6.6	BESOINS SUR LE PLAN DES POLITIQUES SOCIALES ET REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX.....	72
5.	Conclusion.....	73
6.	Bibliographie.....	76
7.	Annexes.....	80
	ANNEXE I.....	80
	ANNEXE II.....	85
	ANNEXE III.....	86
	ANNEXE IV.....	87
	ANNEXE V.....	109

Résumé de l'étude

Les processus de désinsertion et de réinsertion au sein de trajectoires de vie de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait de l'itinérance en Outaouais et de comprendre ce phénomène. Pour ce faire, nous avons interviewé 22 personnes itinérantes ou à risque d'itinérance qui nous ont raconté leur parcours de vie. Nous cherchions à comprendre les événements déclencheurs menant à une situation de vie précaire ou à l'itinérance, les difficultés que ces personnes vivent et les conditions de vie dans lesquelles elles se retrouvent, leurs besoins ainsi que les éléments déterminants dans un processus d'insertion et de réinsertion. Nous voulions comprendre, d'une part, le processus de désinsertion et, d'autre part, celui d'insertion ou de réinsertion de ces personnes.

À prime abord, il est ressorti de cette étude que certains éléments déclencheurs de la précarisation des conditions de vie pouvaient être identifiés. Les répondants nous ont parlé de quatre types d'événements précipitant vers des conditions de vie itinérantes ou des situations de vie précaires : les événements sur le plan familial, de la vie de couple, du travail et de la santé mentale. À cela s'ajoutent les multiples difficultés auxquelles ces personnes ont fait face. Elles ont rencontré des difficultés sur le plan des relations interpersonnelles au sein de leur famille, de la vie de couple, avec leurs enfants et avec autrui en milieu scolaire et en milieu de travail. De plus, elles ont connu divers événements personnels ou difficultés, tels l'abandon scolaire et la faible scolarité, les expériences de travail négatives et les pertes d'emplois, les problèmes de logement, les démêlés avec les agences officielles (le soutien du revenu (aide sociale), la justice, etc.), les problèmes de santé physique et/ou de santé mentale ainsi que les problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool. Ce qui caractérise le vécu des répondants, c'est le cumul des difficultés rencontrées.

Des facteurs structurels ont aussi été identifiés au sein de cette étude. La restructuration du monde du travail (précarité d'emploi, emplois à temps partiel, pour ne nommer que ceux-là), le développement des progrès techniques et la compétitivité de ce marché font en sorte que les opportunités d'emploi sont réduites et placent en marge une partie de plus en plus importante de la population. La structure du marché affecte plus durement les gens peu scolarisés, ceux ayant

peu d'expérience ou des expériences de travail au noir et dans le milieu criminalisé (et ayant un casier judiciaire), les jeunes ou les personnes âgées de plus de 40 ans ainsi que les personnes ayant des problèmes de santé mentale. La difficulté d'accéder à un logement abordable et salubre, étant donné la crise du logement et l'insuffisance des revenus des ménages, s'avère un autre facteur de fragilisation des individus. À cet effet, les répondants ont soulevé l'insuffisance des montants de revenus de transferts gouvernementaux (par exemple, le soutien du revenu).

L'insertion dans des lieux d'inclusion semble primordiale afin d'effectuer un effet de balancier face au cumul des difficultés vécues par les personnes fragilisées. Ces lieux d'inclusion sont : le réseau relationnel et social (famille, couple, amis), le logement, le travail et les activités occupationnelles ainsi que le réseau des organismes et des établissements publics de la santé et des services sociaux. La présence d'un conjoint soutenant, l'accessibilité à un logement adéquat, trouver un travail et posséder un lien de qualité avec un intervenant sont autant d'éléments permettant à l'individu de cheminer vers un processus d'insertion et de réinsertion.

En ce sens, les personnes interviewées nous ont identifié leurs besoins à travers leur récit. Ces besoins rejoignent les lieux d'inclusion que nous venons de mentionner. En effet, les personnes rencontrées soulèvent le besoin de s'intégrer à un réseau relationnel et social, d'obtenir un logement abordable et salubre, de s'intégrer au travail, aux études ou à des activités occupationnelles. Elles ont aussi soulevé certains besoins ayant trait aux organismes et aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux. D'une part, il est ressorti le besoin qu'il y ait davantage d'endroits pendant la journée où les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance peuvent se rendre et qu'il y ait davantage d'activités disponibles. D'autre part, le besoin d'une meilleure accessibilité aux soins de santé est ressorti. Par ailleurs, les personnes rencontrées ont mentionné l'importance de développer et maintenir un lien de confiance avec un intervenant ou une intervenante.

Un modèle théorique a été élaboré en fonction des événements déclencheurs, des éléments personnels vécus, des facteurs structurels et des lieux d'inclusion afin de comprendre les processus de désinsertion, d'insertion et de réinsertion; vous pouvez vous référer à l'Annexe V à cet effet. Ce rapport s'avère un outil intéressant pour quiconque veut mieux comprendre la problématique de l'itinérance et les situations de précarité vécues par certaines personnes ainsi que les processus menant à la désinsertion, de même que ceux menant à la réinsertion.

1. Introduction

Préambule et assise de la recherche

La présente recherche vise à tracer le portrait de l'itinérance en Outaouais afin de comprendre et saisir ce phénomène. Pour ce faire, nous avons rencontré des personnes vivant des conditions de vie itinérantes ou à risque d'itinérance dans la région. Nous voulons, d'une part, tracer les trajectoires-types de cheminement vers l'itinérance et d'approfondissement de la précarité des conditions de vie et, d'autre part, les parcours de sortie de cette situation. En fait, nous voulons comprendre les processus de désinsertion et d'insertion ou réinsertion. Le côté intéressant de cette étude est d'avoir rencontré 22 personnes vivant des conditions de vie précaires; les informations contenues dans ce rapport proviennent des propos tenus par ces personnes.

Cette étude s'insère dans une démarche entreprise en avril 2001 avec la mise sur pied d'une table de concertation régionale sur l'itinérance regroupant plusieurs partenaires appelée le *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain*. Cette table de concertation a vu le jour à la suite de l'annonce du gouvernement fédéral du Programme *d'Initiative de partenariats en action communautaire* (IPAC). Le *Plan d'action concerté en itinérance* issu des travaux du *Comité de lutte* identifie le besoin régional d'une recherche sur le phénomène de l'itinérance dans la région de l'Outaouais. Cette étude est le deuxième volet d'un projet de recherche comprenant, d'une part, un premier volet visant à effectuer le portrait du réseau des organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais et, d'autre part, un troisième volet visant à dégager des exemples d'approches novatrices en matière d'itinérance et de situation à risque d'itinérance.

Au cours de ce document, il est d'abord question du cadre théorique sur lequel prend assise cette recherche. Nous définissons l'itinérance et le phénomène des jeunes de rue. Nous abordons les causes structurelles de l'itinérance et de la précarisation des conditions de vie des individus ainsi que des éléments au niveau du parcours individuel de ces personnes. Nous apportons également les conceptions d'auteurs qui ont écrit sur le processus de désinsertion ou de désaffiliation. Puis, il est question de la méthodologie utilisée et finalement des résultats de la recherche.

2. Problématique et cadre théorique

2.1 Les définitions

Les membres du *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain* ont défini ce que signifiait l'itinérance. Nous nous sommes basées sur cette définition dans le cadre de notre étude. À ce titre, la définition retenue par le *Comité de lutte* est la suivante :

Une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat. (Plan d'action concerté, 2001, p.9)

Cette définition de l'itinérance va au-delà de l'absence de domicile fixe et permet de saisir ce phénomène de façon plus large et complexe. Elle permet d'inclure les personnes à risque d'itinérance et vivant des situations de vie précaires.

Pour ce qui est du concept de *jeunes de la rue* la définition de Sheriff (1999, p.24-25) a été retenue:

Sera considéré JEUNE DE LA RUE, le garçon ou la fille qui s'identifie en tant que tel. Ce jeune n'a pas un chez-soi où s'abriter, recevoir ses amis, vaquer aux occupations quotidiennes, c'est-à-dire un espace intime avec valeur affective qu'il reconnaît comme le sien par droit ou légitimité. Cela inclut les mineurs en fugue du foyer du ou des parents, des foyers de substitution ou des centres de réadaptation.

Le concept de jeunes de la rue implique non seulement l'absence de résidence mais également l'instabilité de celle-ci. Il est à souligner qu'il n'est pas toujours clair que le jeune s'identifie en tant que tel comme jeune de la rue. Il n'en demeure pas moins que certains revendiquent leur marginalité.

2.2 Les facteurs structurels

Afin de comprendre le vécu des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance, il importe de mettre en perspective les facteurs structurels menant à une situation de vie précaire. Ce que

nous entendons par « facteurs structurels », c'est, de façon globale, la conjoncture sociale, politique et économique ainsi que les processus de transformations sociales conduisant à l'appauvrissement de la population et fragilisant certains segments particuliers de celle-ci.

En ce sens, la structure économique ainsi que celle du marché du travail constituent des facteurs structurels importants. Le marché du travail provoque des inégalités croissantes par la précarité des emplois, l'augmentation des emplois à temps partiel, la perte d'emplois dans certains secteurs, la baisse de salaires et le faible taux de syndicalisation, pour ne nommer que ceux-là (Campeau, 2000, p.62). Les nouvelles exigences du marché du travail font en sorte qu'il n'y a « plus de place pour tout le monde » (Castel, 1995, p.16). En effet, le marché du travail est de plus en plus compétitif et les opportunités d'emploi sont réduites par les progrès technologiques ainsi que la restructuration du monde du travail (Castel, 1995, p.16 ; Gaulejac & Taboada Léonetti, 1994, p.20-21). La chronicité du chômage, la tendance à la précarisation de l'emploi, la mondialisation des marchés et la restructuration de l'économie « introduisent un processus de précarisation et de fragilisation qui touchent de nouvelles franges de la population » (Mercier, 1995, p.17). Robert Castel renchérit en expliquant que ces individus « ont été invalidés par la conjoncture : c'est la transformation récente des règles du jeu social et économique qui les a marginalisés » (Castel, 1995, p.16).

Les transformations de l'État et des politiques sociales et de santé (Campeau, 2000, p.52) constituent également des facteurs structurels non négligeables. En ce sens, il faut tenir compte des politiques sociales de soutien du revenu et en matière d'emploi ainsi que des programmes sociaux et de la formation à l'emploi disponibles dans la compréhension du phénomène de l'itinérance et des personnes à risque d'itinérance (Conseil national de prévention du crime, 1997, p.7). Le désengagement graduel de l'État providence a des impacts importants. Concrètement, sur le plan politique, un virage vers la droite se fait aujourd'hui sentir par des politiques sociales plus restrictives concernant, entre autres, le soutien du revenu (aide sociale) et l'accès à des prestations d'assurance-emploi.¹ Pourtant, les auteurs canadiens s'entendent sur le lien existant entre l'itinérance et les réformes des politiques sociales (Campeau, 2000, p.60). Au niveau du réseau de la santé et des services sociaux, il ne faut également pas négliger l'impact de la désinstitutionnalisation ainsi que les déficiences du système professionnel

¹ Depuis le 1^{er} octobre 1999, la loi concernant l'aide sociale, ensuite appelée sécurité du revenu, est devenue la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale.

de protection afin de venir en aide aux jeunes en difficulté (Van der Ploeg & Scholte, 1997, p.55-64).

À ces facteurs s'ajoutent la disponibilité et le prix des logements de façon générale ainsi que l'accessibilité à des logements sociaux à prix modique (Conseil national de prévention du crime, 1997, p.7 ; Poirier, 2000, p.221). À ce titre, la crise du logement se fait sentir, particulièrement dans les centres urbains. L'Outaouais n'en est pas exempt. La situation frontalière entre Ottawa et Gatineau amène un déplacement de population vers l'Outaouais où les loyers sont moins coûteux, ils sont toutefois en hausse, accentuant ainsi l'effet de rareté des logements. La crise du logement se définit comme « l'écart entre le nombre de logements abordables et le nombre de personnes qui essaient d'avoir accès à ce type de logement » (Campeau, 2000, p.53). Un aspect important de la crise actuelle est l'incapacité des gens à déboursier le coût d'un logement et ce nombre est en augmentation. Cette situation s'explique, en plus de l'augmentation du prix des logements, par la baisse de revenus des ménages. La diminution du revenu moyen brut des locataires québécois (étant passé de 28 136\$ en 1991 à 27 148\$ en 1996) est causée par l'augmentation du nombre de personnes sans emploi et bénéficiaires du soutien du revenu (ce chiffre est passé de 594 000 en 1991 à 813 000 en 1996) ainsi que par l'augmentation des travailleurs à temps partiel. De plus, les transformations dans la composition des ménages jouent également un rôle de premier plan dans la précarisation des conditions de vie des individus. En effet, il y a une augmentation du nombre de familles monoparentales et des personnes vivant seules. Ces familles ou ces personnes se retrouvent en situation de précarité économique dans le cas de la perte de leur revenu étant donné que celles-ci ne peuvent compter sur celui d'un conjoint (Campeau, 2000, p.55-56 ; Saint-Jacques, 2001, p.32).

Par conséquent, les transformations sociales et économiques ont fragilisé de nouveaux segments de la population, ayant pour conséquence de gonfler le nombre de personnes vivant des situations de vie précaires ainsi que des situations d'itinérance. La représentation nouvelle et croissante des femmes et des jeunes dans la rue, bien que moins visible, s'explique par la fragilisation de ces segments de la population.

À ce titre, un quart des familles outaouaises sont monoparentales. De ce nombre, 80% ont une femme comme chef de famille. Ces familles possèdent approximativement la moitié des revenus de ceux d'une famille ayant biparentale (36 349\$ versus 68 268\$). De plus, une personne sur cinq vit seule en Outaouais. (Émond, 2003) Comme nous l'avons mentionné, les

familles monoparentales et les personnes seules ne peuvent compter sur le revenu d'un conjoint ou d'une conjointe. Si un événement survient tel la maladie, un accident de travail ou encore la perte d'emploi, ces dernières se retrouvent alors dans une situation de vie précaire, d'où l'importance de politiques sociales adéquates pour les soutenir. Par ailleurs, 20% des jeunes de 20 à 25 ans ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires (Émond, 2003). Ces chiffres présupposent les besoins spécifiques d'un nombre important d'entre eux, tant sur le plan de la formation que de l'adaptation de la structure scolaire et de l'accessibilité à des services de soutien pour les élèves en difficulté.

2.3 Les processus de disqualification sociale, de désaffiliation et de désinsertion

Les questions de l'itinérance et des conditions de vie précaires réfèrent à la notion de processus. L'exclusion et la marginalisation sont l'aboutissement d'une trajectoire, d'un processus, car « on ne naît pas exclu » (Castel, 1995, p.14). Nous abordons ici différents auteurs incontournables qui ont écrit sur les processus de fragilisation des individus. Les notions utilisées varient d'un auteur à l'autre : processus de disqualification sociale, de désaffiliation et de désinsertion, se référant tous à un même processus. Dans le cadre de cette étude, nous privilégions le terme « désinsertion » pour faciliter la compréhension du lecteur.

Tout d'abord, Serge Paugam (1991) entrevoit les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sous l'angle de la disqualification sociale. À cet effet, il a élaboré une typologie permettant de saisir les représentations sociales d'individus vivant dans une situation de vie précaire et de comprendre le processus par lequel ceux-ci définissent et redéfinissent leur identité et leur rôle social. Selon Paugam, le processus de disqualification sociale d'un individu est intimement lié à l'amointrissement de son rapport vis-à-vis le marché du travail ainsi qu'à son intégration à des réseaux sociaux. Dans le cas des individus « fragiles », ceux-ci vivent graduellement une période de fragilité vis-à-vis le marché du travail et leurs relations sociales se distendent. Peu à peu, ils nouent les premiers contacts avec le système de protection, contacts qu'ils tentent de retarder. Ensuite, les « assistés » forment un groupe d'individus où ces derniers sont engagés depuis quelques temps dans un processus de disqualification. Ils sont davantage éloignés du marché du travail et moins intégrés que les premiers dans des réseaux sociaux. Ces individus se trouvent dans une phase de dépendance face à l'État. Puis, il y a les « marginaux » qui

représentent les individus en disqualification à tous les niveaux : le travail, les relations sociales et le système d'aide sociale. (Paugam, 1991 ; Damon, 1998)

De son côté, Robert Castel (1994) entrevoit le processus de désaffiliation comme étant « l'aboutissement d'un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle » (Castel, 1994, p.13) . À ce titre, il décrit trois zones (voir Tableau 1) :

- la zone d'intégration où l'individu possède un travail stable et une forte inscription relationnelle (allant souvent de pair), c'est-à-dire la création de liens sociaux y incluant au travail ;
- la zone de vulnérabilité où l'individu possède un travail précaire et connaît des fragilités au niveau des soutiens relationnels ;
- la zone de marginalité/zone de désaffiliation où l'individu ne possède pas de travail et vit un isolement relationnel.

La transformation du marché du travail, plus particulièrement par la précarisation de l'emploi, est couplée, selon Castel, à une dégradation des réseaux relationnels plus large et de la famille. « L'insertion d'un individu dépend en effet à la fois de son inscription dans la famille et dans un réseau relationnel plus large » (Castel, 1994, p.19).

Tableau 1²

Axes d'intégration selon Castel (1994)		
INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL	INTÉGRATION RELATIONNELLE	ZONES
Travail stable	Insertion relationnelle forte	Intégration
Travail précaire	Fragilité relationnelle	Vulnérabilité
Non-travail	Isolement social	Désaffiliation

Pour leur part, Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti (1994) identifient trois types de facteurs à prendre en considération dans le processus de désinsertion d'un individu, c'est-à-dire les facteurs économique, social et symbolique. Tout d'abord, l'insertion économique d'un

² Tableau tiré de Inkel, 2001, p.28.

individu s'effectue par son intégration au travail et au marché de consommation. Le non-emploi est perçu comme un élément capital de désinsertion, entraînant à sa suite une faiblesse ou l'absence de ressources. Le second facteur, qui est relatif aux liens sociaux, réfère, d'une part, à l'inscription d'un individu dans des réseaux de sociabilité primaire tels la famille, un réseau amical, relationnel ou encore associatif. D'autre part, les liens sociaux renvoient également aux normes et valeurs sociales collectivement partagées et dont les institutions ainsi que les organismes s'avèrent les courroies de transmission. L'amenuisement de ces divers liens sociaux entraîne un isolement et un affaiblissement du sentiment d'appartenance (que ce soit au niveau de la famille, d'un quartier ou d'une profession) de l'individu et des repères de son identité personnelle. Le troisième facteur est d'ordre symbolique et réfère à l'adhésion des individus aux normes et représentations collectives véhiculées ainsi qu'à l'identité qu'ils se forgeront ou modifieront en fonction de la perception qu'ils possèdent de leur intégration à ces valeurs sociales (Gaulejac & Taboada Léonetti, 1994, p.54-62). Par exemple, une personne qui perd son travail modifiera la perception qu'elle a d'elle-même étant donné qu'elle ne s'insère plus dans la société active et productive. Sur le plan symbolique, le processus de désinsertion est marqué « par la stigmatisation sociale [qui] impose aux individus une image d'eux-mêmes qu'ils ne peuvent éluder : celle d'un citoyen sans utilité sociale, voire nuisible, repoussant, privé de dignité, de raison d'être, et de valeur » (Gaulejac & Taboada Léonetti, 1994, p.77).

André Inkel (2001, p.15) a élaboré un tableau fort intéressant du processus de décomposition des liens sociaux en s'inspirant du concept de désaffiliation de Castel et des dimensions de désinsertion de Gaulejac et Taboada Léonetti. Ce tableau permet de schématiser le rôle des facteurs d'ordre économique, social et symbolique dans l'insertion ou la désinsertion d'un individu.

Tableau 2

Processus de décomposition des liens sociaux		
INSERTION	PROCESSUS	DÉSAFFILIATION
Augmentation des liens sociaux	←————→	Dégradation des liens sociaux
Activités et rémunération	Économique	Faible réponse au plan des besoins primaires
Statut	Social	Faible inscription dans les réseaux de soutien
Reconnaissance sociale	Symbolique	Perte d'identité

Selon les auteurs que nous venons de voir, Paugam, Castel ainsi que Gaulejac et Taboada Léonetti, le travail ainsi que les réseaux sociaux et relationnels sont déterminants au point de vue de l'insertion sociale des individus. Gaulejac et Taboada Léonetti ajoutent à cela la dimension symbolique.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes référées à l'ouvrage d'André Inkel (2001) où ce dernier a élaboré ce qu'il nomme les *phases descendantes du processus de désaffiliation et ascendantes d'insertion*. Inkel (2001, p.41) a élaboré cinq phases de désaffiliation et d'insertion : l'amorce de désaffiliation, l'enlisement et la fixation ainsi que l'amorce d'insertion et la réinsertion (voir Tableau 3). Nous nous sommes inspirées de ce cadre conceptuel afin de rencontrer des personnes se situant à différentes phases d'un processus de désaffiliation sociale et de réinsertion. Cependant, nous avons modifié le cadre conceptuel présenté par Inkel au niveau de la première catégorie, soit l'amorce de désaffiliation. Cette catégorie regroupe, pour nous, des personnes principalement bénéficiaires de soutien du revenu (aide sociale) ou des personnes sans revenu. Ce groupe se situe au commencement d'un processus menant à l'itinérance. Nous précisons toutefois qu'il ne s'agit pas de toutes les personnes recevant des prestations de soutien du revenu, mais plutôt d'une partie d'entre elles qui cumulent des fragilités importantes sur le plan individuel (dépendance, consommation, etc.) générant des problèmes d'organisation et du côté du réseau social et familial (faiblesse du support). Il est à noter que ce processus de phases descendantes ou ascendantes n'est pas linéaire et peut comporter plusieurs étapes de progression et de régression répétitives. Certaines personnes peuvent se fixer dans une phase ou passer de l'une à l'autre sans poursuivre ce processus de façon continue. De plus, ce ne sont pas toutes les personnes itinérantes qui s'insèrent dans un tel processus.

Tableau 3

Phases de désaffiliation et de réinsertion		
PHASES	TYPES	INDICATEURS
1-Amorce	Regroupe principalement des personnes prestataires de soutien du revenu ou sans revenu	Problèmes individuels (consommation, dépendance, etc.) commençant à causer des problèmes d'organisation. Faiblesse du réseau familial et social.
2-Enlèvement	Regroupe principalement des personnes qui ont de problèmes sévères et persistants de santé mentale, de toxicomanie, d'alcoolisme ou de chômage de longue durée.	Problèmes individuels (consommation, dépendance, etc.) causant des problèmes importants d'organisation. Sans logement ou ayant développé une dépendance aux services d'hébergement ou alimentaire, qui sont devenu leur lieu d'appartenance. Détérioration du réseau familial.
3-Fixation	Regroupe principalement des personnes ayant un mode de vie itinérant et des troubles sévères de comportement.	Problèmes individuels (consommation, dépendance, etc.) causant des problèmes graves d'organisation. Souvent réfractaires et hostiles aux intervenants sociaux et institutionnels. N'ayant habituellement plus de réseau social ni de lieu d'appartenance.
4-Amorce d'insertion	Regroupe des personnes qui amorcent un processus d'insertion, de désintoxication ou une thérapie.	Entreprennent un cheminement soutenu par des intervenants sociaux ou institutionnels. S'impliquent activement dans leurs démarches, poursuivent des objectifs précis et évaluables
5-Réinsertion	Personnes réinsérées	Stabilité de logement, autonomie fonctionnelle et implication sociale. Réintégration du réseau familial, retour sur le marché du travail, aux études ou bénévolat.

2.4 Les parcours individuels

Aux causes structurelles, à la précarité de l'insertion vis-à-vis le marché du travail et les réseaux sociaux s'ajoutent d'autres difficultés liées à la trajectoire de vie des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Comme nous l'avons vu précédemment, celles-ci vivent des difficultés au niveau relationnel et elles ont souvent vécu des difficultés d'insertion familiale. En effet, une part importante des personnes itinérantes présente des carences au niveau des apprentissages sociaux et affectifs résultant de différents traumatismes liés à l'attachement, tels les deuils, les conflits familiaux, les divorces problématiques, la violence conjugale, les abus sexuels ou l'inceste, la négligence, la maltraitance, les placements répétés ainsi que le désengagement parental consécutif des problèmes familiaux (Poirier, 2000, p.223). De ce fait, selon Poirier (2000, p.221), l'entrée dans la rue se conjugue avec la misère matérielle et le désarroi relationnel. L'itinérance résulte alors davantage d'une continuité cohérente dans le parcours de vie d'un individu que l'effet d'un événement isolé.

Les femmes constitueraient le groupe dont l'augmentation est la plus significative au sein de la population itinérante ces dernières années. Elles se retrouvent dans des situations de précarité principalement à la suite d'un abandon ou d'une séparation d'avec un conjoint. Ces ruptures peuvent résulter d'une variété de situations, par exemple l'abandon dans un contexte amoureux, la fuite de la violence conjugale, le décès ou l'emprisonnement du conjoint. La violence subie, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, représente pour les femmes un facteur important de l'entrée dans l'itinérance. De plus, elles sont davantage motivées à dissimuler leur condition d'itinérance - entre autres pour éviter le placement de leurs enfants - par le biais de la prostitution ou en supportant des situations d'asservissement ou de violence. (Laberge, Morin & Roy, 2000, p.83-91)

Selon plusieurs chercheurs, les jeunes de la rue fuient pour échapper aux conflits familiaux, à la négligence, à l'abandon, au rejet, aux mauvais traitements, à l'abus, à la violence physique et verbale, aux placements à répétition, au déracinement ainsi qu'aux ruptures et aux deuils multiples et douloureux (Côté, 1993, p.81; Parazelli, 1996 & 2000, p.48; Webber, 1991, p.29; Comité consultatif sur les services à l'enfance, 1990, p.31; Lussier & Poirier, 2000, p.163). Les itinéraires de vie de ces jeunes sont multiples. Une typologie peut être suggérée afin de regrouper les itinéraires des jeunes de la rue. Il y a d'abord les jeunes dits volontaires ou

appelés fugueurs (« runaways »). Ils ont fui le milieu familial, un centre d'accueil ou une famille d'accueil, un centre de traitement résidentiel, un centre de santé mentale, un centre de détention juvénile, etc. Le côté volontaire de cette démarche de fuite peut toutefois s'avérer mitigé et ce choix davantage forcé en regard des problèmes vécus par le jeune. Parmi ces jeunes volontaires, d'autres ont choisi de partir par goût d'aventure et désir de liberté. Il y a ensuite les jeunes dits involontaires (« throwaways »). On retrouve au sein de cette catégorie des jeunes qui ont été fortement encouragés ou forcés à quitter le domicile familial. On peut également y retrouver les « enfants du système ». En ce sens, les lacunes de la relève institutionnelle font en sorte que des jeunes peuvent se retrouver sans domicile à la suite d'un séjour en institution ou en famille d'accueil. Au sein des jeunes involontaires, il y a aussi les jeunes qui se retrouvent à la rue avec d'autres membres de leur famille. (Paradis, 1999, p.35)

Certaines personnes itinérantes ou à risque d'itinérance souffrent de problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie. Selon des données épidémiologiques, 30% à 40% des personnes itinérantes présenteraient de tels maux. Les personnes itinérantes toxicomanes présenteraient, en plus de leur problème de surconsommation, des problèmes de santé physique et de judiciarisation. (Poirier, Hachey & Lecomte, 2000, p.10)

Les personnes itinérantes vivent des problèmes de santé physique de toutes sortes : des infections respiratoires (allant de la grippe à l'influenza, pneumonie etc.), des traumatismes (contusions, lacérations, brûlures, fractures, etc.) ainsi que des maladies mineures de la peau (coups de soleil, psoriasis, et ainsi de suite). La plupart des problèmes de santé physique des personnes itinérantes découlent des conditions de vie de la rue. Ces personnes sont également davantage sujettes à des maladies (infectieuses) telles que la tuberculose, les hépatites et le VIH/SIDA. L'abus de substances intoxicantes a aussi des impacts importants sur la santé physique et mentale des personnes itinérantes. (McMurray-Avila, Gelberg & Breakey, 1998)

Les problèmes de santé physique et mentale sont tous deux interreliés au phénomène de l'itinérance. L'absence d'un lieu sécuritaire, décent et abordable est la cause fondamentale du non-traitement de maux physiques et de troubles de santé mentale. De plus, les conditions de vie dans lesquelles se retrouvent ces personnes les conduisent vers une détérioration de leur santé ou exacerbe des problèmes déjà existants. D'un autre côté, les problèmes de santé physique et mentale créent des vulnérabilités chez certaines personnes, les amenant à perdre leur revenu et leur logement. (McMurray-Avila, Gelberg & Breakey, 1998) Il est toutefois difficile

d'établir un lien causal entre les problèmes de santé mentale et l'itinérance : la maladie précédait-elle l'entrée dans la rue ou découle-t-elle de la rudesse du milieu de vie? (Poirier, Hachey & Lecomte, 2000, p.10)

3. Méthodologie

3.1 Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait de l'itinérance en Outaouais et de comprendre le phénomène. À ce titre, nous avons interviewé 22 personnes itinérantes ou à risque d'itinérance afin de saisir leurs trajectoires de vie. Nous cherchions à comprendre les événements déclencheurs menant à une situation de vie précaire ou à l'itinérance, les difficultés qu'elles vivent et les conditions de vie dans lesquelles elles se retrouvent, leurs besoins ainsi que les éléments déterminants dans un processus d'insertion et de réinsertion.

3.2 Approche et technique de collecte de données utilisées

Pour les fins de cette étude, nous avons privilégié l'approche qualitative. Selon nous, cette approche est la plus pertinente car elle permet de saisir le vécu des acteurs et d'obtenir des informations approfondies. La technique de collecte de données utilisée fut l'entretien non-directif. Cette technique comporte des avantages en regard de notre objet de recherche. D'une part, l'entretien non-directif permet l'espace nécessaire à l'interviewé au récit de sa vie, les répondants étant considérés comme des informateurs clés. En ce sens, l'entretien non-directif laisse un maximum de liberté à l'interviewé afin qu'il s'exprime et fasse entrevoir sa réalité. D'autre part, ce type d'entrevue « favorise l'émergence de dimensions nouvelles non pressenties au départ par le chercheur » (Poupart, 1997, p.183). Ce type d'entrevue comporte une consigne générale de départ et ensuite l'intervieweur peut soumettre à l'interviewé d'autres thèmes que ce dernier n'a pas abordés. Vous trouverez à l'Annexe I le guide d'entrevue utilisé pour les personnes en phase de désaffiliation ou de désinsertion et celui pour les personnes en phases d'amorce d'insertion ou de réinsertion.

3.3 Échantillonnage

Au total, 22 personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ont été interviewées au sein de la nouvelle ville de Gatineau (secteur Gatineau et secteur Hull). Les personnes rencontrées

peuvent, à ce titre, avoir ou non un domicile fixe, notre définition de l'itinérance faisant davantage référence aux conditions de vie précaires dans lesquelles elles se retrouvent. L'échantillon se compose de quatre jeunes (25 ans et moins) et 18 adultes (26 ans et plus). Nous avons rencontré deux jeunes filles et deux jeunes hommes âgés entre 16 et 23 ans. La moyenne d'âge des individus interrogés est de 40 ans et les âges minimal et maximal sont de 16 ans et de 58 ans. Au total, nous avons interviewé 10 personnes de sexe féminin et 12 personnes de sexe masculin.

La plupart des personnes ont été rencontrées grâce au soutien d'organismes communautaires et d'établissements de santé et de services sociaux œuvrant dans le domaine de l'itinérance et localisés en Outaouais urbain. La participation des organismes et des établissements a été sollicitée pour la réalisation de cette recherche afin de cibler et établir, à titre d'intermédiaire, un premier contact auprès de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Dix-huit organismes et établissements ont été sollicités du 20 mai au 22 juin 2003. Vous trouverez en annexe la liste des organismes contactés (Annexe II) ainsi que ceux qui nous ont référé des personnes que nous avons interviewées (Annexe III).

La rencontre de certaines personnes a également été possible par la méthode « boule de neige ». En effet, certaines personnes interviewées nous ont été directement référées par des personnes ayant précédemment réalisé une entrevue avec l'assistante de recherche.

Les entrevues individuelles avec les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ont eu lieu du 29 mai au 23 juin 2003. La durée moyenne d'une entrevue est de deux heures. Nous ne possédions pas de critères prérequis très spécifiques pour notre échantillonnage, outre le fait de vivre des conditions de vie précaires et de tenir un discours cohérent.

Nous avons utilisé le principe de saturation afin de nous indiquer que nous avons rencontré suffisamment de personnes. Le principe de saturation implique que le chercheur a recueilli suffisamment de données empiriques et que la cueillette d'informations supplémentaires procurerait peu ou pas de nouvelles informations (Pires, 1997, p.156-157). En ce sens, nous avons élaboré des critères de diversification afin de nous permettre de saisir un éventail d'expériences vécues. Les critères de diversification utilisés sont : l'âge, le sexe et la présence de diverses problématiques telles la toxicomanie, les problèmes de santé mentale et le VIH/Sida/hépatites.

Nous avons également tenu compte des phases de désaffiliation (entrée vers l'itinérance) et de réinsertion (sortie de l'itinérance) de Inkel (2001, p.41), vu précédemment au cours de notre cadre théorique.³ Nous n'avons pas nécessairement rencontré des personnes se situant à toutes les phases du processus décrit par Inkel, mais plutôt en fonction des deux pôles dominants, soit la désaffiliation et la réinsertion. En effet, le processus élaboré par Inkel n'étant pas linéaire et ne s'appliquant pas à toutes les personnes rencontrées, nous croyons qu'il s'avérerait plus judicieux de tenir compte plutôt des deux pôles dominants. Il importait pour nous de rencontrer des personnes qui étaient dans un processus de réinsertion ou en amorce d'insertion afin de comprendre les déclencheurs d'un tel processus. Des 22 personnes interrogées, 10 d'entre elles manifestaient des critères de désaffiliation (désinsertion) et 12 des critères d'insertion ou de réinsertion.

3.4 Procédure d'analyse

Nous avons choisi de procéder à l'analyse de nos données selon la méthode de la théorisation ancrée (*grounded theory*) (Glaser & Strass, 1967). Cette méthode permet de débiter la recherche avec un regard neuf, sans les *a priori* qui auraient pu l'orienter et empêcher la perception d'éléments nouveaux. Nous n'avons donc pas élaboré une problématique composée d'hypothèses à vérifier. La construction de l'objet et de la problématique de la recherche s'effectue au fur et à mesure de l'avancement de la cueillette des données. La grille d'entrevue et de codage sont également en perpétuelle transformation en fonction des données amassées. L'analyse des entrevues s'est effectuée à partir d'un découpage selon des catégories de sens à l'aide d'un logiciel de traitement des données qualitatives (Nvivo). L'analyse des données a été effectuée d'abord selon le type vertical afin d'identifier les trajectoires de vie propres à chacune des personnes rencontrées, et ensuite selon le type horizontal en vue de faire émerger des similitudes et des thèmes récurrents. L'émergence de thèmes récurrents au sein des trajectoires de vie des personnes rencontrées nous a permis d'élaborer un modèle théorique expliquant le processus de désinsertion et de réinsertion.

³ Veuillez vous référer au Tableau 3 de la page 11 de ce document.

3.5 Limites de la recherche

Cette étude comporte des limites, comme toute recherche d'ailleurs. Des contraintes importantes, tant sur le plan de l'échéancier à respecter que du budget alloué, et tout cela assorti aux délais pour trouver le personnel de recherche, ont été rencontrées. D'autres projets de recherche devraient être élaborés sur les processus de désinsertion et de réinsertion en vue d'approfondir les trajectoires de vie des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.

4. Résultats de la recherche

Afin de comprendre le phénomène de l'itinérance en Outaouais, nous devons d'abord saisir les événements déclencheurs menant à une situation de vie précaire ou à l'itinérance, les difficultés que ces personnes vivent sur le plan relationnel et personnel ainsi que les conditions de vie dans lesquelles elles se retrouvent. Cela implique également de tenir compte des facteurs structurels affectant la précarisation des conditions de vie de ces personnes. C'est ce que nous vous présenterons au cours des prochaines parties de ce document. Nous aborderons ensuite les éléments déterminants (lieux d'inclusion) dans le processus de réinsertion des personnes rencontrées. Ces données nous ont permis d'élaborer un modèle théorique des trajectoires types de cheminement vers l'itinérance en fonction de l'approfondissement de la précarité des conditions de vie (désinsertion) et des parcours de sortie de cette situation (amorce d'insertion et réinsertion). Finalement, il sera question des besoins que les personnes rencontrées nous ont identifiés au cours de leur récit.

4.1 Les déclencheurs de l'itinérance ou de la précarité des conditions de vie

Nous verrons tout d'abord les événements déclencheurs menant une personne à vivre des conditions de vie itinérante ou des situations de vie précaires. D'après les entrevues effectuées auprès de 22 personnes itinérantes ou à risque d'itinérance⁴, quatre types d'éléments déclencheurs semblent prédominants. Il y a d'abord les événements reliés à la famille, ensuite ceux reliés à la vie de couple, ceux reliés au travail et finalement ceux reliés à la santé mentale. Les histoires individuelles sont diversifiées, même si un événement déclencheur de même type peut tout de même être identifié. Étant donné que le vécu de chacune des personnes rencontrées est différent, nous avons pensé qu'il serait intéressant de laisser le soin aux acteurs de nous informer de l'événement déterminant qui a été, selon eux, à la source de la

⁴ À titre de rappel, nous avons interviewé 22 personnes, dont 4 jeunes âgés entre 16 et 23 ans et 18 adultes. Au total, 10 femmes et 12 hommes ont été rencontrés. Au cours de cette recherche, nous intercalerons le vécu des jeunes rencontrés à celui des adultes, en prenant toutefois soin d'insérer au sein du texte les âges des jeunes afin de bien situer le lecteur.

précarisation de leurs conditions de vie. À ce titre, vous trouverez plus bas des citations de chacune des personnes rencontrées en fonction du type d'éléments déclencheurs identifiés.

Nous avons catégorisé les événements déclencheurs en fonction du premier élément identifié par la personne comme étant la conséquence de conditions de vie itinérante ou de situations de vie précaire. Toutefois, il est à noter que les personnes rencontrées, pour la plupart, font ou ont fait face à des difficultés de toutes sortes : ce peut être des difficultés au sein des relations familiales, sur le plan conjugal, des relations avec les pairs dans le cadre du travail, du milieu scolaire ou encore avec leurs enfants. Elles peuvent également vivre des problèmes d'employabilité ou du côté de la formation. Les problèmes rencontrés peuvent aussi se situer sur le plan de la santé physique ou mentale, des dépendances, des démêlés avec le système pénal ou du côté du logement. Dans la plupart des cas, un événement déclencheur a exacerbé et accéléré le processus de fragilisation de la personne. Toutefois, la personne vivait déjà différentes difficultés et c'est le cumul de celles-ci qui amène une situation d'itinérance ou des conditions de vie précaires. À l'Annexe IV, vous trouverez une fiche décrivant la trajectoire de vie de chacune des personnes rencontrées.

4.1.1 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN FAMILIAL

Dix des personnes rencontrées ont connu un événement déclencheur sur le plan familial (10 sur 22). À ce titre, trois des jeunes ont été mis à la porte de leur domicile familial. Dans le cas de deux de ces jeunes hommes, ceci résulte du fait qu'ils avaient abandonné l'école et qu'ils n'avaient pas de travail. Dans le cas de l'une des deux jeunes filles, elle a été mise à la porte sans qu'elle nous en ait expliqué le motif. Pour d'autres personnes rencontrées, le décès d'un ou de plusieurs membres de la famille, la dynamique familiale et les relations conflictuelles ont été des éléments déterminants.

Benjamin⁵ est âgé de 17 ans. Il se querellait souvent avec sa mère. Il a perdu son travail, n'allait plus à l'école et consommait des drogues. Sa mère l'a mis à la porte.

Avec ma mère ça n'allait pas bien, on se chicanait souvent pour peu importe la raison-là [...] J'ai commencé à fumer du pot quand j'étais plus jeune et puis là, ça commençait à être de la drogue plus forte, pendant un certain temps c'était de la drogue assez dure [...] Après ça, j'ai perdu mon job au (nom de restaurant). J'avais

⁵ Tous les prénoms utilisés sont fictifs afin de préserver l'anonymat des personnes interviewées.

un super bon travail et je l'ai perdu. Là ma mère était écœurée. Tu sais, je ne foutais rien puis ça n'allait pas bien à l'école pendant ce temps-là, puis j'ai lâché aussi. [...] Alors ma mère a décidé, c'était dur pour elle, j'en suis sûr, mais elle a décidé de me mettre à la porte.

Alexandre est aussi âgé de 17 ans. Ses parents ont divorcé il y a deux ans. Il est demeuré de façon intermittente chez sa mère et ensuite chez son père. Sa mère n'appréciant pas qu'il ait quitté l'école et qu'il ne travaille pas, elle l'a mise à la porte. Il est allé demeurer chez son père, mais la vie n'y était pas plus rose. Son père attendait de lui qu'il soit un enfant modèle. Il l'a également mis à la porte.

Mes parents ont divorcé et je suis resté un peu chez mon père, un peu chez ma mère, ça fonctionnait un peu comme ça, tu sais, les deux se lançaient la balle, moi j'étais chez l'un ou chez l'autre. [...] puis ma mère était tannée que je n'aille plus à l'école, que je ne travaille plus, alors elle m'a mis à la porte. Le seul choix que j'avais c'était d'aller chez mon père. Là je suis allé chez mon père. Mon père c'était la même chose, c'était pas mal les mêmes règlements mais un autre fonctionnement de vie. [...] Il voudrait que je sois un enfant avec une auréole au-dessus de la tête, un ange. Je sais que moi je ne suis pas un ange, j'ai fait mes mauvais coups...

Sandrine est âgée de 23 ans. Elle s'est fait mettre à la porte du domicile familial. Elle est ensuite allée demeurer en appartement avec son copain qu'elle a fréquenté pendant cinq ans et demi. Elle a fait une dépression et une tentative de suicide. Elle a ensuite perdu son travail et s'est séparée de son copain. Elle s'est retrouvée sans endroit où aller.

Je me suis fait mettre dehors de chez nous quand j'avais 20 ans. Je suis partie avec mon ex en appartement puis on est resté ensemble pendant un an, puis j'ai fait une dépression. J'ai alors perdu mon travail. Puis moi et mon ex, on s'est laissés. Cela faisait cinq ans et demi qu'on était ensemble. [...] Je n'avais plus d'appartement. Puis après ça, il est retourné chez ses parents. Dans le fond, j'ai tout perdu là! J'étais comme plus ou moins dans la rue.

L'autre jeune fille que nous avons rencontrée, Corinne, âgée de 16 ans, a aussi connu des difficultés sur le plan familial. Toutefois, elle ne s'est pas fait mettre à la porte, elle a plutôt fugué afin de fuir la violence physique et psychologique du conjoint de sa mère ainsi que le rejet familial.

J'ai commencé à faire des fugues. Je ne rentrais pas chez nous du tout. Mon beau-père, il me battait physiquement puis mentalement! Puis quand je rentrais chez nous, je ne me sentais pas acceptée, je ne me sentais pas aimée, puis ce n'était pas une place pour moi. [...] Mais je faisais des fugues parce que je n'étais pas acceptée chez nous! J'avais peur de rentrer, je ne VOULAIS PAS rentrer.

Pour deux des personnes que nous avons rencontrées, l'événement déclencheur a été le décès des parents ou d'un membre de la famille. Micheline a pris soin de sa mère qui avait le cancer. Elle s'est épuisée car elle s'occupait de sa mère 24 heures par jour.

Premièrement j'ai eu la perte de ma mère du cancer généralisé. Je m'en suis occupée pendant six mois, jour et nuit. [...] Ça fait que je suis tombée pas mal bas. Après ça, je me foutais pas mal de tout, j'ai fait des tentatives de suicide, toutes sortes d'affaires de même. [...] j'ai continué à consommer, puis consommer, puis consommer, puis là à un certain moment donné, ça fait peut-être six ou sept ans de ça, mes enfants se sont tannées, elles sont parties l'une après l'autre chez leur père. Disons que c'était le « party time ». J'ai eu pour mon dire « bien, je les ai élevées jusqu'à quasiment l'adolescence, c'est mon temps à moi d'avoir du fun ». Je couchais ici et là, je suis restée au (nom de la ressource d'hébergement), ça fait des années que je connais le (nom de la ressource).

René a perdu de façon consécutive sa mère, son père et son frère. Tous trois sont décédés du cancer à l'intérieur d'une année.

J'ai perdu ma mère, mon frère et mon père, tous les trois un par derrière l'autre. Je me suis ramassé au (nom d'une ressource d'hébergement) [...] la vie d'itinérant ça n'a jamais été fait pour moi, j'ai fait ça parce que j'avais perdu ma famille, puis j'avais une maison et tout, j'ai tout vendu ça.

Pour une autre, le départ de sa mère au cours de l'adolescence a été l'élément déclencheur. Roxane a dû subvenir aux besoins de la famille en se prostituant.

Ça a commencé, j'avais, quoi, 14 ans. J'habitais à (nom de ville) chez mon père, bien pas mon père, mon deuxième père, dans une tente dehors en plein hiver; c'était assez difficile. Puis là, j'étais obligée de faire vivre mon frère et ma soeur parce que mon père dépensait son argent sur des filles, en tout cas sur des femmes. Alors j'ai commencé à 14 ans à faire de la prostitution. J'ai nourri mes frères et mes soeurs, je les ai élevés, parce que ma mère est partie j'avais 14 ans, puis ça va faire 19 ans aujourd'hui que je ne la vois plus. [...] Après ça j'ai commencé à habiter (nom d'une ressource d'hébergement). À ce moment-là, j'étais dans la drogue et dans l'alcool.

Dans l'un des cas, l'événement déclencheur a été les difficultés relationnelles que la personne entretenait avec son père, à un point tel que, lors d'une querelle, cette dernière l'a poignardé. Paul aurait refoulé la rancune qu'il avait envers son père pour la violence que ce dernier lui a fait subir étant enfant ainsi qu'à sa mère. Il était très attaché à sa mère. Le décès de celle-ci, les conflits avec la fratrie et son père concernant la succession ainsi que la difficulté de trouver un travail stable auraient été des éléments aggravants de son passage à l'acte, qui aurait peut-être aussi été un moyen de couper les liens avec son père et de quitter le domicile familial. Paul a été incarcéré pendant deux ans moins un jour pour l'acte qu'il a commis.

J'avais poignardé papa, parce que justement, il ne me voulait plus à la maison. Moi, je n'avais pas de salaire, je n'avais rien, ça fait que je me suis choqué. Il m'avait battu même aussi là, ça fait que je me suis vengé, puis ça a viré avec un couteau. [...] C'était peut-être une façon de faire en sorte qu'il faut que je quitte la maison. À l'âge que je suis rendu, je ne suis pas pour rester à la maison, attaché à papa. J'ai été attaché à maman, je pense que c'est la raison pour laquelle j'ai fait ça, parce que je me suis dit que si jamais il part [...] j'avais peut-être un paquet d'ennuis avec papa, mais ça ne paraissait pas, j'avais tout le temps le gros sourire [...] je ne suis pas un garçon qui est violent d'habitude [...] Puis quand je l'ai vu à la cour, ça m'a soulagé, j'ai dit: « je ne l'ai pas tué toujours bien », parce que ce n'était pas mon intention de le tuer, je voulais lui faire mal mais pas le tuer. Puis, je pense que c'est ça, il se passait du tirailage comme ça, depuis que maman est morte là, il se passait des choses avec mes frères, mes soeurs et papa, et je n'aimais pas ça.

Alain vivait également une relation conflictuelle avec son père. Il mentionne que cette relation est à la source de son mode de vie itinérant. Il a appris à se débrouiller seul dès son jeune âge et a été en contact avec le milieu criminalisé.

Bien, aussi loin que je me souviens, bien, c'est parce que, je ne sais pas, c'était une prise de bec, des frictions psychologiques entre moi et lui [père], quelque chose qui a duré toute ma vie, tu sais, un blocage entre moi et lui. Ça fait que ça, ça m'a mis à la rue. Je me suis toujours dit : «Je suis capable d'être à l'aventure et de me débrouiller, de voler de mes propres ailes. ». [...] Le milieu d'où je venais et tout ça, et de la façon dont mes parents m'ont passé au crible en tout cas, j'ai été appelé à me débrouiller assez jeune et à vivre par moi-même, me débrouiller seul là-bas et dans le milieu où j'étais, puis j'ai été criminalisé assez jeune et rebelle assez jeune avec les professeurs. J'ai décroché assez jeune aussi. [...] Je me suis entouré de gens comme moi qui «bummaient», des bums de rue. [...] Je partageais avec mes amis dans le temps de l'Expo, la Ronde, on se payait des partys à la Ronde, puis j'étais jeune. Le party a fini, puis tu t'aperçois que tu es à la rue, tu sais, soit tes parents ou la rue. Tu décides de connaître la rue...

Pour Philippe, la dynamique familiale qu'il a vécue a été déterminante. Il provient d'une famille qu'il qualifie de dysfonctionnelle. Il est amérindien et demeurait sur une réserve dans la pauvreté extrême. Il a connu la violence et l'abus sexuel en milieu familial. Son père était alcoolique et sa mère a également développé une consommation abusive d'alcool à la suite des abus et de la violence qu'elle a subis de la part de son conjoint (le père de Philippe). Dès l'âge de quatre ans, il est trimbalé d'une famille d'accueil à l'autre de façon intermittente, retournant pendant un certain temps dans sa famille d'origine. Il a commencé jeune à consommer des drogues et de l'alcool. Il a abandonné l'école et a erré dans diverses villes canadiennes. À son retour en Outaouais, il a décidé de partir sa propre entreprise. À deux reprises il a bâti une entreprise qui a fermé ses portes. De plus, il a vécu deux séparations conjugales. C'est à la

suite de la perte de ses entreprises et de ses séparations qu'il a aussi connu d'autres épisodes d'itinérance. Il s'est séparé de sa dernière conjointe il y environ huit mois et il s'est retrouvé à la rue à la suite de cette séparation.

Moi je peux dire que ça part de mon enfance. Une famille dysfonctionnelle et alcoolique, très grosse famille, j'ai 12 frères et cinq soeurs. Je suis le dernier, donc j'ai fait beaucoup de familles d'accueil, dont, eux, c'était pour l'argent. Moi j'ai commencé à consommer de l'alcool et des drogues à 12 ans. À mes 13 ans je sortais dans les bars et j'étais rebelle. [...] Donc, j'ai lâché l'école jeune et j'ai fait mon chemin. J'ai décidé, en tant que rebelle, que plus personne n'allait me blesser physiquement, verbalement et mentalement, au fond de moi-même. Je suis parti de même. Sauf qu'aujourd'hui je peux dire que je n'ai pas pris le bon chemin, parce que j'ai fait la carte géographique du Canada et changé de ville, de ville en ville, pour fuir la réalité, les responsabilités. Les gens que je rencontrais c'étaient des gens comme moi.

4.1.2 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DE LA VIE DE COUPLE

Cinq des personnes (5/22) que nous avons interviewées ont vécu des conditions de vie itinérante ou des situations de vie précaires à la suite d'une séparation, de la violence conjugale ou d'une naissance non désirée. Ce sont majoritairement des femmes qui seront davantage affectées par ces situations. Des hommes ont également vécu des situations de séparation et de grossesses non planifiées avec une conjointe, toutefois ces situations ne semblent pas constituer des événements déclencheurs de la précarité de leurs conditions vie, bien que représentant des éléments supplémentaires de fragilisation. Dans un cas particulier, le départ de la conjointe d'un des hommes rencontrés a été déterminant dans son cheminement vers la désinsertion.

La situation de vie précaire d'André a débuté avec le départ de sa conjointe. Il a rencontré son ex-conjointe lorsqu'il était âgé de 18 ans et elle de 15 ans. Ils ont débuté à consommer des drogues au cours de leur relation. Sa partenaire, au bout de sept ans de consommation, a pris la décision de mettre fin à sa consommation et du même coup à leur relation étant donné qu'André continuait de consommer. Il ne s'est pas remis du départ de sa conjointe et n'espère que son retour.

C'est juste qu'on consommait ensemble, puis un jour elle a arrêté de consommer, mais moi j'ai continué. Elle en avait plein son chapeau, comme on dit. Et elle est partie (soupir, exclamation)! [...] Elle est partie voilà trois ans (hésitation) ça va faire quatre ans au mois de janvier. [...] j'ai tout perdu, ON a tout perdu! On S'EST perdu!

Le divorce de Manon et le refus du père de lui verser une pension alimentaire l'ont amenée à être prestataire du soutien du revenu (aide sociale). Elle a obtenu la garde de ses enfants, mais faute de moyens financiers, à un certain moment, elle les lui a remis. Au moment de l'entrevue, elle allait se retrouver à la rue, car elle était dans l'impossibilité de dénicher un logement abordable.

...je me suis séparée officiellement de (prénom ex-époux) en 1985 [...] Et là, j'ai eu affaire à connaître ce qu'est le mystère... ce qu'on appelle sécurité du revenu ou de l'emploi, qui dans le temps avait un autre nom. [...] Cela a pris du temps avant que (prénom ex-époux) et moi on arrive à une entente pour la garde des enfants, tout ça. Le divorce a été prononcé et c'était moi qui étais censée avoir la garde des enfants et je l'ai eu mais à quel prix! [...] Donc, ça m'a pris énormément de temps avec (prénom ex-époux) pour réussir à avoir 400\$ et quelque chose pour élever mes enfants. Par la suite, j'ai dû renvoyer les enfants...envoyer les enfants chez leur père compte tenu que (soupir), côté financier, mes enfants auraient vécu la misère et, côté père, il n'y avait aucune collaboration de sa part...

Pour sa part, Anne a connu une grossesse à l'adolescence et le père n'a pas voulu reconnaître la paternité. Elle est partie du domicile familial à 18 ans, seule avec sa fille. Elle a rencontré un autre homme avec qui elle a eu deux autres enfants. Elle est maintenant mère monoparentale de trois enfants et bénéficiaire du soutien du revenu.

C'est que le père, quand il a su que j'étais enceinte, s'est révolté. Pas à moi directement, mais à d'autres de mes amis, que j'avais couché avec 10 autres gars, que ce n'était pas lui qui était le père...mais c'était lui.

Pour Louise, le fait de quitter son mari après 25 ans mariage après la violence qu'elle a subie durant toutes ces années l'a placée dans une situation de vie précaire. Elle est profondément marquée par ce qu'elle a vécu.

...il me traitait de folle, j'étais laide, puis il riait de moi [...] Mais il m'a tellement descendue, que la dernière fois que je suis allée au (nom d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale), ils m'ont gardée six mois, ils m'ont dit: « (nom de la personne), tu es un enfant qui réapprend à vivre ». J'étais toute paniquée juste d'aller, on va dire, seule à (nom d'un centre commercial). Puis elles m'envoyaient avec une autre dame pour m'habituer. Parfois je suis allée toute seule et je me suis mise à crier. Le garde de sécurité est venu, puis il m'a demandé où j'habitais. Je lui ai dit, puis il a téléphoné, ils ont dû m'envoyer en taxi. Je suis prise de panique, je n'avais plus confiance en moi, j'étais inquiète.

Quant à elle, Monique a connu une grossesse à l'âge de 19 ans. Sa famille étant très religieuse, sa mère l'a obligée à se marier avec le père de l'enfant. Elle est demeurée avec ce dernier

pendant neuf ans et elle a connu neuf années de violence. Elle a eu avec cet homme trois enfants dont elle a eu la garde après l'avoir quitté.

...à l'âge de 19 ans j'ai rencontré quelqu'un, je me suis mariée. Disons que c'était un mariage obligé! Parce que moi, je ne me serais pas mariée. [...] Comment je me suis débrouillée? Mon mari est parti et m'a laissée avec 400\$ de téléphone, 1 000\$ d'Hydro. Puis j'avais 300\$ pour vivre, je payais mon Hydro, je payais mon téléphone, mon loyer et avec ce qui restait, les enfants mangeaient du macaroni blanc.

4.1.3 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DU TRAVAIL

L'élément déclencheur de conditions de vie itinérante ou de conditions de vie précaire de quatre des personnes (4/22) que nous avons rencontrées a été la perte d'un emploi causée par un congédiement, une démission ou encore un accident de travail.

Roger a été congédié de son emploi comme préposé aux bénéficiaires qu'il occupait depuis 15 ans. Il a dû déménager et demeurer en maison de chambre, car il ne pouvait plus assumer les frais de son logement.

Bien, en perdant mon travail, je ne pouvais pas payer un appartement à tout casser. [...] C'est là que j'ai tout perdu mes affaires, tu sais. Je n'ai jamais été capable de remonter la côte après! Parce que je suis tombé en chambre... je n'étais plus capable de payer mon loyer. J'avais un deux chambres, je payais 495\$ par mois, pas chauffé, pas éclairé, pas de câble, pas de téléphone, pas rien, tu sais...

Laurent a perdu son emploi car la papeterie pour laquelle il travaillait a effectué des compressions de personnel et a congédié massivement des employés. Il avait travaillé environ une quinzaine d'années à cet endroit.

Un « lay-off », un gros « lay-off » général, ils ont « lay-offé » 500 personnes, même le monsieur qui a travaillé là 30 ans. [...] mais moi ils m'ont « lay-offé » parce que j'étais le dernier qui avait été appelé en 1984.

Pour sa part, Antoine a eu un accident de travail lui causant d'importants maux de dos et le rendant du même coup inapte à travailler. Il a été opéré à cet effet, mais son autonomie est grandement limitée.

Un accident au travail qui n'a pas guéri et que la CSST a refusé de payer. Dans ce temps-là j'avais 36 ans, je sautais des clôtures quand je voulais, j'étais bien en forme. [...] je ne peux pas trop marcher longtemps, je ne peux plus forcer, il ne faut pas que je tombe, j'ai mal pour trois jours après.

De son côté, Claude a quitté son travail auprès de personnes déficientes. Il résidait au même endroit que ces personnes et à la suite de son départ, il s'est retrouvé dans une ressource d'hébergement pour les personnes itinérantes. Il n'avait pas accès au chômage parce qu'il avait démissionné de son emploi et n'avait pas les ressources financières pour se rendre à l'hôtel. Il a donc atterri à cette ressource en attendant de se trouver un logement. Il y est demeuré environ un mois à un mois et demi. Il a été un an sans emploi.

Je travaillais auprès de personnes handicapées intellectuellement et puis ma condition de vie c'était que je restais avec eux autres, j'étais responsable d'un foyer où il y avait trois personnes déficientes intellectuelles, et non seulement déficientes intellectuelles, mais elles avaient aussi des problèmes de santé mentale reliés à ça. Alors, à un moment donné, j'en ai eu assez. [...] à un moment donné je me suis dit: « c'est moi qui va virer fou si je reste ici ». Alors d'un commun accord avec mon employeur, on a décidé que je finissais le mois et que je partais. Comme je faisais des salaires de crève-la-faim, je ne pouvais pas me payer la traite d'aller à l'hôtel pour un mois de temps, le temps de me chercher un appartement. Alors je me suis dirigé vers le (nom de la ressource d'hébergement) et j'y suis resté à peu près un mois ou un mois et demi. En échange de services, j'ai remplacé le concierge durant ses vacances et puis, bon, c'est ce qui a fait que j'ai étiré ça.

4.1.4 ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS SUR LE PLAN DE LA SANTÉ MENTALE

L'événement déclencheur de conditions de vie précaires et de périodes d'itinérance semble concorder, dans le cas de trois des personnes rencontrées (3/22), avec leur problème de santé mentale. Pour l'une de ces personnes, l'errance s'est avérée une façon de comprendre sa schizophrénie, pour une autre l'apparition d'une maladie mentale l'a rendue inapte à travailler dans un contexte stressant et, pour la dernière, le fait d'avoir quitté un milieu de vie sécurisant, le domicile familial, l'a amenée à vivre des conditions de vie précaires.

Émile a reçu un diagnostic de schizophrénie, il y a environ 40 ans, alors que la communauté scientifique possédait peu de connaissances sur cette maladie. Il voulait comprendre sa maladie et la façon qu'il a trouvée pour y parvenir était de vagabonder; de marcher sans but, où ses pieds allaient l'amener.

J'ai commencé à être itinérant quand je me suis aperçu que j'étais schizophrène, je ne comprenais pas la maladie! Et puis... je cherchais des réponses. Ma façon de chercher des réponses, c'était... d'utiliser mes pieds. Je me disais... mes pieds vont m'amener vers une réponse éventuellement. Alors je me suis mis à marcher! [...] c'est parce que je me sauvais de ma maladie. J'avais l'impression que plus je marchais, plus ma maladie serait en arrière de moi, qu'elle ne me rejoindrait pas. J'essayais de prendre le devant en marchant beaucoup, comme ça la maladie restait en arrière de moi et elle ne me rattraperait pas!

La schizophrénie de Camille s'est déclarée il y a environ 10 ans. Depuis ce temps, elle est sans emploi car elle ne peut travailler sous pression. Elle est maintenant prestataire de soutien du revenu (aide sociale) et demeure en maison de chambres.

Des problèmes de santé mentale me sont arrivés, il y a à peu près 10 ans passés. Et puis, avant, je n'étais pas sur la sécurité du revenu mais depuis deux ans ça m'a amené à ça, la sécurité du revenu. [...] J'ai économisé mon argent dans le but de m'acheter un condo, puis de continuer à travailler et tout ça. Puis la maladie a frappé! [...] J'ai essayé de retourner sur le marché du travail, après ma première psychose en 1994, mais je n'ai fait que quelques mois. C'était trop de pression.

Sylvianne a été diagnostiquée schizophrène dès son enfance et la précarité de ses conditions de vie semble concorder avec son départ de chez ses parents il y a quelques années.

Bien, c'est de m'améliorer, faire des progrès, comme aller à la caisse populaire toute seule, j'y vais toute seule, je commence à comprendre un petit peu mais, tu sais, c'est dur, je trouve ça dur parfois là. [...] si je vais dans une foule, bien, je « paranoïe », tu sais, j'ai beaucoup de difficultés à prendre les autobus. Je ne suis pas capable d'embarquer du tout, ce sont des foules puis je panique, ça fait que je ne peux pas embarquer, c'est ça qui va mal.

4.2 Les difficultés relationnelles et personnelles rencontrées par ces personnes

Tel que nous l'avons mentionné plus haut, les personnes rencontrées ont vécu différentes difficultés. Au cours de la section précédente, nous avons abordé les événements déclencheurs et précipitants vers des conditions de vie itinérantes ou des situations de vie précaires. Nous abordons ici les principales difficultés vécues par les personnes interviewées en terme d'un cumul de difficultés. Il est donc question des relations familiales, des relations de couple ainsi que des relations avec les enfants. Nous apportons également les difficultés vécues sur le plan scolaire et en milieu de travail, les problèmes de santé rencontrés ainsi que les problèmes de dépendance. Il est aussi question des démêlés avec la justice. Parfois, les difficultés abordées ici peuvent recouper celles que nous avons vues au cours de la section touchant les événements déclencheurs.

4.2.1 LES RELATIONS FAMILIALES

Tout d'abord, la majorité des personnes interviewées ont vécu diverses difficultés sur le plan des relations familiales (18/22). Ces difficultés peuvent découler de ruptures liées à la séparation

des parents, à des placements en famille d'accueil ou en centre de réadaptation, ou encore à un deuil. De plus, les personnes interviewées peuvent avoir vécu différentes relations conflictuelles et divers traumatismes au sein de leur famille. Ces difficultés peuvent provenir de querelles familiales, d'incompréhension, d'un contexte de violence physique, psychologique ou d'abus sexuels, de toxicomanie et d'alcoolisme ou encore de rejet affectif. La dynamique familiale comprend souvent plus d'un de ces éléments.

Toutefois, malgré les difficultés vécues du côté familial, certaines des personnes rencontrées ont des contacts positifs avec des membres de leur famille ou elles ont renoué avec certains de ceux-ci. Il n'y a que quatre personnes sur 22 qui ne semblent pas avoir vécu de difficultés sur le plan familial (4/22). Du moins, ces personnes ne nous ont pas identifié des difficultés importantes et/ou marquantes dans leurs relations avec la famille d'origine (parents, frères, sœurs).

Du côté des ruptures vécues par les personnes rencontrées, nous avons constaté que tous les jeunes proviennent de familles où les parents sont séparés ou divorcés (4/22). Dans un des cas, cette séparation a eu pour conséquence l'absence du père. La séparation des parents résulte majoritairement de querelles ou de violence conjugale. La consommation abusive d'alcool ou de drogues au sein de la famille exacerbe les conflits et la montée de la violence. Cette situation est également véridique chez les familles où les parents ne sont pas séparés.

Corinne est âgée de 16 ans. Elle provient d'une famille où les parents se sont séparés alors qu'elle avait deux ans. Sa mère a rencontré un conjoint qui a emménagé avec eux lorsqu'elle avait quatre ans. Ses parents ont divorcé car sa mère était victime de violence conjugale. Corinne a été elle-même victime de violence. Ses parents l'ont placée en centre de réadaptation parce qu'elle fuguait. Elle y a séjourné pendant cinq mois.

Ma mère, je me sentais comme si elle se « câlissait » de moi! Parce que quand mon beau-père me battait, je lui montrais les marques qu'il me faisait, puis elle disait « c'est juste des marques rouges, ça va s'en aller », mais...souvent c'étaient des bleus ou des cicatrices, tu sais...[...] Ma famille? (grande exclamation et rires) Ma famille, honnêtement, c'est une grosse gang de « fuckés » (rires). Bien oui (grande exclamation et rires)! Mon père c'est un « coke head », il m'appelle son « coco baby ». Il a fait de la « free base » [sorte de drogues] quand ma mère m'avait dans son ventre, ils faisaient de la « free base », ma mère puis mon père!

Anne a été élevée par sa mère à la suite de la séparation de ses parents lorsqu'elle était en bas âge. Sa mère ne voulait pas qu'elle voit son père et elle ne l'a revu qu'à l'âge de 22-23 ans. Lorsqu'elle demeurait avec sa mère, cette dernière était fréquemment hospitalisée pour des problèmes de santé et les enfants se retrouvaient en famille d'accueil. Elle y a séjourné à plusieurs reprises. Anne a subi de la violence physique de la part de sa mère et du conjoint de celle-ci. Ces derniers se disputaient constamment.

Mes parents se sont laissés. [...] Mon père, je ne l'ai revu seulement qu'à l'âge de 22 ans, 22-23 ans [...] Par la suite j'ai été élevée par ma mère. En trois ans, elle est entrée 11 fois à l'hôpital, on a été placés. Moi, j'ai été accueillie chez des familles d'accueil où j'étais bien. [...] On a été battu à coups de « strappes », à coups de « bolo », à coups de bâton. J'en ai tellement vu avec mes parents [mère et beau-père]. Ma mère puis mon beau-père passaient leur temps à se chicaner.

Roger provient d'un milieu où ses parents buvaient de façon abusive et où il y avait des actes de violence. Lorsqu'il était enfant, il ne pouvait amener des amis à la maison, il ne savait jamais quand ce serait la pagaille.

Je viens d'une famille dysfonctionnelle. [...] je ne pouvais pas avoir des amis, moi, chez nous...comme tout le monde! Tu sais..., amener des amis chez nous, c'était impossible. Tu ne savais jamais la minute que... la table aller virer à l'envers, que le bonhomme puis la bonne femme étaient pour se poigner à la gorge...

Certaines des personnes rencontrées proviennent d'un milieu où elles ont vécu du rejet affectif ou d'un milieu sans affection. Monique fut victime de rejet et de violence de la part de sa mère. Elle a également subi des abus sexuels de la part de son frère aîné. Lorsqu'elle l'a raconté à sa mère plusieurs années plus tard, cette dernière ne l'a pas crue.

Mon frère, avant qu'il se marie, ma mère voulait que ses garçons se marient vierges, avant qu'il se marie, au lieu de faire ça avec sa blonde, il venait m'achaler moi. Il voulait que je le masturbe, bien j'en étais assez écœurée, écœurée, j'avais assez hâte qu'il se marie et qu'il « crisse » son camp. [...] Vous savez une fois je l'ai dit à ma mère, j'avais 25 ans puis j'étais mariée, elle m'a traitée de menteuse. Même si je l'avais dit auparavant, c'est moi qui en aurais encore mangé, j'étais un mouton noir pour eux autres. Souvent je me posais la question, est-ce que c'est ma vraie mère?

Le père biologique de Roxane a disparu de sa vie alors qu'elle était âgée de deux ans. Peu après, un autre homme vient s'installer avec elle et sa mère. Ce nouveau conjoint avait déjà trois enfants. Sa mère et son conjoint, qu'elle nomme son deuxième père, auraient également eu des enfants ensemble. Au total, Roxane a trois frères et quatre sœurs. Sa mère les a abandonnés alors qu'elle était âgée de 14 ans. Elle ne l'a jamais revue depuis. Elle est alors demeurée avec son deuxième père. D'après Roxane, le départ de sa mère concorderait avec la

prise de conscience que ses enfants ont subi des abus de la part de cet homme. Lorsqu'elle a confié à sa mère les abus qu'elle a subis, cette dernière l'a maltraitée physiquement. Roxane a été victime d'abus sexuel et de violence physique de la part de son deuxième père dès son enfance jusqu'à l'âge de 14 ans.

Parce que mon deuxième père nous a tous violés, toute la gang, frères et soeurs. Moi, c'est à partir de l'âge de sept ans jusqu'à 14 ans qu'il m'a violée [...] Je pense que c'est à partir de l'âge de trois ans qu'il a commencé à me faire des attouchements, d'après ce que je me rappelle. Trois ans, aie, c'est loin, c'est 30 ans passés. Mais ça ne fait rien, des affaires de même tu t'en rappelles pour le reste de ta vie, tu essaies de les oublier mais elles restent.

La perte d'une personne significative est également une rupture importante dans la vie de certaines des personnes rencontrées. Paul était très près de sa mère et il a vécu difficilement son décès.

Puis avec la perte de maman en 1989, cela a été un événement vraiment touchant pour moi, parce qu'on était comme les deux doigts de la main, on était inséparables, partout où maman allait j'étais avec elle. [...] la perte de maman ce n'est pas évident, tu sais, quand... Je faisais des voyages même avec maman [...] elle m'emmenait avec elle, j'étais son bébé, tu sais.

4.2.2 LES RELATIONS CONJUGALES

Le vécu des personnes qui ont connu des relations de couple est également empreint de ruptures. Onze des 18 adultes rencontrés ont connu des séparations (11/18). Dans le cas des jeunes rencontrés, deux ont vécu une rupture amoureuse significative. Nous ne pouvons évaluer l'ampleur des difficultés vécues par les jeunes à l'intérieur des relations de couple sur la base de ces deux cas, toutefois nous pouvons avancer que certains jeunes connaissent des ruptures significatives dans leur parcours de vie. Du côté des femmes, certaines ont vécu des situations de violence physique et psychologique, plus précisément dans le cas de trois femmes que nous avons rencontrées. Ce vécu de violence laisse des marques profondément ancrées.

Pour Benjamin, âgé de 17 ans, la rupture avec son amoureuse l'a bouleversé. Il a alors commencé à sortir dans les bars et à consommer des drogues.

Il y a (prénom) mon ex-copine. Elle, elle m'a changé « bout par bout ». [...] je l'ai aimée au « bout ». Elle m'a laissé pour un gars beaucoup plus vieux que moi [...] Quand elle m'a laissé, j'ai « viré sur le top ». J'ai commencé à sortir dans les bars, à faire de la drogue, puis tout cela.

Le départ de la conjointe d'André, l'a laissé dans une impasse où il n'attend que le retour de cette dernière afin d'être heureux à nouveau. Il a fait des tentatives de suicide à la suite du départ de sa conjointe. Lorsque nous lui avons demandé ce qui le raccroche à la vie, il nous a répondu l'espérance du retour de son ex-conjointe, sans ne pouvoir envisager autre chose.

L'espérance de retour. (...) NON c'est à peu près la seule affaire. Parce qu'à part de ça, il n'y a plus rien qui me tient, c'est pour ça, les tentatives de suicide.

Pour sa part, Monique a été victime de violence de la part de son premier mari, tant physique et psychologique que verbale.

Puis j'ai vécu neuf ans avec lui, c'est un alcoolique. Mes enfants mangeaient des volées, moi je mangeais... J'ai été maltraitée depuis le début. [...] Disons qu'aujourd'hui, je peux en parler parce que j'en suis sortie de ce cycle-là. Avant ça, je n'étais pas capable d'en parler. Aujourd'hui, je suis capable d'en parler parce que ça m'a pris des années à m'en sortir. Ça m'a pris 15-20 ans. Lui, il disait tout le temps que j'étais malade, que j'étais malade dans la tête. [...] quoique que ce soit qu'il arrivait, j'avais toujours une volée, un de ses chums venait à la maison, ils buvaient trop, et je lui disais de ne pas faire de bruit pour ne pas réveiller les enfants, j'avais une volée. Puis j'ai eu un coup de carafe sur le nez, je perdais connaissance, il continuait à me frapper [...] Il m'a étranglée quelques fois, coupé la respiration, jusqu'à ce que je tombe par terre. Quand j'étais tombée puis que je commençais à me relever, il refaisait la même chose. J'avais des témoins, tout le monde avait tellement peur de lui que personne ne bougeait. Je me disais toujours : « Quelqu'un va venir à mon secours ».

Louise a également subi de la violence de la part de son mari et ce, pendant 25 ans. C'était un joueur pathologique et il la forçait à travailler des heures supplémentaires afin de combler ses besoins monétaires pour jouer. Il la dénigrait, la battait et la privait de nourriture.

[...] puis il me traitait de folle, j'étais laide, puis il riait de moi [...] Alors mes paies, il fallait que je les lui donne [...] il n'y avait jamais assez d'argent même si je faisais du surtemps au gouvernement, je faisais du temps supplémentaire de 7h à 9h le soir, puis j'avais les yeux enflés de fatigue [...] il me faisait travailler à d'autres endroits s'il n'y avait plus de temps supplémentaire au gouvernement. [...] Il m'a battue, il m'a privée de nourriture [...] j'étais descendue à 75 livres lorsque je suis entrée au [nom centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale] [...] mais ce n'est pas croyable la vie que j'ai eue et c'est pour ça que je te dis, à 58 ans, tu sais, il n'y a rien d'important, ce que j'ai l'air, mon apparence, je ne me regarde pas dans le miroir. Quand je me peigne, je regarde seulement mes cheveux [...] parce qu'il me disait toujours : « Tu as une face à bûcher dedans. ».

4.2.3 LES RELATIONS AVEC LES ENFANTS

Certaines des personnes rencontrées ont également vécu des ruptures au sein de la relation parent-enfant. Certaines maintiennent un contact avec leurs enfants alors que d'autres ont

perdu tout contact avec ces derniers. La rupture ou la distance avec les enfants peut être causée par la séparation d'avec le conjoint ou la conjointe, ou le départ des enfants chez l'autre parent. La relation parent-enfant des personnes interviewées est empreinte des embûches et des difficultés que ces dernières ont vécues. Certains enfants s'éloignent de leurs parents parce qu'ils considèrent que leurs parents ne les ont pas protégés d'eux-mêmes ou d'autrui. Dans un des cas, une mère consommait de façon abusive et une de ses filles lui en veut d'avoir tant consommé pendant qu'elle avait la garde de ses enfants. Dans un autre cas, les filles d'une dame rencontrée lui en veulent de ne pas les avoir protégées contre la violence et les abus qu'elles ont subis.

Treize des 18 adultes rencontrés ont des enfants (13/18). De ce nombre, huit personnes entretiennent un lien avec leurs enfants tandis que cinq d'entre elles les voient peu ou pas. Plusieurs personnes ont des enfants dans la vingtaine, voire la trentaine. Au moment où nous les avons rencontrées, il était donc peu question de la garde des enfants. Anne était la seule à avoir la garde légale de ses enfants au moment de l'entrevue. Roger n'a plus la garde de sa fille cadette et Laurent n'a désormais la garde de ses filles que les fins de semaine. Les quatre jeunes que nous avons rencontrés n'avaient pas d'enfant.

Le fils de Sylvianne a été placé en famille d'accueil en bas âge car elle ne pouvait s'en occuper. Elle a maintenu un bon contact avec son fils qu'elle semble voir régulièrement.

Puis je n'étais pas capable de garder mon enfant parce que j'étais malade, ils ont été obligés de le placer dans une famille d'accueil. Ça, je n'ai pas accepté ça trop, trop. Malgré tout, il vient pareil faire un tour, tu sais, il y a ça de bon, oui.

Monique sent que ses filles s'éloignent d'elle en vieillissant. Elles lui en veulent pour ce qu'elles ont vécu au sein de la famille : violence physique, abus sexuel.

Mes enfants mangeaient des volées, moi je mangeais [...]. Ma plus vieille a été violée par son père. Aujourd'hui, mes deux filles m'en veulent à mort. Elles ne me parlent pas parce que je n'ai rien fait pour elles. [...] avec le temps, mes enfants... Mes deux filles se sont beaucoup éloignées. Elles ne viennent même pas aux Fêtes, ni à la fête des Mères, elles ne m'appellent plus du tout. C'est moi qui les appelle de temps en temps et elles n'ont jamais le temps de me parler.

Depuis la séparation d'avec sa femme, André n'a plus de contact avec ses enfants. Il voit parfois son fils lors de rencontres fortuites.

...je vois mon gars, de temps en temps. [Et avec votre fille?] Je ne l'ai jamais revue depuis la séparation. Depuis que ma femme est partie, depuis trois ou quatre ans. [Mon garçon], quand il passe, je reconnais son camion. Il fait la livraison des

paquets, des lettres pour (nom de compagnie). C'est lui qui a la route de (nom de ville) puis comme je suis souvent dans la ville, je le rencontre.

Alain a connu plusieurs périodes d'incarcération et de vie itinérante. La relation avec ses deux filles est marquée par ces ruptures. Ce dernier semble malgré tout maintenir un certain contact et un bon lien avec celles-ci.

...je l'ai encore la relation avec mes enfants, ils en ont rien qu'un, un père et ils ne cassent pas le cycle trop, trop, ils m'aiment bien. [...] C'est ce que je te dis, elles ont toujours un père fragile. Ma relation avec elles, tu sais, c'est fragile, c'est dur à dire ce qui se passe entre nous autres. Non, on est bien ensemble et c'est tout.

De son côté, Philippe n'a pas revu son fils depuis que ce dernier avait deux ans et demi. Il a quitté la mère de son fils et ne l'a jamais revu.

J'ai eu un enfant, j'ai un fils de 13 ans. Il me manque énormément mon fils. [...] Sa mère et moi, on s'est laissés. [...] j'ai pris son linge, j'ai mis ça dans des sacs à poubelle, j'ai barré les portes et j'ai dit «salut». Mon fils avait deux ans et demi.

4.2.4 LES EXPÉRIENCES VÉCUES EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs des personnes interviewées ont connu des relations conflictuelles avec leurs pairs en milieu scolaire. Elles étaient mises à l'écart ou ridiculisées. L'habillement semble une des causes prédominantes du rejet par les pairs; l'apparence semble jouer un rôle de premier plan pour être accepté par les autres. Les garçons sont les plus susceptibles d'utiliser la violence pour régler leurs conflits avec autrui, alors que les filles semblent davantage se replier sur elles-mêmes. Certaines personnes ont vécu des difficultés académiques. D'autres ont connu des difficultés avec des professeurs ou la direction. L'affiliation à des pairs d'influence négative a également été soulevée.

La majorité des personnes rencontrées ont un niveau d'études secondaires (16/22). De ce nombre, environ la moitié (8) ont terminé leurs études secondaires ou l'équivalent (diplôme d'études professionnelles, 12^e année). Deux des personnes rencontrées n'ont pas terminé leurs études primaires (2/22). Les autres ont un diplôme d'études collégiales (2/22) ou universitaires (2/22). Les quatre jeunes que nous avons rencontrés ont abandonné l'école. Trois de ceux-ci n'ont pas terminé leurs études secondaires et une des jeunes filles rencontrées a mis fin à ses études collégiales après une année. Les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou primaires semblent avoir rencontré davantage de difficultés en milieu scolaire.

André avait des difficultés à mémoriser et à comprendre les notions apprises à l'école.

Ah! Moi, je n'étais pas bon à l'école. [...] Mais disons qu'aujourd'hui je peux mémoriser plus qu'avant. [...] J'entendais mais ça ne rentrait pas, la cassette n'enregistrait pas! Aujourd'hui c'est le contraire. Aujourd'hui je comprends des affaires que je ne comprenais pas dans ce temps-là.

Corinne, âgée de 16 ans, était ridiculisée car elle faisait de l'embonpoint. Au primaire, elle se tenait à l'écart et ne voulait pas se mêler aux autres. Elle vivait des difficultés à la maison et se sentait différente des autres enfants à cet égard.

Parce que j'étais grosse avant, j'étais grosse... tellement qu'on riait de moi! Je pesais comme 175 livres. Puis tout le monde riait de moi! Je n'avais jamais une belle vie à l'école, tout le monde m'appelait la grosse [...] Moi je ne parlais vraiment à personne au primaire, tu sais j'étais dans mon petit coin, comme, je m'en « câlissais » du monde parce que j'avais tellement une vie « fuckée » chez nous que ça ne me tentait pas d'avoir des amis. Tu sais, ça ne me tentait pas de jaser avec du monde, je ne me sentais pas normale alentour du monde; fait que je ne me tenais pas avec du monde! J'avais de la misère!

Roger a été ridiculisé à cause de son habillement. Il se battait avec ses pairs. À l'école secondaire, il s'est fait recruter par un revendeur pour vendre des drogues, ce qui est devenu sa raison de se rendre à l'école.

... ma jeunesse à l'école ça été pas mal plus de la bataille que d'autres choses, mais j'avais toujours des bonnes notes puis j'étudiais jamais! [...] à l'école ça été un massacre, j'ai fait rire de moi continuellement parce que j'étais habillé comme la chienne à Jacques, mes parents étaient pauvres, qu'est-ce que tu veux que je te dise! [...] Puis malheureusement (soupir), quand je suis arrivé à la Polyvalente...j'avais l'air marginal, ça fait que je me faisais écœurer puis je me battais avec tout le monde bien... Il y a un gros « pusher » qui m'a accosté et puis il m'a dit... « Hey aimerais-tu ça faire de l'argent avec tes chums?... Vite fait là? ». J'ai dit : « Oui. ». Alors j'ai commencé à vendre de la drogue pour me faire de l'argent. Moi j'allais à l'école, ce n'était pas pour apprendre, c'était pour vendre!

Alexandre, âgé de 17 ans, ne voulait pas suivre les règles établies à l'école et était souvent suspendu. Il se battait avec d'autres jeunes et il s'est lié d'amitié avec des amis consommateurs.

Bien, à l'école, j'étais vraiment un petit enfant, un petit élève à ma façon aussi. Ça marchait un peu comme chez-moi, c'était le même roulement que chez-moi. Moi je ne voulais pas suivre les règlements, moi je m'en foutais pas mal. [...] Je me battais dans la cour d'école avec d'autres jeunes [...] Comme mes amis à l'école, moi...la plupart des gens que moi je fréquente, c'est du monde qui sont drogués, bien, pas tous, en général, moi je dirais en général. [...] Je me tenais pas mal avec du monde comme ça à l'école puis c'étaient mes chums. Mes pauses, je « skippais » mes cours, je me sauvais, je m'en foutais de l'école. J'avais des suspensions, je m'en foutais. J'avais une suspension, pour moi c'était une journée de congé.

Roxane était timide et se tenait en retrait des autres. Elle n'a pas obtenu son diplôme d'études secondaires, car elle a attaqué un professeur et un directeur. À cette époque, elle consommait et se prostituait.

Ça n'allait pas bien, non, ça n'allait pas bien. Je me faisais faire par les gars, parce que j'étais déjà costaud à l'âge de 13 ou 14 ans, puis j'étais un peu timide, alors je me tenais toujours toute seule, j'étais toujours toute seule [...] Jusqu'à l'âge de 17 ans, là, à 17 ans, je n'en pouvais plus. J'avais des cernes en-dessous des yeux, j'étais fatiguée, j'étais brûlée raide, tu sais. J'allais en menuiserie ou en mécanique puis j'étais légume raide. Il y a une fois où je me suis quasiment coupé le bras. « That's it », j'ai fini l'école, oublie ça [...] J'ai terminé en 1987, je n'ai pas gradué parce que j'ai battu le professeur et le directeur.

Philippe a également connu des problèmes avec les professeurs. Il était victime de racisme parce qu'il était amérindien et il répliquait aux insultes reçues des professeurs par des coups.

J'étais batailleur de rue et au secondaire aussi, ce n'était pas contre d'autres élèves, c'était contre les professeurs. Puis il y avait toujours le racisme. Le professeur disait: « aie, le sauvage, je te parle! ». Le professeur mangeait une volée.

4.2.5 LES EXPÉRIENCES VÉCUES DANS LE CADRE DU MILIEU DU TRAVAIL

Certaines personnes ont connu des expériences de travail négatives. Celles-ci peuvent découler de mésententes avec les collègues de travail ou avec les supérieurs, de l'exploitation d'un patron, de préjugés et de discrimination, du fait que certaines personnes n'ont pas aimé certains emplois qu'elles ont occupés ou qu'elles ont considéré l'expérience difficile, ou encore qu'elles ont connu des réorientations des carrières. Plusieurs ont connu des pertes d'emplois ou des congédiements. D'autres ont possédé des commerces qui ont fermé leurs portes.

Roger a vécu des difficultés avec ses collègues de travail. Il travaillait comme préposé aux bénéficiaires auprès de personnes âgées. Il était témoin des mauvais traitements dont celles-ci étaient victimes et ne l'acceptait pas du tout. Parfois, il pouvait en venir à des gestes de violence envers ses collègues. Il a perdu cet emploi qu'il aimait et qu'il a occupé pendant 15 ans. Il a également été mis à la porte de différents emplois. Dans tous les cas, il semble avoir été mis à la porte parce qu'il y commettait des actions frauduleuses, voire illégales.

...il y a bien des injustices envers les personnes âgées..., cruauté mentale et physique...J'ai vu un résident se faire traîner jusqu'à sa chambre. J'ai empoigné le préposé à la gorge, j'ai failli perdre mon emploi cette fois-là, je l'ai levé carré de terre puis je lui ai dit : « Écoute bien, si t'es fatigué, prends une pause. Le résident que tu

es en train de traîner à terre ça ne fonctionne pas avec moi, ça. »...J'étais bien protecteur, puis des fois mon petit caractère violent sortait, puis...le monde avait peur de moi, un petit peu [...] Ils m'ont assez fait de misère ce n'est pas possible. Les gens ne m'aimaient pas parce que je n'avais pas, pour eux autres, je n'avais pas un visage sympathique, je ne collais pas dans le décor!

Benjamin, âgé 17 ans, a connu une expérience négative avec un patron au cours d'un emploi d'été alors qu'il était âgé de 13 ans. Il a été rémunéré en-deçà du salaire minimum pour le travail qu'il a effectué. De plus, peu avant de se retrouver à la rue, il a perdu son emploi dans un restaurant sans raison apparente.

Dès l'âge de 13 ans, j'ai commencé à travailler au (nom de restaurant) à (nom de ville). Tu sais, c'était un petit job, mon premier petit job, j'étais motivé au bout, mais le monsieur m'a fait travailler tout un été durant, dans la plonge, en arrière, puis dans la préparation, quand j'avais 13 ans, pour juste 4\$ de l'heure pendant tout un été. Il me disait tout le temps, je vais te payer la semaine prochaine, je vais te payer la semaine prochaine, pendant tout un été. Pour qu'à la fin de l'été, il me donne un chèque de 500\$. Je faisais des 30-40 heures par semaines puis quand on a fait les calculs moi et ma mère, il m'avait payé 4\$ pour tout l'été.

Émile a été victime de discrimination de la part de ses supérieurs en lien avec son problème de santé mentale. On ne lui accordait pas d'emplois permanents parce qu'il est schizophrène. De plus, il a vécu des incompréhensions en milieu de travail face à sa maladie.

Ils ne me donnaient jamais des contrats d'un an ou d'emplois permanents justement parce que j'avais une santé mentale... douteuse [...] Mes patrons immédiats voulaient me garder, parce qu'ils trouvaient que je travaillais bien [...] puis leur patron à eux autres, à (nom de ville), qui était le patron régional de toute la (nom de la région) a dit : « Non, je ne veux pas avoir de fou qui conduit mes camions. » [...] Des fois j'abandonnais mes médicaments, quand je travaillais, puis là, je commençais à avoir des désillusions, à avoir des hallucinations. Mes patrons étaient insultés par ça...Puis ils me mettaient à la porte ou ils s'arrangeaient pour que je parte.

Claude a connu différentes expériences de travail qui l'ont amené à réorienter sa carrière.

J'ai travaillé un an avec les délinquants juvéniles et puis je me suis aperçu que ce n'était pas fait pour moi. [...] Je suis allé en garderie et puis j'ai beaucoup, beaucoup aimé mes amis de garderie. ...À la fin, moi, j'avais le groupe des deux ans. [...] C'est la période du non, c'est la période d'affirmation [...], en tout cas, c'est un groupe d'âge qui est difficile. Puis au bout de 10 ans, là je me suis dis, notamment les couches, je me suis dis : « Là les couches j'en ai assez changé dans ma vie, j'en ai mon tas.» C'était le cas de le dire, alors ce n'est pas compliqué, je rêvais aux couches la nuit. [...] J'avais vu une annonce dans le journal pour aller travailler avec des handicapés intellectuels [...] ce qui fait que de 2000 à 2002, je suis resté avec ces personnes-là. [...] Ça fait que là, j'ai dit : « Non, non, avant de virer fou moi aussi, je suis aussi bien de faire quelque chose. »

Manon a connu une expérience de travail particulièrement difficile comme transcriptrice au gouvernement fédéral.

Ca me faisait mal le contenu des délibérations, parce que tu pouvais avoir cinq minutes dans le domaine social, cinq minutes dans le domaine de l'économie, cinq minutes dans bon, d'autres types de comités et puis à un moment donné, tu tapes une tranche dans le social. [...Il y a des] choses qui me faisaient mal et je pleurais, même les larmes me coulaient quand je tapais les délibérations sur des choses comme ça qui, moi, m'auraient affectée.

De son côté, Philippe a possédé deux entreprises qui ont fermé leurs portes. Il a tout perdu et s'est retrouvé à la rue.

Quand je suis revenu en Outaouais, j'avais décidé de partir une entreprise. J'ai réussi, ça a été ma première séparation. C'est là que ç'a commencé les vrais problèmes. J'ai tout perdu, je me suis réveillé complètement dans la rue. [...] J'ai été un homme qui a tout eu, j'ai eu deux entreprises.

4.2.6 L'ÉTAT DE SANTÉ

Plusieurs des personnes rencontrées sont affectées par des problèmes de santé physique ou mentale. Un certain nombre connaissent les deux à la fois. Certaines personnes vivent des maladies physiques ou mentales qui limitent leurs activités quotidiennes et les rendent même parfois inaptes au travail. Certaines ont mis fin à leurs études à cause de problèmes de santé.

Sur le plan des problèmes de santé physique, quatre personnes ont des maux de dos (4/22), deux le cancer (2/22), deux l'Hépatite C (2/22) et une le VIH (1/22). D'autres ont une santé fragile ou des maladies chroniques. Un des jeunes hommes rencontrés a subi une opération à la main qui affecte sa motricité et sa dextérité alors qu'une autre personne est épileptique.

Du côté de la santé mentale, cinq (5/22) personnes ont reçu un diagnostic de schizophrénie (3/22), de maniaco-dépression ou encore de personnalité dépressive. Huit (8/22) autres vivent ou ont vécu des fragilités psychologiques pouvant résulter en des tentatives de suicide ou des pensées suicidaires, ou encore des épisodes d'épuisement ou de dépression. Une des jeunes filles et un des hommes rencontrés ont une tendance anorexique, alors qu'une autre des jeunes filles a une tendance à l'automutilation.

Benjamin, âgé de 17 ans, a subi des opérations à l'une de ses mains. À la suite de ces opérations, il a perdu la sensibilité dans trois de ses doigts, ce qui limite sa dextérité et sa

vitesse d'écriture. Il a mis fin à ses études secondaires, en partie à cause de cela. Il a également des problèmes de genoux.

J'ai lâché l'école à la Polyvalente, au régulier, pour cela aussi. Je ne vais pas au même rythme qu'un élève standard, si on peut appeler ça comme ça, ou normal parce que je n'écris pas aussi vite. Ma main devient engourdie en moins de 15 minutes; si j'écris, ma main va devenir engourdie. C'est pour ça qu'à l'éducation aux adultes c'était à mon rythme et tout, mais j'avais trop d'amis, trop de connaissances là-bas, que je « skippais » tout le temps [...]

Antoine connaît aujourd'hui une perte d'autonomie physique découlant d'un accident de travail qui est survenu il y a presque 20 ans. Il a été opéré au dos à l'époque et n'a plus connu d'emplois rémunérés depuis.

Bien, il y a des limitations : je ne peux pas marcher trop longtemps, je ne peux plus forcer, il ne faut pas que je tombe, j'ai mal pour trois jours après.

Alain a contracté le VIH il y a 15 ans. Il est inapte au travail.

Bien, j'ai contracté le VIH parce que je ne me protégeais d'aucune façon, puis je ne respectais plus mes limites, je ne me respectais plus, puis j'étais dans la prostitution, puis dans la drogue par dessus les oreilles [...] j'étais complètement déconnecté. [...] Il ne faut pas que je travaille, tu sais. Je suis... avec ma médication et tout ça, tu sais, il faut que je fasse attention de ne pas trop forcer, sinon je ne récupère pas [...] Il ne faut pas que je marche trop, je m'épuise facilement.

Monique a effectué cinq tentatives de suicide lorsqu'elle demeurait avec son conjoint violent. Aujourd'hui, elle a différents problèmes de santé physique. Elle reçoit une pension d'invalidité.

Avec mon premier mari, j'ai fait cinq tentatives de suicide. Parce que quoi qu'il arrivait, j'avais toujours une volée [...] Asthmatique, bronchite, l'emphysème. Il appelle ça MCP. C'est pulmonaire, chronique, il n'y a rien à faire. [...] L'oxygène depuis un mois [que je l'ai] à la maison, les pompes, ça fait des années. Disons que j'ai un médicament pour le cœur, j'en ai un pour tenir mon sang clair, je fais de l'arthrose et de l'arthrite. J'ai des pilules pour mes jambes, je n'ai plus aucune force dans mes jambes, aucune.

Micheline a été diagnostiquée maniaco-dépressive il y a une quinzaine d'année. Elle a fait des tentatives de suicide. Elle présente également différents problèmes de santé physique. Elle avait contracté une Hépatite C, mais les tests démontrent qu'il n'y plus de trace de cette maladie dans son sang. Elle est inapte au travail.

Je suis diagnostiquée par un psychiatre là, je suis maniaco-dépressive. [...]J'ai] des pilules pour le pancréas, des pilules pour la pression, des pilules pour l'estomac parce que je fais une hernie d'estomac. [...] Le pancréas, bien, je peux entrer à l'hôpital d'une minute à l'autre, je ne sais jamais, il est fini. [...] Je fais de l'emphysème, ils ont découvert ça la dernière fois aussi, il ne me reste que 40% de mes poumons. [...] Puis j'avais contacté l'Hépatite C, mais quand je suis allée à

l'hôpital il n'y a pas longtemps pour mon pancréas, ils m'ont passé des prises de sang, les deux ou trois dernières fois que je suis entrée à l'hôpital, puis il n'y en a aucune trace. [...] Le docteur ne veut pas que je travaille. C'est ça, c'est parce que mon humeur peut changer bien, bien vite. Puis depuis le temps, disons, avec le pancréas et ceci et cela, je ne suis plus vraiment en forme pour ça. Il ne faut pas que j'aie de pression, je ne l'accepte pas, je ne suis pas capable, la pression là, je deviens bleue.

Émile a été diagnostiqué schizophrène à l'âge de 16 ans. Il avait des hallucinations auditives et des délires. Il est aussi aux prises avec le syndrome de Gilles de la Tourette. Il a appris récemment que le cancer qu'il a dans un pied s'est réactivé.

J'avais 16 ans quand j'ai rencontré un psychiatre puis que j'ai été catalogué comme schizophrène [...] Moi j'ai tenté huit suicides, mais là je ne le ferais plus. [...] J'ai appris dernièrement que j'avais le cancer aussi. [...] Bien, pour le cancer, ils vont m'opérer pour une biopsie, le 11 juin, mais ça fait huit ans que je l'ai ce cancer-là. Il était comme dormant, mais il s'est mis à s'activer là.

Corinne est âgée de 16 ans. Elle a des pensées suicidaires et une tendance anorexique.

Au lieu de sauter des coches puis partir sur des « trips » de suicide bien je fume un joint. [...] J'ai peur de devenir grosse. Parce que j'étais grosse avant, tellement qu'on riait de moi! [...] J'ai maigri beaucoup pendant que j'ai fait ma fugue, puis là je suis heureuse avec moi, mais je pèse 127 livres, même pas! 123, 125 livres, puis je veux en perdre plus. Je me regarde dans le miroir puis je me dis : « Oh! Fuck t'es grosse! ». [...] puis si je force trop en faisant des exercices, je n'ai pas assez d'énergie pour faire ça à cause que je mange pas bien, je mange peut-être une fois par jour, même pas, des fois je passe des journées sans manger!

Sandrine, âgée de 23 ans, a été diagnostiquée comme ayant une personnalité dépressive. Avant de se séparer de son copain, qu'elle a fréquenté pendant cinq ans et demi, elle a connu une période de dépression où elle a fait une tentative de suicide. Elle explique que sa tentative de suicide était davantage une négligence de sa part et provient de sa tendance à s'automutiler. Elle a aussi une santé physique précaire. Elle est anémique et elle a un système immunitaire faible.

J'ai été diagnostiquée comme quelqu'un de dépressif, mais pas dépressif « je veux me tuer ». Je ne suis pas suicidaire, je suis juste dépressive! Tu sais, comme chimiquement! [...] J'avais fait une tentative de suicide avant que moi puis mon chum on se laisse. [...] Non, mais c'est parce que c'était PAS une tentative de suicide! C'est eux autres qui ont classé ça comme étant une tentative de suicide! Dans le fond ce que c'était, c'est que je souffrais déjà d'automutilation. Fait que oui, j'avais comme des lacérations sur les bras, mais en gros c'est juste que j'ai fait la conne, puis j'ai bu plein de bières en prenant de la cochonnerie tu sais... Ce n'était rien que ça là! C'est parce que j'étais vraiment destructive au bout là! Tout ce que je pouvais faire pour me nuire, je le faisais! [...]

Paul a connu une période de dépression lorsque au niveau professionnel, il a eu de la difficulté à se trouver un travail et que sa mère est décédée.

J'avais un bon emploi au départ, c'était souvent sur appel. J'ai décidé d'aller me recycler à l'université et après l'université j'ai eu de la misère à me trouver du travail [...] Cela a été quand même difficile à accepter, parce que je faisais quand même des bons salaires, cela a été vraiment dur sur le moral. La perte de ma mère aussi, j'étais quasiment sur un « burnout ». Je suis venu à bout de me reposer pour éviter la dépression nerveuse.

4.2.7 LA QUESTION DES DÉPENDANCES

La plupart des personnes que nous avons interviewées ont connu ou connaissent encore aujourd'hui des problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool. Plus précisément, 14 des personnes rencontrées (14/22) ont été affectées ou le sont encore par de tels problèmes. Certaines ont mis fin à leur consommation abusive, ont cessé de consommer certaines substances ou encore ont réduit certaines consommations. Certaines ont dépensé d'importantes sommes d'argent dans leur consommation. Les quatre jeunes que nous avons rencontrés ont consommé des drogues (4/22). Trois de ceux-ci ont mis fin à leur consommation abusive de drogues dites dures, alors que le quatrième affirme ne pas avoir une consommation problématique de drogues ou d'alcool.

Anne a débuté sa consommation de cocaïne à l'âge de 21 ans avec son ex-conjoint. Elle en a consommé pendant environ deux ans.

De la cocaïne, j'en ai fait des années, deux ans et demi, deux ans. Par la suite, j'ai lâché. J'en fais une fois de temps en temps de la cocaïne, c'est tout. Je fume quand même mon joint tous les jours parce que ça me tient « relax » et que cela me fait du bien. [...] Bien, quand je restais avec mon conjoint, souvent on est allé « pawner » des choses. Puis on prenait au moins 20\$ pour acheter deux grammes de pot ou quelque chose du genre.

Micheline semble avoir réduit sa consommation de drogues et d'alcool. Elle consomme de la cocaïne et de la marijuana. Elle a effectué une dizaine de thérapies et de cures de désintoxication et ne désire plus en suivre.

...je ne suis pas une grosse, grosse consommatrice à comparer à avant, je fume bien mon petit joint, ces affaires-là, mais je ne consomme plus de bière, sauf hier soir j'en ai pris une. [...] Je prends un peu de cocaïne [...] Tout ce qui passait, ce qui se vendait le plus dans le temps je le prenais, comme un bout de temps la coke je la sniffais, après ça, bien, je l'injectais. Je la « puffe ». Mais là l'injection, oublie-ça, je n'en fais plus. [...] Au moins j'ai fait un pas, je consomme pas mal moins, je ne consomme pas à tous les jours, je ne bois plus. Hier j'ai pris une bière mais, mon

Dieu, ça c'est une bière aux deux ou trois mois là; avant c'était six ou huit grosses par jour. [...] Comme j'ai dit, j'y suis allée assez souvent [cures, thérapies] que là je n'y vais plus, je n'y vais carrément plus. [...] Ça revient tout le temps à la même chose, et je connais tout, tout ce qu'ils me disent, je peux le répéter avant eux autres [...] Non, j'en ai assez fait.

Alain a débuté à consommer des drogues vers l'âge de 13-14 ans. Il a expérimenté une panoplie de drogues. Maintenant, il consommerait moins qu'auparavant et ce, depuis 15 ans, date à laquelle il a appris qu'il avait le VIH.

On touchait à toutes sortes à toutes sortes de drogues de différentes qualités. [...] Moi j'ai vraiment tout essayé, mais pas juste essayé, non. Mais tu peux appeler ça du chimique à ce moment-là, en bas âge, des drogues de laboratoire là, le chimique, LSD, THC, du chimique là. [...] ...Depuis 15 ans, je ne te dis pas que je n'ai pas consommé de drogues dures là, mais je limite pas mal ma consommation. Depuis que je suis dans l'Outaouais, ici, j'ai eu des rechutes, des chutes, des rechutes, tu sais. Des fois, tu peux te «shooter», puis te dire «non, non, je n'ai pas bien fait», mais j'ai eu des rechutes. Mais depuis 15 ans que, moi, ma douce thérapie, avant ça je consommais à doses commerciales, là, depuis 15 ans je ne consomme plus.

Roxane a consommé de l'alcool et de la cocaïne. Elle a mis fin à la consommation abusive de drogues et d'alcool.

Je consommais de la coke puis de la Vodka, puis c'est ça. Je fumais un peu de pot mais pas plus, ma drogue préférée c'était intraveineuse, cocaïne. [...] La drogue, j'ai arrêté de consommer. J'ai arrêté j'avais, quoi, 29 ans, 29 ou 30 ans. J'ai fait des rechutes ici et là, mais pas plus que ça. [...] Parfois je dépensais plus que ce que je faisais, je me montais des « bills » avec les « pushers », ça n'a pas de bon sens [...] Je n'avais pas de problème avec les « pushers » du tout, moi, du tout, du tout, du tout. Tu sais, quand je disais une telle date ils étaient payés. Je n'ai jamais eu de problème, jamais, pas avec eux autres en tout cas.

Benjamin est âgé de 17 ans. Il a débuté à consommer de la marijuana vers l'âge de 13-14 ans et de la cocaïne lorsqu'il avait 16 ans et sortait dans les bars. Il a mis fin à sa consommation de cocaïne. Il maintient une consommation occasionnelle de marijuana et n'envisage pas d'y mettre fin.

À 13-14 ans, je fumais du pot puis je dirais que la première fois que j'ai pris de la cocaïne, c'était à 16 ans. Oui, c'est quand je sortais dans les bars. Je sortais dans les bars, (nom de bar) et plusieurs autres établissements puis c'est là que cela a commencé. [...] je dépensais beaucoup d'argent puis je faisais de la drogue dure, je dépensais mon argent pour la semaine puis c'était tout le temps comme ça [...] je ne fais plus de grosses drogues dures puis je peux fumer du pot une fois de temps en temps. [...] je n'arrêterai jamais de fumer du pot, ça je l'ai tout le temps dit, je vais tout le temps me le dire, je ne veux même pas me faire soigner pour ça parce que je trouve pas ça une drogue dure.

Benjamin et Sandrine, âgée de 23 ans, ont consommé des drogues dites dures. En contrepartie, ils n'envisagent pas d'arrêter de fumer et tous deux soulèvent la dépendance créée par le tabac.

C'est comme la cigarette. Il n'y a même pas un an, je ne fumais même pas la cigarette. C'est pour ça, tu sais, il n'y a même pas un an, je ne fumais pas la cigarette, mais maintenant j'ai tout le temps le goût d'en fumer une. (Benjamin)

Je fume la cigarette, ça, c'est comme, oublies ça... J'ai arrêté de prendre de la drogue, j'ai arrêté de boire, mais enlève pas mes cigarettes! (Sandrine)

4.2.8 LES DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE

Six des personnes (6/22) que nous avons rencontrées ont reçu une sentence d'emprisonnement. D'autres ont connu des contacts avec les policiers sans avoir été emprisonnées. Pour sa part, Micheline a connu quelques démêlés avec les policiers. Elle a déjà attaqué un policier. Elle n'a jamais reçu de sentence d'emprisonnement, car son avocat plaidait que ses actes étaient la conséquence de l'arrêt de sa médication; elle est maniaco-dépressive.

Il y a eu la police, je veux dire, quand tu es en état de consommation là, parfois tu commences de bonne heure le matin là. C'est parce qu'en boisson, un mélange boisson-médicaments, tu es pas mal violente. Disons que j'ai battu un policier. Ça n'a pas été long que j'étais à terre, par exemple. Après, ils ne m'oublient pas beaucoup quand ils me voient. Je pense que c'est pour ça que j'essaye de... Bien là, je ne fais plus affaire avec eux autres du tout. Non, je ne veux pas faire d'affaires avec eux autres, moi.

Paul a reçu une sentence d'emprisonnement de deux ans moins un jour lorsqu'il a poignardé son père. Ensuite, il a été sous probation pendant environ quatre ans.

J'avais poignardé papa [...] Puis le lendemain les policiers m'ont monté, j'ai comparu en cour [...] j'ai été « sentencé » à deux ans moins un jour. [...] La probation, c'est très difficile de s'en sortir, parce que tu manques une rencontre et là tu repasses en cour pour bris de probation, ensuite ils rallongent ta probation. Ça fait quatre ans, là, que je suis en probation. Elle est finie, là, ouf! au mois de mai et je me suis dit : « Dis-moi pas. ».

Camille a effectué un séjour en prison d'une durée de cinq jours à la suite d'un épisode de psychose. Elle a opté pour un séjour carcéral au lieu d'un séjour en hôpital psychiatrique, comme le recommandait le juge.

J'en ai déjà fait de la violence, j'ai même été emprisonnée cinq jours. Bien, j'ai fait de la violence verbale. J'ai fait des bris, j'ai brisé une fenêtre de 50 000\$ avec une

roche. C'est ça, c'est du vandalisme! Cela date de trois ans, j'ai réglé mon problème face à la violence [...] Mais moi, c'est dû à mon problème de santé tu sais, que j'ai fait un geste comme ça parce que, je pense au départ, que je ne suis pas une personne violente mais c'était du vandalisme puis des menaces de mort.

René a reçu une sentence de 16 ans d'emprisonnement parce qu'il a été reconnu coupable de voies de fait contre un individu.

À 18 ans, j'ai eu 16 ans de prison pour avoir battu un gars et l'avoir mis dans le coma six mois. J'ai fait huit ans puis je suis sorti, après ça j'ai changé de vie.

Roxane a effectué un séjour carcéral de 10 ans pour prostitution, vols à main armée, assaut sur un policier et assaut sur un intervenant.

J'ai fait 10 ans de prison [...] vols à main armée et toutes ces affaires-là, la prostitution, assaut sur policier, assaut sur intervenant, ça n'aide pas du tout.

Philippe a effectué un séjour carcéral d'une durée de trois ans et demi lorsqu'il était âgé d'environ 21 ans. Il avait trouvé son séjour et sa sortie d'emprisonnement particulièrement difficiles à cette époque. Beaucoup de choses avaient changé et les gens qu'il connaissait avaient déménagé. Le fait de se retrouver du jour au lendemain sans cadre et structure fut également difficile. Il a reçu une autre sentence d'emprisonnement récemment pour un vol de 250 000\$ dont il n'a purgé qu'une nuit. C'est grâce à un ami, qui est gardien de prison, s'il n'est demeuré qu'une nuit en prison au lieu de cinq ans, selon ce que le juge avait ordonné. Son dossier criminel aurait été effacé à sa sortie de prison.

La prison dans le Nord, pour les Amérindiens, la première année, a été un enfer énorme : toujours me battre, toujours être sur un pied de garde, toujours... Tu dors la nuit avec un œil fermé et l'autre ouvert, pour ne pas te faire poigner par d'autres gars pour du sexe.

Alain s'est associé au début de son adolescence à un milieu criminalisé, ce qui l'a amené tôt à être pris en charge par le système judiciaire. Il soulève que le système pénal est lui-même producteur d'itinérance. À ce titre, Laberge, Landreville, Morin et Casavant (2000, p.260) soulèvent que l'incarcération est le point tournant pour certaines personnes dans le cheminement vers l'itinérance.

C'est ça, je n'étais pas un ange alors, ce qui m'a amené en prison assez jeune [...] Bien, j'ai dû faire 12 ans de pénitencier. En 30 ans j'ai fait 12 ans. [...] Quand tu sors de prison tu es confronté à, «Oups! Tu as un dossier», ils ne t'engagent pas. Confronté à ce système-là, alors c'est doublement dur de sortir de la rue quand tu viens de la prison et de t'enlever les «patterns» de la prison de ton vocabulaire ou de ta tête, c'est une autre affaire, tu sais. Moi, je ne sais pas quoi te dire, je me suis battu avec le système pour essayer de sortir de la rue, mais au bout de la rue,

qu'est-ce que tu vas faire quand tu vas sortir de la rue? C'est beau, tu dis : «Je vais essayer de sortir de la rue.». Mais qu'est-ce que tu vas faire quand tu seras sorti? [...] Tu sors de prison, tu es dans la rue. Si tu n'oublies pas là, souvent les sorties de prison c'est le plus bel exemple de quelqu'un que tu mets dans la rue.

4.3 Les difficultés rencontrées découlant de facteurs structurels

Comme nous l'avons vu au cours de la première partie de ce document (cadre théorique), au-delà des vécus individuels, des facteurs structurels sont en cause dans la précarité des conditions de vie des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. En ce sens, certains facteurs structurels particuliers ont été identifiés au cours de la présente étude comme étant déterminants dans le processus de précarisation des conditions de vie des personnes que nous avons rencontrées. Les facteurs identifiés sont les suivants : le marché du travail, l'accessibilité à des logements abordables et salubres, les politiques sociales et les revenus de transferts gouvernementaux ainsi que le contact avec les agences gouvernementales.

L'itinérance et les situations de vie à risque d'itinérance s'expliquent par l'imbrication d'un cumul de difficultés personnelles et de facteurs structurels plus large. D'une part, les facteurs structurels touchent plus durement les plus faibles de notre société, les moins qualifiés, les moins scolarisés, les plus pauvres, les plus isolés (Gaulejac & Taboada Léonetti, p.20-21) et, d'autre part, les fragilités que peuvent présenter des individus sont exacerbées par des facteurs structurels. Par ailleurs, les changements actuels, entre autres sur le plan du marché du travail avec la précarisation des emplois, touchent aujourd'hui « aussi bien des populations qui se trouvaient intégrées antérieurement » (Gaulejac & Taboada Léonetti, p.53).

4.3.1 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La structure actuelle du marché du travail ne favorise pas tout le monde et certaines personnes se retrouvent hors circuit. La concurrence et la compétitivité du marché du travail, les offres d'emplois devenues moins nombreuses en raison des progrès techniques et de la restructuration du monde du travail, comme la précarisation des emplois et l'augmentation des emplois à temps partiel, affectent les personnes que nous avons rencontrées.

De plus, il est ressorti de cette étude que le niveau de scolarité, l'inexpérience, les problèmes de santé mentale et l'âge sont des facteurs qui peuvent rendre plus ardue l'intégration au marché du travail.

André est électricien et explique qu'il dépend des contrats reçus par l'employeur. Il ne semble pas travailler de façon régulière.

Quand tu as fini un édifice, il faut attendre que le contracteur fasse sa soumission puis qu'il ait gagné sa soumission.

Manon a travaillé de façon sporadique, à savoir une vingtaine d'années de façon contractuelle dans le domaine du secrétariat, entre autres, pour les gouvernements fédéral et municipal. Elle a également possédé une entreprise de traitement de texte à la maison. La durée moyenne de ces emplois était de quelques semaines à quelques mois.

...j'ai une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine du secrétariat, entre autres le ministère (nom de ministère)... [Quelle était la durée moyenne de vos emplois?] Deux fois six mois à la (nom d'une instance gouvernementale municipale). Il y a eu, je vous dirais, un an et demi, presque deux ans de traitement de texte à la maison quand j'avais les enfants. Il y a eu six semaines à (nom d'un ambassade)...

La papeterie où Laurent travaillait depuis environ 15 ans a effectué une mise à pied massive et il s'est retrouvé sans emploi. Il nous a confié qu'il est confiné dans des emplois à temps partiel peu rémunérateurs, proportionnellement au nombre d'heures accomplies depuis qu'il ne travaille plus à la papeterie. Il relie sa difficulté à trouver un emploi plus régulier à sa faible scolarité. De plus, Laurent considère qu'il est plus difficile de trouver du travail en vieillissant.

Des petits « jobs », ouais. Livrer pour le chinois (nom d'un restaurant), tu sais, jusqu'à temps que j'aie mon auto. J'ai fait un bout dans le courrier, pour une compagnie de courrier, j'ai couché dans une auto pendant cinq mois, je faisais quasiment 2 000 kilomètres par semaine, je n'étais pas payé plus, ils m'ont usé. Tu sais, quand tu n'as pas gros d'instruction, c'est tout le temps le petit qui paye pour. [...]...j'ai tout le temps eu des bons jobs, des vraiment bons jobs. Plus tu vieillis, plus c'est dur de te placer. C'est bien dur là.

La moyenne d'âge des personnes que nous avons rencontrées est de 40 ans. Il s'avère que celles dans la quarantaine ont plus de difficulté à retrouver un emploi. Roger (11H) se cherche du travail depuis deux ans. On lui répond qu'il ne correspond aux normes. Il se questionne à savoir si son apparence physique et son âge sont en cause. Il soulève également la préoccupation des employeurs d'embaucher des candidats diplômés.

...on me dit que je ne répond pas aux normes! Peut-être à cause de mon âge, je ne

le sais pas! [...] La plupart du temps, le gars qui m'interviewe est en moins bonne forme que moi, tu sais! Il a une bedaine grosse de même puis il me dit « Écoutez, vous êtes un peu vieux pour cet emploi-là » [...] L'autre jour, il y a un gars qui vient chercher des gars pour travailler... J'ai dit « Hey, je suis en santé, je vais travailler moi ». Il me dit « T'as les cheveux pas mal longs ». [...]...même si le gars sait que tu es capable de faire la « job » mieux que lui... Non, lui ça lui prend son petit papier!

René est peu scolarisé et il est confiné à travailler au noir.

...je n'ai pas été aux études assez longtemps, j'ai arrêté en 5e année, c'est ça qui est dur, il faut que je pogne des jobs qui paient en-dessous de la table...

Le peu d'expérience de travail est également un facteur qui rend plus ardu la recherche d'un emploi. Anne a de la difficulté à se dénicher un travail car elle a peu d'expériences et celles qu'elle possède sont des expériences de travail au noir.

Je trouve cela dur aujourd'hui de me poigner un emploi. C'est très dur. Bien c'est que premièrement tu n'as pas d'expérience dans le marché du travail. Tu en as mais c'est que c'est souvent au noir, ou quelque chose d'autre.

Alain et Roxane soulèvent la difficulté de dénicher un emploi lorsqu'on a un casier judiciaire. Le casier est un stigmate qui s'avère une barrière importante à l'employabilité. De plus, ceux-ci ne possèdent pas d'expérience de travail en dehors du milieu criminalisé (vols, vente de stupéfiants, prostitution) qu'ils ne peuvent ajouter à un curriculum vitae.

Bien, je n'ai pas vraiment d'expérience de travail, je ne veux pas élaborer beaucoup là-dessus. [...] J'ai vécu des fruits de la rue [...] quand tu sors de prison tu es confronté à, «Oups! Tu as un dossier», ils ne t'engagent pas... (Alain)

Là je cherche pour des emplois, mais ce n'est pas facile quand tu as un dossier judiciaire la longueur du bras, des vols à main armée et toutes ces affaires-là, la prostitution, assaut sur policier, assaut sur intervenant, ça n'aide pas du tout. (Roxane)

Pour ce qui est des jeunes, il est important de soulever que ceux-ci peuvent être victimes de l'exploitation de certains employeurs qui abusent de leur bonne volonté et de leur naïveté. Benjamin n'a été rémunéré qu'à la fin de son été de travail lorsqu'il a travaillé dans un restaurant à l'âge de 13 ans. (voir citation à la page 36 de ce document). De plus, il a été mis à la porte d'un autre emploi sans raison apparente.

J'ai perdu mon travail pour raison X qu'ils ne m'ont jamais expliquée. Mais selon moi, c'est à cause de ma main parce que j'ai manqué quelque temps dans le temps de Noël. Souvent mes rendez-vous étaient à Noël, c'était au mois de décembre puis je devais aller voir souvent à (nom d'un hôpital). Puis en ce moment, je suis en

cour contre (nom du restaurant) parce qu'ils m'ont congédié sans raison valable. J'ai tout le temps, pendant deux ans et demi de temps, j'ai tout le temps rentré à l'heure, j'ai manqué une fois, c'est arrivé juste une fois en deux ans que j'ai appelé sur le fait même, le matin même, pour dire que je ne rentrais pas. Le reste c'était planifié, c'était des billets médicaux, j'étais tout le temps à mon affaire, tout le temps bien habillé comme il fallait, tout le temps des souliers noirs, peigné, pas de boucles d'oreilles, tout allait bien, tout roulait sur l'or. Alors en ce moment, je suis en cour avec les normes du travail contre ce resto. Encore là, on dirait que je suis trop naïf, je me suis fait encore « crosser », excusez l'expression!

Par ailleurs, le marché du travail n'est pas adapté pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Émile a été victime de préjugés de la part d'employeurs qui ne comprenaient pas sa maladie.

...des fois que j'abandonnais mes médicaments, quand je travaillais puis là je commençais à avoir des hallucinations au travail. Mes patrons étaient insultés par ça...Puis ils me mettaient à la porte ou ils s'arrangeaient pour que je parte. Ou ils m'engageaient, puis ils me traitaient d'irresponsable ou des affaires de même ... Puis ils ne me donnaient jamais d'emploi permanent à cause de ça. Puis les médicaments, quand j'en prenais, j'avais des effets secondaires, puis quand j'en prenais pas, bien, j'avais des hallucinations. Je n'avais pas le meilleur des deux mondes!

De son côté, Camille ne peut supporter la pression dans un milieu de travail à cause de son problème de santé mentale. Comme elle le mentionne, il est difficile dans le marché du travail actuel d'avoir un emploi peu stressant.

J'ai essayé de retourner sur le marché du travail, après ma première psychose en 1994, mais j'ai seulement fait quelques mois. C'était trop de pression. C'est ça, on me dit qu'il ne faut pas que j'aie de pression, de stress où que je travaille mais c'est pas évident aujourd'hui d'avoir un endroit où on ne stresse pas.

4.3.2 L'ACCESSIBILITÉ À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET SALUBRES

Plusieurs personnes ont soulevé la difficulté de trouver un logement abordable et salubre dans la situation actuelle. En ce sens, nous verrons dans quelles conditions de logement se retrouvent actuellement les personnes que nous avons rencontrées ou dans lesquelles elles se sont retrouvées auparavant. Par ailleurs, certaines personnes ont soulevé les problèmes de discrimination que les jeunes et les prestataires du soutien du revenu (aide sociale) peuvent vivre.

Les logements sociaux (HLM) et les logements communautaires (OSBL, coopératives) sont abordables, mais peu disponibles. Les personnes sont soumises à des listes d'attente. Du côté des logements privés, il est difficile de dénicher un logement abordable et salubre.

Au moment de l'entrevue, Manon allait se retrouver à la rue parce qu'elle était dans l'impossibilité de se trouver un logement à prix modique.

Quand on regarde que (noms d'organismes de logement communautaire), puis (nom d'une personne) qui est un président de coopérative et qui m'a dit que 43 familles sont sans abri présentement. Mais je me dis, là bien ok, là je me suis dit : « Ok! Là, je vais rejoindre les sans-abri!

De son côté, Camille vivait en maison de chambres et attendait une place en logement social ou communautaire.

Je suis allée voir des organismes, (nom d'organisme de logement communautaire). Bien, cela fait un an que j'ai fait une demande, mais il y a une liste d'attente. Il y avait de beaux logements, puis ma candidature n'a pas été retenue. Cela m'a fait bien de la peine, j'ai beaucoup pleuré, mais là il va y avoir des chances pour un studio. Je fais une deuxième demande, ils me connaissent, j'ai téléphoné hier, ils m'ont dit qu'ils me connaissent. Puis j'ai fait une autre demande à (organisme municipal gérant des logements sociaux), j'ai été acceptée, je suis admissible, j'ai (nombre) points mais ça peut être dans un an ou deux, que j'aurai un logement. [...]

Roger soulève également l'existence des listes d'attente pour avoir un logement subventionné. Il mentionne aussi le prix en hausse des logements et la difficulté d'accéder à un logement coopératif sans avoir été référé ou si la personne n'a pas de travail.

Et les HLM aujourd'hui c'est une liste d'attente. C'est bien épouvantable! Qu'est-ce qui arrive. Les logements coopératifs, bien là, ils vont te prendre, la plupart du temps, si tu as un travail, si tu as de bonnes références et ainsi de suite. Moi, j'ai des bonnes références mais je n'ai plus de travail. Alors les coopératives, il faut oublier ça, parce que même le prix qu'ils me demanderaient, c'est trop! [...] Les pénuries de logement puis tout... les « maudits » propriétaires, ils le savent, ils remontent le prix des loyers... Tu sais, j'ai vu les loyers monter en flèche...

Micheline mentionne aussi la difficulté d'obtenir un logement à prix modique et salubre.

Ce n'est pas abordable, mais si tu te trouves un logement qui est le moins un petit peu dans tes moyens, bien là ça n'a quasiment pas d'allure. Des logements je ne sais pas comment on dit ça, insalubres? Ah, vraiment sales là ou... puis c'est plein de... tu peux louer une place, c'était un qui revendait qui restait là, là ils vont le nettoyer avant. Puis les gens vont venir cogner là jour et nuit, ceux qui ne le savent pas.

Sandrine, âgée de 23 ans, soulève le prix astronomique des logements, surtout en comparaison avec la grandeur de ces derniers.

Même moi, avec mon chum qui fait plein d'argent, on ne serait pas capables de payer un [logement] d'une chambre à 700\$ parce que ça n'a pas de sens. On en a visité un petit avec une chambre, le salon était de la grandeur de la pièce ici, tu sais...Petit comme ça, cela n'a pas de sens. Puis le gars demandait quelque chose comme 560\$, pas chauffé, pas éclairé.

Certaines des personnes rencontrées demeurent en maison de chambres et vivent dans des conditions de vie insalubres, selon leur témoignage. D'autres demeurent dans des logements privés et qui sont négligés ou présentent divers problèmes. Au moment de l'entrevue, Camille vivait en maison de chambres. Elle demeure dans un milieu de consommation de drogues et d'alcool alors qu'elle ne consomme pas. Sa chambre n'est pas chauffée et il y a de la moisissure dans la salle de bain. L'immeuble pourrait être qualifié d'insalubre.

Tu sais ce n'est pas facile de vivre dans le milieu dans lequel je vis, il y a beaucoup d'alcool, de drogues. Puis, les salles de bain, il y a de la moisissure au plafond, il y a des vers de gris au plafond, ça sent la pisse de chat, c'est suffocant. [...] Puis je n'ai pas de chauffage dans ma chambre, c'est une chaufferette au plancher puis je n'ai pas de prise pour avoir le téléphone non plus. Alors c'est presque un taudis.

Roger demeurait également en maison de chambres lorsque nous l'avons rencontré. Il nous a expliqué les conditions de vie dans lesquelles il se trouve et la difficulté de vivre dans ce milieu.

Et parce que, il ne faut pas se le cacher, viens faire un tour... tu vas sortir de là, tu vas être déprimé, ça n'a pas d'allure. Tu sais les gens qui rentrent là, ils disent : « Comment vous faites pour rester ici? »...Il y a des chambres, c'est effrayant, ça prend quasiment un masque à gaz pour rentrer dans cette chambre-là. Parce qu'il y en a des malpropres. Il y en a des propres puis il y en a des malpropres. [...] Puis là tu arrives dans une jungle de même ou ce que c'est un « free for all ». Puis, tu sais, on en a vu des choses, il y a un gars qui s'est pendu à un moment donné [...] Tu sais, je regarde les gens, puis là il y en a bien du monde qui sont bien méchants avec leur gueule, envers les gens sur l'aide sociale, puis le monde qui reste en chambre : « Ah! Regarde la gang de bons à rien, la gang d'ivrognes, puis lalala »... Heu... je vais te prendre de ta maison, je vais te « garrocher » dans une chambre, puis tu me diras de quoi tu vas avoir l'air dans un an... Tu vas voir, tu vas faire partie du groupe si t'es pas le pire de la gang, tu sais...

Anne nous a confié qu'il y a eu un dégât d'eau dans le logement qu'elle occupe. Les propriétaires ont tardé à tout faire réparer et elle a dû les menacer de médiatiser la situation.

Tous les problèmes que le bloc connaît puis tout. À un moment donné, j'ai vécu trois mois dans mon salon parce que dans ma chambre le mur coulait, c'était tout plein d'eau. Cela a été ouvert pendant trois mois de temps, j'ai couché dans mon salon trois mois. Il a fallu que je les menace d'appeler J.E. J'avais appelé directement à Montréal J.E. Je leur avais tout dit mais ils étaient en vacances. Alors

là eux autres, entre-temps, ils ont réparé ça.

Deux des personnes que nous avons rencontrées ont soulevé la discrimination qu'elles ont vécue au moment de louer un logement. Sandrine, âgée de 23 ans, souligne la discrimination dont sont victimes les jeunes lorsqu'ils veulent louer un appartement.

Premièrement, d'arrêter de faire de la discrimination pour les appartements. Là, je suis comme vraiment écœurée de me faire dire « on n'accepte pas les jeunes ». Je vais avoir 24 ans, je ne me considère pas jeune, jeune. Puis en tout cas, un trois chambres à louer mais pour personne de préférence âgée et seule (rire). Aujourd'hui, c'est plus facile d'avoir un appartement si tu es vieux et si tu as un chien que si tu es jeune et que tu as des enfants.

Pour sa part, Camille soulève la discrimination dont sont victimes les prestataires du soutien du revenu (aide sociale) lorsque vient le temps de louer un logement.

Tu sais, j'ai visité un logement, il y a à peu près deux mois de cela. Un beau petit logement, j'aurais été bien là. Mais le monsieur dit: « Ah! T'as un chèque. ». Puis il n'avait pas l'air trop de bonne humeur, parce que j'étais sur la sécurité du revenu, puis je lui ai dit « je suis toute seule, je suis bien tranquille, moi j'aime ça quand tout est à l'ordre, propre, propre, propre, puis tout à l'ordre ». Puis il n'a pas voulu me le louer. J'ai senti qu'il avait une réticence envers ma sécurité du revenu.

4.3.3 LES POLITIQUES SOCIALES ET LES REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Sur le plan des politiques sociales, certaines des personnes que nous avons rencontrées ont soulevé l'insuffisance des revenus de transferts gouvernementaux, par exemple l'insuffisance des montants accordés aux prestataires du soutien du revenu (aide sociale) étant donné l'augmentation du coût de la vie et, entre autres, des logements. Les revenus de transferts gouvernementaux réfèrent à tous les revenus versés par l'administration fédérale, les provinces ou les municipalités : les prestations de soutien du revenu, les prestations d'assurance-emploi, les allocations familiales, les prestations de la CSST, les pensions de sécurité de la vieillesse et le supplément du revenu garanti, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, etc. (Statistique Canada, 2001).

Anne est une mère monoparentale de trois enfants et elle a de la difficulté à joindre les deux bouts. Elle mentionne que les montants d'allocation familiale et de soutien du revenu ont diminué comparativement à il y a quelques années et sont insuffisants étant donné

l'augmentation du coût de la vie. Le montant de soutien du revenu qu'elle reçoit n'est pas suffisant pour défrayer les coûts de son logement.

C'est dur aujourd'hui parce qu'avec le coût de la vie puis les enfants, la nourriture, les habillements et tout, c'est extrêmement dur. Je me débrouille avec ce que j'ai, avec le bien-être, mon allocation familiale, puis du gardiennage. Je me débrouille du mieux que je peux. [...] Si je regarde ce qu'ils donnent aujourd'hui puis ce qu'ils donnaient il y a huit ans passés, ou six ans passés, c'est beaucoup moins... Avec ce que j'ai aujourd'hui ce n'est même pas assez pour payer mon loyer avec l'aide sociale.

René mentionne également l'augmentation du coût de la vie et le montant insuffisant reçu du soutien du revenu pour subvenir à ses besoins.

Puis le coût des loyers, le coût de la vie [...] en ville tout coûte cher. [...] Puis l'aide sociale, eux autres, le montant qu'ils donnent au monde, une personne seule, ce n'est pas assez pour qu'elle se fasse vivre. Tu sais, surtout ici avec le coût de la vie qu'il y a à (nom de ville), essaies de te trouver un logis avec 545\$. Tu paies 500\$, il te reste 45\$ pour passer le mois, ce n'est pas faisable.

Sylvianne est aussi prestataire du soutien du revenu et elle nous a confié la difficulté de faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Ce n'est pas facile parce que tout est cher, le coût de la vie remonte et remonte et ce n'est pas facile.

De son côté, Micheline reçoit un soutien financier supplémentaire du soutien du revenu. Elle n'envisage toutefois pas de demeurer seule car elle ne pourrait subvenir à ses besoins avec le montant qu'elle reçoit et le prix actuel des logements.

Puis avec le chèque que le bien-être envoie, moi, je suis quand même pas si pire, moi je reçois un soutien financier, ça fait que j'ai 788\$ [...] Mais rester toute seule avec 700 quelque chose, ce n'est pas... Si tu veux avoir un logement qui a de l'allure, il faut que tu ailles dans les 500 quelque chose.

4.3.4 LES CONTACTS AVEC LES AGENCES GOUVERNEMENTALES

D'autres personnes que nous avons rencontrées ont connu des aliénations lors de contacts avec des agences gouvernementales. Les démarches auprès des instances gouvernementales sont longues et fastidieuses. Manon a connu des contacts aliénants dans les diverses démarches et procédures qu'elle a entreprises auprès du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, démarches qui se sont avérées peu fructueuses. Elle a effectué des démarches, entre autres, parce qu'on l'a accusée de déclaration frauduleuse. Elle souligne

qu'elle est maintenant confinée dans des emplois sous-payés. Elle a travaillé à titre de livreuse de pizza et s'est fait une hernie discale à force de lever de lourdes charges.

...dans mes causes que j'ai apportées, une au niveau de l'assurance-chômage jusqu'à la deuxième instance de la Cour fédérale, ça sans le sou, croyez-moi! Et mes autres causes que j'ai eu avec le bien-être social que j'ai menées à deux ou trois reprises, jusqu'à la Commission des affaires sociales là aussi, sans le sou! [...] Ils ont trouvé un papier, un article par le passé, les agents d'immeuble ont eu, ont fait un abus du système de prestations de chômage et selon tel article de loi, à partir de la date où tu obtiens ta licence d'agent d'immeuble, tu n'as pas le droit à l'assurance-chômage, donc ils m'ont demandé un remboursement de X mille\$ dollars plus X mille\$ dollars en déclaration frauduleuse. Ce dossier est allé en deuxième instance à la cour [...] Maintenant le nombre incalculable de fois que j'ai fait affaire avec l'aide juridique [...] Au niveau du TAQ [Tribunal administratif du Québec], la dernière chose, j'ai été coupée de mon droit au travail. [...] du fait qu'on m'a accusée de déclaration frauduleuse, sous tel, tel article de loi non applicable à ma personne. [...] avant que je devienne livreuse de pizza j'avais appliqué pour le (agence du gouvernement fédéral), et comme je te dis, le ministère de la Sécurité du revenu et de l'Emploi « bullshit! » je dois dire « bullshit! » traduisez-le comme vous voulez au niveau des écrits... mais non, c'est faux on ne nous aide pas à trouver de l'emploi, on VEUT nous placer dans des emplois sous payés...

Pour sa part, Antoine a connu un contact difficile avec la CSST à la suite de son accident de travail.

La CSST jouait avec des nombres, ils me mettaient des rechutes, soit une formule de rechute ou soit une formule continue, pour la même maladie... Le dos, puis le docteur jouait avec eux autres, ils m'ont envoyé deux formules où c'était écrit : « Choisissez quelle formule vous voulez ». Puis le docteur m'a aidé, il m'a sauvé la vie, parce que probablement que je n'aurais pas passé à travers. Ils étaient en train de me mettre fou. Après deux ans, ils m'ont donné plus d'argent. Là, à cause des propriétés que j'avais, j'ai été obligé de liquider. [...] Parce qu'ils ne trouvaient pas le problème que j'avais, alors ils ont manqué sur mon dos, disant que c'était dû à autre chose, puis que c'était à moi de prouver que c'était dû à autre chose.

Sandrine, âgée de 23 ans, a également connu des difficultés avec les instances gouvernementales lorsqu'elle a voulu obtenir des prestations de soutien du revenu.

Je n'étais pas capable d'avoir de l'aide sociale pour une raison quelconque là! Ils disaient que c'était ma mère, ou mes parents qui devraient payer pour moi! Sauf que ma mère fait 32 000\$ par année, puis mon père est sur l'aide sociale, puis mes parents ne sont plus ensemble. [...] Il disait bien : « Pourquoi tu ne travailles pas? » « Bien c'est parce que je ne file pas! » « Bien ça te prend un billet du médecin! ».

Les facteurs structurels sont importants afin de mettre en perspective le phénomène de l'itinérance et les éléments de la conjoncture liés à cette problématique. Toutefois, à eux seuls ces facteurs ne peuvent parfois pas tout expliquer. La majorité des personnes que nous avons

rencontrées vivent des difficultés relationnelles et personnelles. Elles ont connu différentes difficultés au cours de leur vie, que ce soit sur les plans familial et conjugal, de la relation avec autrui en milieu scolaire ou en milieu de travail, ou du côté de leur état de santé, des dépendances ou des contacts avec le système pénal et les agences gouvernementales. À ce titre, nous allons dans le même sens que Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti qui ont écrit dans leur livre *la Lutte des places* (p.25) :

Les histoires personnelles qui ont été analysées ont mis en évidence l'existence, presque toujours, d'une faille personnelle antérieure à la rupture sociale, d'une fragilité relationnelle ou affective qui s'est retrouvée réactivée par les difficultés économiques ou professionnelles.

Tout comme ces auteurs, nous croyons toutefois que ce constat ne doit pas servir à individualiser les problèmes sociaux et « d'alibi à la collectivité pour qu'elle se décharge de sa responsabilité dans le processus de désinsertion » d'individus (Gaulejac & Taboada Léonetti, p.25).

4.4 Les lieux d'inclusion

Au cours de cette section, nous abordons les éléments qui se sont avérés déterminants en termes de lieux d'inclusion dans le processus d'insertion et de réinsertion des personnes rencontrées.

C'est grâce à la présence de lieux d'inclusion dans la vie des personnes que nous avons interviewées que nous sommes en mesure de saisir dans quelle phase se situent ces dernières en fonction de deux pôles dominants, soit la désinsertion ou la réinsertion. La présence d'éléments d'inclusion sociale semble être déterminante dans la vie d'une personne afin de cheminer vers un processus d'insertion et de réinsertion. En ce sens, des éléments déterminants positifs sont survenus dans la vie des personnes qui sont présentement en phase d'amorce d'insertion ou de réinsertion qui font contrepoids aux difficultés qu'elles ont vécues. Douze des personnes rencontrées étaient soit en phase d'amorce d'insertion ou de réinsertion (12/22).

Les lieux d'inclusion significatifs identifiés sont les suivants : le réseau relationnel et social, le logement, le travail et les activités occupationnelles ainsi que le réseau des organismes et des établissements du réseau public de la santé et des services sociaux.

Dans la perspective présentée par les auteurs - Serge Paugam (1991), Robert Castel (1994), Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti (1994) - que nous avons vue au cours du cadre théorique, nous aurions pu regrouper sous un même thème l'inclusion à des réseaux relationnels et sociaux, à un logement ainsi qu'au réseau des organismes et des établissements du réseau public de la santé et des services sociaux. En effet, l'insertion à un réseau familial et relationnel (amis, couple), l'accès à un logement social permettant de créer des liens, la participation à des activités sociales, communautaires ou culturelles ainsi que l'insertion à des organismes et des établissements du réseau public de la santé et des services sociaux sont diverses façons de créer des liens et des réseaux d'appartenance. Toutefois, pour les fins de cette partie de la recherche, il s'avérait plus intéressant de présenter ces éléments de façon distincte. De plus, les personnes que nous avons rencontrées nous ont parlé de ces éléments de façon distincte.

4.4.1 LE RÉSEAU RELATIONNEL ET SOCIAL

Nous définissons le réseau relationnel et social par la présence significative dans la vie des personnes rencontrées de membres de la famille, d'un conjoint ou d'une conjointe, des amis et l'intégration à des réseaux d'appartenance permettant de créer des liens. La participation à des activités sociales, communautaires ou culturelles se situe aussi du côté de l'inclusion à des réseaux relationnels et sociaux.

La rencontre d'un conjoint s'est avérée un événement déterminant et déclencheur de l'insertion de trois personnes : Corinne, Sandrine et Roxane. La présence d'un conjoint s'avère une forme de soutien et une façon de stabiliser son mode de vie. Pour elles, le fait de sentir qu'elles comptent pour quelqu'un amène également un sentiment de reconnaissance, le désir de forger des rêves à deux ainsi qu'une raison de s'accrocher à la vie. Pour Corinne, 16 ans, son copain a été à la source de l'arrêt de sa consommation de cocaïne. Elle nous a confié que son chum est désormais sa drogue à elle. Sandrine, 23 ans, demeure désormais avec un nouveau copain, avec lequel elle se sent bien. Ils désirent se marier. Pour Roxane, l'entrée dans sa vie de son conjoint a été déterminante afin de stabiliser son mode de vie.

On s'est acheté une maison, moi et mon copain, c'est un Français de France, il est super, c'est numéro un. Puis, tu sais, lui aussi m'a aidée, parce qu'il ne prend pas de drogue, il ne fume pas la cigarette, il ne boit pas, il ne sacre pas. Bien, en tout cas, il y a des fois où il sacre là, mais...lui, c'est une grosse partie de ma vie. Il m'a

aidée, il m'a vue arriver gelée, plus capable de marcher, complètement gelée, les bras tout enflés. Il prenait soin de moi, il me remontait le moral, tu sais, il me frottait, tout ça, il n'y a rien qu'il n'a pas fait pour moi. [...] Moi, la seule affaire qui a eu de l'importance pour moi c'est mon copain, c'est lui qui m'a réveillée là. C'est comme un réveil, un réveil spirituel [...] Il représente tout pour moi, il représente ma famille, il représente mon mari, il représente tout. Il est ma vie, c'est ça, il est ma vie. [...] Il m'aide avec ça [abus], il m'aide beaucoup, beaucoup, tu sais, à passer à travers ça, parce que encore j'ai bien de la misère, j'ai encore des mauvais rêves dans le lit et tout ça, tu sais. Il est là pour m'aider, (nom de son conjoint) est là pour m'aider puis c'est lui qui m'aide dans tout, mais ça surtout là, quand j'ai de la peine, quand je suis enragée, que je suis angoissée, il est toujours là, toujours, toujours, c'est comme si c'était mon être spirituel, c'est mon être supérieur.

La présence de membres de la famille s'avère importante et cela permet à certaines personnes de se raccrocher à quelque chose. Émile considère que la présence continue de ses parents l'a maintenu en vie. Au moment où il a reçu son diagnostic de schizophrénie à l'âge de 16 ans, le médecin avait suggéré à ses parents de ne plus se préoccuper de lui et de faire comme s'il était décédé. Toutefois, ses parents ont maintenu des contacts avec lui et il croit que c'est ce qui l'a gardé en vie. De plus, c'est sa mère qui lui a parlé de l'endroit où il demeure présentement (un appartement supervisé pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale).

...mes parents ont été bons pour moi. Si ça n'avait pas été d'eux autres, je ne serais pas ici à te parler. Non, je ne serais pas heureux comme je suis là. [...] Si mes parents m'avaient abandonné comme si j'étais mort lorsque j'étais jeune... bien probablement que je serais mort aujourd'hui. Parce que je me serais enlevé la vie éventuellement, tu sais!

Pour Anne, la présence de ses enfants et le soutien de ses ami(e)s la raccroche à la vie.

Moi, ce qui m'accroche à la vie, c'est les enfants [...] Parce que des fois, j'ai des gros moments de découragement. Je voudrais partir, disparaître, puis ne pas revenir. Parce que soit j'ai des problèmes monétaires ou des fois avec les enfants ou des fois quand leur père leur promet quelque chose. Ils le veulent tellement là, qu'ils sont tellement désappointés. Des fois je suis rendue tellement au bout de mon rouleau, je suis rendue... bien déprimée. Puis, quand j'y pense... je me dis : « Non, ça ne vaut pas la peine » [...] Là je vais essayer de me calmer, je vais me dire de ne pas faire ça. Pourquoi? Parce que mes enfants ont besoin de moi. Il ne faut pas que je les laisse tomber! [...] Pour moi, ma famille à moi, c'est les amis qui m'entourent puis c'est eux autres qui sont ma famille. [...] Comme j'ai dit tantôt, je suis monoparentale, mais j'ai bien de mes amis qui peuvent m'écouter. Pour moi ça représente beaucoup, ça fait vraiment du bien qu'ils m'écoutent.

Benjamin est âgé de 17 ans. De son côté, la naissance de son filleul a été un événement déterminant. Cette naissance lui a permis de renouer avec son frère aîné avec qui il avait perdu contact.

Maintenant j'ai des responsabilités, tu sais, je ne suis plus, je ne pourrais pas être

malade puis mourir demain matin. Maintenant j'ai un but, un rêve, j'ai une fonction. Comment je pourrais dire cela, j'ai un rôle à jouer maintenant. Je ne suis pas père de famille, ni rien, mais tu sais, maintenant, j'ai un filleul puis il faut que je m'en occupe. D'un côté, je suis comme le deuxième papa...

Grâce à un organisme en santé mentale, Camille participe à des activités sociales et culturelles qui favorisent la création de liens et l'appartenance à un réseau. Elle y rencontre une des ses cousines. Cet organisme lui permet également de réaliser en partie son rêve de voyager.

...l'organisme dont je t'ai parlé, on nous amène au Musée des Beaux-Arts du Canada. Cela va faire ma semaine. Parce qu'on va faire un petit pique-nique. [...] Ces gens-là au centre (nom de l'organisme) ils m'aident à me sortir un peu. Ils m'ont amené au Zoo de Granby l'été passé. On a été au Zoo de Granby. Puis on va faire un autre voyage cette année. Voyez-vous, quand je vais au centre, je vais chercher ce dont j'ai besoin. [...] J'ai une cousine qui va là aussi. [...] C'est la seule cousine que je vois. [...] Moi, le centre m'amènera au Musée des Beaux-Arts du Canada vendredi, puis c'est à ça que je m'attache.

4.4.2 LE LOGEMENT ET LES CONDITIONS DE VIE

Sur le plan du logement, nous retenons comme lieu d'inclusion l'accessibilité à un logement salubre et abordable. Nous considérons le logement au-delà de sa forme pratique représentant un toit où demeurer. En effet, le logement s'avère un lieu d'intimité, un espace privé permettant de créer un sentiment d'appartenance à un quartier, à une communauté et de créer des liens sociaux (Colloque du CRI, 2003).

Benjamin ressent une fierté de pouvoir louer une chambre dans la maison d'un professeur d'université.

Je n'aurais jamais pensé à 17 ans avoir ce que j'ai en ce moment là. J'ai mon permis, j'ai une maison, je m'en vais habiter dans une maison avec un professeur d'université, je m'en vais dans une maison de 200 000\$...

Quatre des personnes que nous avons rencontrées (Émile, Antoine, Louise, Sylvianne) se situant dans une phase d'amorce d'insertion ou de réinsertion demeurent dans un logement communautaire. Ce type de logement leur a permis de trouver une stabilité, de côtoyer des gens et de créer des liens ainsi que de participer à des activités.

Pour Émile, le fait de demeurer dans un logement communautaire pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale lui a apporté une stabilité au niveau de sa maladie. De plus, il peut

y discuter avec des gens.

Puis (nom de l'organisme), je vais te dire une chose, ça fait 10 ans, à peu près, que ma mère m'en parle [...] Puis elle m'en parlait régulièrement et je lui ai dit : « C'est en plein ça que j'ai besoin ». Elle a dit : « Bien oui! Puis regarde... ils disent qu'il va y avoir des intervenants, puis tu ne seras pas tout seul, tu va être bien entouré, puis c'est ci, puis c'est ça ». J'ai dit : « Ça serait idéal pour ça, moi, Mom! ». [...] C'est comme si elle avait eu l'intuition que ça aurait été ma place un jour, puis ça a connecté tu sais.

De son côté, Antoine est demeuré neuf ans dans le bois car il ne pouvait envisager de demeurer en chambre. Grâce à un intervenant qui le connaît bien, il a pu obtenir un logement communautaire. Il y côtoie désormais des gens et participe à des activités avec ceux-ci.

C'est parce que (prénom de l'intervenant), qui était mon adjoint de travail, qui était mon supérieur au (nom de l'organisme), il savait un petit peu où je me tenais puis il m'a trouvé, il m'a emmené ici. [...] Les personnes qui demeurent ici m'emmènent quelque part, ça fait que de même ça me tient occupé.

Depuis que Louise demeure dans un logement communautaire, elle a pu obtenir une stabilité qu'elle n'avait pas eue depuis six ans. De plus, elle s'y est fait une bonne amie.

Comme de ne pas avoir vécu stable pendant longtemps et puis là j'ai (nom de l'organisme), ça fait que (nom de l'intervenant) m'a soutenue et puis je suis au ciel maintenant, mais avant j'espérais tellement que je me disais : « Ça n'arrivera jamais que je vais avoir une vie stable. ». Et puis, je suis demeurée six ans en chambre et déménagement, déménagement, et je n'avais pas d'ensemble de salon déjà, une table de cuisine, alors je couchais par terre, je mangeais par terre, je vivais par terre. Et puis là où je suis, ce sont tous de beaux meubles, je me sens bien gâtée. [...] J'ai une bonne [amie] où je demeure. [...] Quand il fait beau, souvent on va sortir sur la galerie puis avec (prénom de femme) on prend un café.

D'autres personnes rencontrées en phase d'insertion ou de réinsertion demeurent dans des logements privés. À titre d'exemple, Corinne (16 ans) loue une chambre chez une amie, Paul réside en maison de chambres - cette dernière a été rénovée - tandis que Sandrine (23 ans) et Claude demeurent en logement. De son côté, Roxane est propriétaire d'une maison.

4.4.3 LE TRAVAIL ET LES ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES

Pour ce qui est du travail, nous étendons notre définition et nous y incluons les activités occupationnelles. En ce sens, nous retenons l'insertion au système de production formel salarié et informel tel, le bénévolat ou encore l'accomplissement de tâches à l'intérieur de logements sociaux. Le fait de posséder un travail, de participer à des activités bénévoles ou des tâches communautaires permet d'être reconnu, de se sentir utile et de se valoriser.

Pour Benjamin, âgé de 17 ans, le fait de se trouver un travail qu'il aime a été déterminant.

Je travaille comme cuisinier, je fais 50 heures par semaine environ, 40 à 50 heures. Je fais du bel argent, une belle ambiance de travail [...] J'ai une belle qualité de travail, ils me paient mes uniformes, je suis bien là-bas. [...] J'espère continuer et rester là pour longtemps parce que mes supérieurs sont ouverts d'esprit, ils comprennent mon problème au niveau de la main. Je leur en ai parlé puis je ne travaille pas ou il y a de la chaleur, où il y a les plaques. Moi, je fais la coupe de fruits. J'aime cela. Ils m'ont appris à faire de l'art avec les fruits, je coupe des fraises en fleurs, je peux faire des pommes en flèches, des choses comme ça.

Camille effectue du bénévolat au sein d'un organisme communautaire. Elle semble trouver une fierté à apporter son aide en effectuant diverses tâches.

Puis aussi il y a à peu près deux semaines, ou trois semaines, j'ai commencé à faire un petit peu de bénévolat aussi à (nom de l'organisme). J'ouvre les enveloppes de bingo, puis j'ai fait des sacs de carottes pour les petits élèves.

Antoine a effectué du bénévolat au sein d'un organisme pendant neuf ans, ce qu'il qualifie lui-même de travail. Pour Antoine, qui est inapte au travail, l'insertion à des activités bénévoles lui a permis de se valoriser autrement que par le travail salarié. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, c'est grâce à ce bénévolat qu'il a pu obtenir un logement social.

J'ai travaillé neuf ans au (nom d'une ressource d'hébergement). [...] Bénévole, oui. Réparateur de petites machines pour les pauvres. Les pauvres m'emmenaient leur (inaudible) ou leur bouilloire qui ne marchait plus et je les réparais et je ne leur chargeais pas.

De son côté, Paul donne des conférences sur ses expériences d'infirmier dans un organisme et dans des hôpitaux, ce qui lui permet de mettre à profit les connaissances qu'il a acquises lorsqu'il était infirmier et d'être reconnu à ce titre. Nous ignorons si c'est à titre bénévole ou s'il reçoit une rémunération.

...au (nom d'un organisme), parfois il me font donner des conférences. Puis il y a des hôpitaux parfois qui viennent me chercher pour donner des conférences sur ma pratique, ce que j'ai vécu dans ma pratique, ce que j'ai soigné dans ma pratique, tu sais, pour aider aux autres qui...Parce que j'ai eu des cas vraiment spéciaux en étant étudiant et des cas spéciaux dans ma pratique, ça fait que...puis il y a des cas courants là, ça fait que... Mais les cas rares là, comme les cas de trachéotomie, tu ne vois pas ça tous les jours.

Émile et Sylvianne effectuent des tâches dans l'édifice de logement communautaire qu'ils habitent, ce qui leur permet d'occuper leur temps libre. Émile demeure dans un logement social pour personnes ayant des problèmes de santé mentale.

J'ai pris deux jours de tâches comparativement aux autres qui prennent juste une journée. Ça fait que ça va me tenir occupé pendant deux jours de temps, le jeudi

puis le vendredi à laver les planchers, laver la vaisselle puis arroser les plantes puis tout ça, puis laver les tables. Alors ça me tient occupé deux jours de temps.

Sylvianne fait de l'entretien ménager de son plein gré dans l'édifice qu'elle habite. Elle a à cœur que la salle commune soit propre et bien décorée.

Bien, je m'occupe pas mal, je vais dans la salle, je nettoie les tables, je lave la vaisselle, je tiens ça propre là, tu sais. J'ai acheté deux belles nappes, je les ai mises sur la table.

4.4.4 LES ORGANISMES ET LES ÉTABLISSEMENTS

Quant à l'insertion au sein du réseau des organismes et des établissements publics de la santé et des services sociaux (particulièrement les organismes communautaires et le CLSC), nous voyons ce lien davantage en fonction de l'aide que peuvent apporter ces organisations dans le processus de réinsertion d'individus. L'aide apportée par les organismes communautaires et les établissements permet à certaines personnes de créer un lien de confiance et de se sentir écoutées. De plus, l'accompagnement dans diverses démarches afin de trouver un emploi ou un logement permet la mise en place d'éléments favorisant le processus d'insertion et de réinsertion.

Au moment de l'entrevue, Benjamin, âgé de 17 ans, demeurait dans une ressource d'hébergement pour jeunes. Cette ressource lui a permis de se reprendre en main.

Mais là je suis ici, ils m'ont un peu remis dans le droit. Puis j'aime ça ici, j'aime ça au «boute»! [...] Puis là, je suis chez (nom de la ressource), j'ai maintenant un travail, 40 heures par semaine, je fais mon travail puis je me suis trouvé un logement, je me suis pris un peu en main.

Paul a reçu de l'aide d'un établissement afin de trouver une chambre et d'obtenir des prestations de soutien du revenu. Il considère que cet établissement lui a été d'une aide précieuse.

Parce que je trouve que le (nom de l'établissement) présentement nous aide beaucoup. C'est peut-être ça qui m'a remis sur pied, parce que j'ai été à un moment donné, quand j'étais sur l'itinérance, ouf! j'ai eu une partie de l'hiver, cet hiver, j'étais tanné, tanné, tanné, tanné. Puis là, on dirait, je ne sais pas, ça va mieux, beaucoup mieux. [...] Puis je pense que c'est le fait qu'elle [intervenante] ait pesé au bien-être pour que j'en aie, ç'a fait que ç'a été moins long...

Pour Sandrine, âgée de 23 ans, la rencontre d'une travailleuse de rue lui a été d'un grand support. Cette intervenante l'a aidée à dénicher un logement et la soutient dans ses démarches

pour trouver un emploi.

Ça s'est mis à aller d'un coup vraiment parce qu'il y a eu... l'été, j'ai rencontré (prénom de la travailleuse de rue), puis là, elle a commencé à m'aider à me placer, puis tout, elle m'a aidée à me trouver un emploi, puis après ça, je suis allée en appartement avec mon chum. [...] Dans le fond je me considère quand même chanceuse parce que dans le temps, ce qui est arrivé, tu sais... (prénom de la travailleuse de rue) est arrivée en cours de route, puis dans le fond, je lui dois quand même beaucoup pour ça parce que... s'il n'y avait pas eu ça, je ne sais pas ce qui serait arrivé mais peut-être que je n'aurais juste pas trouvé d'aide pour m'aider à me replacer.

Anne a rencontré une travailleuse de rue qui lui apporte une oreille attentive et avec qui elle a développé une belle complicité.

Il y a (prénom) qui est entrée dans ma vie il y a une couple de mois. Je l'ai connue l'année passée au mois de septembre, puis j'apprécie beaucoup sa présence parce que c'est une personne extraordinaire. Je peux lui conter des choses puis des fois, elle a passé ou elle a entendu parler du même genre d'expérience, puis là on parle, on tourne ça en farce...

Nos données rejoignent celles des auteurs cités lors de la présentation du cadre théorique de cette recherche. En effet, Serge Paugam (1991), Robert Castel (1994) ainsi que Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti (1994) affirment que le travail ainsi que les réseaux sociaux et relationnels sont déterminants au point de vue de l'insertion sociale des individus. Nous arrivons alors au même constat que ces auteurs, où le travail (salariné ou bénévole) et les réseaux sociaux et relationnels s'avèrent déterminants dans le processus d'insertion d'un individu.

4.5 Modèle théorique

Les données que nous avons présentées tout au long de ce document nous ont permis d'élaborer un modèle théorique des processus de cheminement vers l'itinérance en fonction de l'approfondissement de la précarité des conditions de vie - désinsertion - et des parcours de sortie de cette situation - amorce d'insertion et réinsertion. Nous avons schématisé sous forme de modèle les informations recueillies au sein de cette recherche afin de faciliter la compréhension du lecteur et de mieux saisir la complexité des données présentées. Notre modèle théorique schématisé est présenté à l'Annexe V, il comprend différentes composantes.

4.5.1 LES ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

Notre modèle théorique part du postulat qu'aucune personne n'est totalement exclue. Les personnes vivent toutefois des événements et des difficultés qui les fragilisent et les conduisent vers un processus de désinsertion. Les personnes que nous avons rencontrées, comme nous l'avons constaté à la lumière de leurs histoires de vie, ont toutes été impliquées de façon plus ou moins intense au cours de leur vie au sein de leur famille, d'une relation de couple, du milieu scolaire ou du monde du travail. Étant donné qu'elles y ont vécu, pour la plupart, diverses difficultés, un processus de fragilisation s'est enclenché, parfois tôt dans leur vie, faisant suite à des situations qu'elles ont vécues au sein de leur famille respective: séparation des parents, placement, querelles, violence physique, psychologique ou abus sexuels, rejet affectif, alcoolisme et toxicomanie des parents. Pour d'autres, le processus de fragilisation a pu débuter à partir d'un événement particulier, tel la rencontre d'un conjoint violent et la séparation qui en a découlé, la perte d'un travail ou le fait de l'avoir quitté, ou encore l'apparition d'un problème de santé mentale. Il apparaît, dans le cas des personnes que nous avons interviewées, que la venue d'un événement déterminant semble être prépondérante dans l'enclenchement et la consolidation de ce processus de fragilisation, soit sur le plan familial, de la vie de couple, du travail et de la santé mentale.

4.5.2 LES ÉLÉMENTS PERSONNELS : LES DIFFICULTÉS RELATIONNELLES ET PERSONNELLES

Le processus de fragilisation des personnes rencontrées prend racine avec les difficultés vécues sur le plan relationnel et personnel. D'une part, ce processus s'articule autour des difficultés vécues sur le plan des relations interpersonnelles, c'est-à-dire au sein des relations familiales, conjugales et avec les enfants ainsi qu'avec autrui en milieu scolaire et en milieu de travail et, d'autre part, du côté des événements personnels ou des difficultés vécues sur le plan personnel, tels l'abandon scolaire et la faible scolarité, les expériences de travail négatives et les pertes d'emplois, les problèmes de logement, les démêlés avec les agences officielles (le soutien du revenu, la justice, etc.), les problèmes de santé physique et/ou de santé mentale ainsi que les problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool. Plusieurs de ces éléments sont présents dans les histoires de vie des personnes rencontrées (voir partie 4.2).

4.5.3 LES FACTEURS STRUCTURELS

L'influence des facteurs structurels n'est pas négligeable dans le processus de fragilisation des personnes rencontrées. Au cours de cette étude, l'un des principaux éléments identifiés est la structure actuelle du marché du travail qui fragilise de plus en plus d'individus, entre autres, par la précarisation des emplois et les progrès techniques. La structure du marché, qui favorise l'exclusion, affecte plus durement les gens peu scolarisés, ceux ayant peu d'expériences ou des expériences de travail au noir et dans le milieu criminalisé (et ayant un casier judiciaire), les jeunes ou les personnes âgées de plus de 40 ans. De plus, le marché du travail est peu adapté pour les personnes affectées par des problèmes de santé mentale, soit à cause des préjugés en vigueur dans les milieux de travail ou par la compétitivité et la concurrence entraînant un niveau de stress élevé.

La difficulté d'accéder à des logements abordables et salubres contribuant à fragiliser les individus a ensuite été soulevée. Du côté des politiques sociales, l'insuffisance des montants des revenus de transferts gouvernementaux (par exemple, le soutien du revenu) est un autre facteur qui a été identifié. Les difficultés et la complexité reliées aux démarches entreprises auprès d'instances gouvernementales ont également été un élément remis en cause. (Voir partie 4.3).

D'autres facteurs peuvent être identifiés. Les transformations sociales touchant la composition des ménages sont aussi à prendre en compte dans le processus de fragilisation des individus: famille monoparentale, personne seule. Plusieurs des femmes rencontrées se sont retrouvées chefs d'une famille monoparentale. De plus, on peut se questionner à savoir si l'école telle qu'on la connaît présentement ne joue pas un rôle important dans le processus pouvant conduire au décrochage scolaire et à des situations de vie à risque d'itinérance. Plusieurs des personnes rencontrées ont abandonné tôt leurs études, se heurtant à des difficultés. Nous ne pouvons pas attribuer seulement qu'à des facteurs personnels le haut taux de décrochage scolaire au Québec.

4.5.4 LES LIEUX D'INCLUSION

Le processus de fragilisation dirige les personnes vers une désinsertion lorsqu'il y a rupture vis-à-vis des lieux d'inclusion. La présence de difficultés personnelles cumulées à des facteurs structurels projette l'individu dans une zone de fragilité pouvant mener vers une période de désinsertion d'une durée variant de quelques mois à des années. Ce qui propulse la personne dans une phase de désinsertion est le retrait graduel des lieux d'inclusion. La personne connaît des ruptures sur le plan relationnel, que ce soit du côté des relations familiales, conjugales ou avec les enfants, et elle vit de l'isolement. Une personne peut connaître une rupture également vis-à-vis les circuits d'insertion sociale traditionnels, comme le travail et l'école. Une autre rupture peut survenir sur le plan du logement. La personne se voit alors confrontée à la difficulté d'accéder à un logement abordable et salubre.

Ce qui fera un effet de balancier face à ce processus de précarisation des conditions de vie et de la fragilisation de l'individu est précisément une insertion dans des lieux d'inclusion. Ces lieux viennent jouer un rôle de premier plan pour raccrocher la personne à quelque chose dans la vie ou lui offrir une meilleure qualité de vie. La présence d'un conjoint soutenant, l'accessibilité à un logement adéquat, trouver un travail et posséder un lien de qualité avec un intervenant sont autant de liens permettant à l'individu de cheminer vers un processus d'insertion et de réinsertion.

4.5.5 LES VALEURS SOCIALES

Les personnes rencontrées chérissent les mêmes valeurs que celles véhiculées au sein de notre société occidentale néo-libérale auxquelles la majorité des gens adhèrent. Les valeurs sociales véhiculées et le désir de se conformer à celles-ci peuvent amener une rupture en ce sens où les individus se sentent diminués parce qu'ils n'atteignent pas ce qu'ils chérissent. Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti (1994) soulèvent l'importance de cette notion des valeurs sociales en parlant de la dimension symbolique de l'inclusion.

Dans le cadre de cette étude, nous percevons que l'allégeance aux valeurs sociales dominantes, comme avoir un travail, un endroit à soi souvent caractérisé par l'image de la maison et former une famille, sont des valeurs culturelles présentes au sein du discours des

personnes rencontrées. L'acquisition de biens matériels s'inscrit également au sein des valeurs sociales dominantes de notre société de consommation. Ces valeurs peuvent s'avérer des idéaux à atteindre. Certaines personnes que nous avons rencontrées en phase d'amorce d'insertion chérissent ces valeurs et aspirent à l'atteinte de ces idéaux. Ces valeurs peuvent être le moteur pour effectuer des démarches concrètes à longue échelle. Il demeure tout de même que l'image de soi peut être affectée si ces personnes vivent des difficultés dans l'atteinte de ces aspirations. En effet, certaines des personnes rencontrées en phase de désinsertion étaient en rupture vis-à-vis ce qu'elles ont déjà possédé et la situation dans laquelle elles se trouvent actuellement – perte de statut, perte de possessions matérielles, rupture avec un conjoint ou une conjointe. Des personnes en phase d'amorce d'insertion sont également confrontées à la volonté d'adhérer à ces valeurs et la situation dans laquelle elles se retrouvent actuellement, ce qui peut entraîner le dépérissement de l'image de soi.

Certaines des personnes rencontrées expriment explicitement leur allégeance aux valeurs sociales dominantes. Benjamin est fier de s'être trouvé rapidement un travail et un logement.

Puis là, je suis chez (nom de centre), j'ai maintenant un travail, 40 heures par semaine, je fais mon travail puis je me suis trouvé un logement, je me suis pris un peu en main. [...] Oui, regarde, je suis super bon! Je suis super fier de moi! Ça n'a pas pris un an, ça n'a pas pris deux ans, ça a pris sept semaines.

Puis, Roxane nous confie les rêves qu'elle avait et qui sont en train de se réaliser.

Mais ça c'était un de mes rêves, un de mes buts, je voulais avoir une maison. Là j'ai ma maison. Je voulais avoir un char, j'ai eu mon char [...] Puis là ce que je veux c'est un enfant, puis ça s'en vient, ça s'en vient tranquillement pas vite. Puis je vais te dire, aussitôt que je vais avoir eu mon enfant, que je vais être mariée, ça va faire mon affaire, là je vais être au paradis.

Pour sa part, Antoine a pu à nouveau avoir accès au crédit bancaire. L'accès au crédit représente pour lui une façon de redevenir un citoyen à part entière.

J'ai réouvert mon crédit à part de ça. J'ai été 10 ans sans crédit, mon crédit est reparti à la caisse populaire, j'ai ma carte, cela a été bien important pour moi. [Qu'est-ce que ça représente?] Bien, je suis revenu comme un gars sur le bien-être social, mais qui a droit à tout ce qu'un travaillant a.

De son côté, Philippe, connaît un dépérissement de l'image de soi à la suite de plusieurs pertes touchant ses valeurs.

J'ai été un homme qui a tout eu. J'ai eu deux entreprises, j'ai eu trois superbes et belles femmes que j'ai aimées, deux fils et une fillette [enfants des conjointes], mes entreprises. Aujourd'hui c'est dur pour moi, sur mon estime personnelle de

recommencer à zéro. J'avais une auto de l'année, une Escort de l'année, j'avais mon garage, j'avais mon Harley Davidson, j'avais l'entreprise puis aujourd'hui je suis sur l'aide sociale, je suis dans la drogue, c'est dur à avaler. J'ai perdu ma confiance, mon estime personnelle, parce que je suis écœuré de me battre.

Roger connaît également ce sentiment de ne pas être à la hauteur. Il a toujours travaillé, mais depuis deux ans il a perdu son emploi comme préposé aux bénéficiaires auprès de personnes âgées et il est sans emploi.

Puis j'ai toujours été travaillant [...] je ne travaille pas et j'ai l'impression d'être à ma pension un petit peu trop de bonne heure... Tu sais... je trouve ça plate, parce que je suis encore bien fonctionnel moi! Tant physiquement que mentalement! [...] j'ai toujours travaillé [...] On avait une belle maison [...] j'avais la grosse Mustang, j'avais mon petit Harley [...] Là le travail, je n'ai plus rien, je reste en chambre « câlisse »...

Paul a travaillé à titre d'infirmier et il n'aurait jamais cru se retrouver dans des ressources d'hébergement pour des personnes itinérantes.

Je me suis ramassé dans les « shelters », des endroits que je ne fréquentais pas, des gens... le type de gens que je ne fréquente pas habituellement. C'était tout un... ah cela a été dur, cela a été dur pour une vie d'infirmier, je n'aurais jamais cru ça qu'un infirmier aurait pu vivre des choses pareilles.

4.5.6 LES PRÉJUGÉS

Cette dernière citation ouvre la porte à la question des préjugés. Plusieurs personnes qui vivent des situations de vie précaires possèdent les mêmes préjugés que ceux de la population en général vis-à-vis le soutien du revenu (aide sociale), le fait d'avoir à demander de l'aide ainsi que d'utiliser les ressources existantes. Ces personnes sont parties intégrantes de la société et elles ont intégré le message de ce qui est conforme ou non à la norme sociale. Elles vivent la pression sociale des préjugés d'être prestataire du soutien du revenu.

Ce regard de l'autre peut être très blessant et affecter l'estime de soi en fragilisant davantage la personne. Les préjugés véhiculés au sein de la société et vécus par certaines des personnes rencontrées peuvent entraver le processus de réinsertion. De plus, le processus de réinsertion peut être également bloqué par la fermeture de la société vis-à-vis des personnes qui sont ou ont été fragilisées. À titre d'exemple, pour une personne prestataire du soutien du revenu, une personne ayant connu une période de chômage de longue durée ou encore une période de détention, il est parfois difficile de justifier un vide dans l'espace temps de son curriculum vitae.

Philippe a honte d'être prestataire du soutien du revenu et de se rendre à un organisme communautaire servant des repas et offrant des services d'accueil et de soutien.

J'ai honte de moi parce que je viens ici, j'ai honte de moi parce que je suis sur l'aide sociale. Aie, j'avais un salaire de 1 100 piastres par semaine, je retire 700\$ par mois, il y a une méchante différence là, aie, c'est honteux!

Pour sa part, Roger soulève le fait que les gens portent rapidement un jugement condamnant les personnes qui vivent en chambre en ne se demandant pas ce qu'elles ont pu vivre et par quoi elles sont passées. Il sent qu'on le regarde différemment depuis qu'il est prestataire du soutien du revenu.

Il y a tellement de monde qui a du potentiel, qui a du beau vécu, qui sont pris en chambre mais on dirait que c'est une sentence à la mort que t'as. Parce qu'une fois que t'es PRIS là, t'en sors plus! ... [Il y a deux] gars qui ont déjà fonctionné, que j'ai connus dans le temps et qui avaient des compagnies puis tout...puis ils sont rendus en chambre! Après ça les gens commencent à pointer ces gens-là, puis dire : « Regarde ça, c'est une gang d'ivrognes »... [...] C'est de valeur parce que ... ça me donne un petit ressentiment de voir certaines personnes qui nous regardent comme si on était tous des bons à rien... Voilà deux ans passés, quand je travaillais encore, j'avais les cheveux courts... tu sais, j'avais l'air propre...je n'avais pas l'air d'un « pouilleux » [...] tu sais, les gens jugent tellement par l'apparence... [...] Moi, j'ai décidé, de me déguiser en « biker »⁶ parce que je me souvenais quand j'étais jeune ... ils te voient habiller en « biker » puis ils osent pas trop t'écœurer. [...] Quand je m'en vais chercher mon chèque de bien-être, le monde ne me regarde même pas (rires) Chut! Ne parle pas trop fort (rires) pour ne pas qu'il t'entende... tu sais... (changement de ton)... c'est pour me protéger!

Sandrine nous exprime qu'elle et un de ses amis ont été victimes de préjugés de la part d'une dame travaillant à un organisme de dépannage alimentaire. Cette dame semble avoir été méprisante envers eux.

Quant à moi, la femme elle devrait avoir un bâton de baseball pour pouvoir fesser sur le monde quand elle les voit parce que ça paraît dans sa face, parce qu'elle veut juste comme, te frapper là! [...] Je sais que j'ai un de mes amis qui est allé puis la femme (nom de l'organisme) lui a dit « Non trouves-toi une job! »!

De son côté, Antoine nous a confié qu'il a été victime de préjugés de la part d'un employé d'une institution financière. Il n'a pas voulu lui ouvrir un compte sous prétexte qu'il est prestataire du soutien du revenu.

Je me suis fait dire par un gérant de caisse populaire quand j'ai ouvert mon compte : « On n'ouvre pas de compte pour les prestataires du bien-être social. » Ils ne devraient pas avoir le droit de dire ça.

⁶ Signifie motard, gars de moto.

Le modèle théorique que nous avons schématisé vise à comprendre le processus de désinsertion et de réinsertion de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. L'imbrication de facteurs structurels à des éléments personnels vécus dirige la personne vers un processus de fragilisation. La pression exercée par les valeurs sociales auxquelles se conformer et les préjugés véhiculés peuvent amenuiser l'estime de soi et fragiliser davantage la personne. Ce qui aura un effet de balancier à ces éléments, c'est la présence de lieux d'inclusion et l'insertion de la personne à ces lieux, ceux-ci étant des réseaux sociaux et relationnels pouvant inclure l'accessibilité au logement et l'intégration à des organismes ou des établissements, ou l'insertion au travail et à des activités occupationnelles. L'intégration à de tels réseaux s'avère déterminante afin que la personne puisse sentir qu'elle fait partie prenante de la société, qu'elle développe un sentiment d'appartenance et une meilleure estime de soi pour se diriger vers un processus d'insertion ou de réinsertion.

4.6 Les besoins identifiés

Les personnes que nous avons rencontrées nous ont exprimé et identifié leurs besoins à travers leur récit. Ces besoins font référence aux lieux d'inclusion dont nous venons de parler. Nous reprenons ici les thèmes que nous avons abordés de façon explicite dans la partie 4.4, c'est-à-dire l'insertion à des réseaux relationnels et sociaux (famille, conjoint(e), amis, activités sociales et communautaires), l'insertion à un logement abordable et salubre, l'insertion au travail et des activités occupationnelles ainsi que l'insertion à des organismes ou établissements.

4.6.1 LE BESOIN DE RÉSEAU RELATIONNEL ET SOCIAL

Le discours des personnes rencontrées définit le besoin de s'insérer dans un réseau relationnel, c'est-à-dire la famille, un conjoint ou une conjointe, les amis. Sur le plan social, certaines ont soulevé l'importance de sensibiliser la population face à ce qu'elles peuvent vivre afin d'éviter les préjugés.

La majorité des personnes rencontrées ont soulevé l'importance de s'intégrer à un réseau relationnel. Six personnes (6/22) que nous avons interviewées ont exprimé le désir de rencontrer un conjoint ou une conjointe. Certaines sont déjà en couple et ont soulevé l'importance de l'être aimé dans leur vie (4/22).

J'essaie de me faire une compagne aussi. [...] je veux avoir une blonde, une amie avec qui partager...(Benjamin, 17 ans)

Plusieurs personnes nous ont confié l'importance qu'elles accordent à la famille, à leurs enfants, même si elles les voient peu ou pas du tout (7/22), à leurs parents (3/22) ou à la famille élargie, que ce soit une nièce, un neveu ou un filleul (4/22).

Elles ne me parlent peut-être pas, mais je sais qu'elles sont là quand même [...] c'est juste elles qui me tiennent. Parce que s'il arrivait quelque chose à mes filles, moi je ne serais plus là le lendemain. Non, je ne serais même pas intéressée à rien. (Micheline)

En ce sens, Anne nous a confié que la présence de son père lors d'événements difficiles aurait pu lui venir en aide.

[Est-ce qu'il y a quelque chose qui aurait pu être fait pour vous aider?] Oui c'est d'avoir eu mon père dans les moments difficiles quand j'ai eu réellement besoin de lui mais il n'était pas là. C'est ça le plus dur, c'est dur.

D'autres nous ont mentionné le désir de fonder une famille (3/22) (ce qui a été relevé pour deux des jeunes interviewés) alors que quatre des personnes rencontrées (4/22) ont exprimé l'importance accordée à l'amitié. À ce titre, Monique nous a précisé que la participation à des activités sociales lui a permis de rencontrer des gens et de briser l'isolement.

En me tenant avec des amis, je sortais et ma grosse sortie c'était d'aller à des bingos, ça m'a aidée énormément. Moi j'ai tout le temps travaillé avec le public depuis que je suis jeune, j'avais besoin de mon public. Le soir au lieu de rester chez-nous à jongler j'allais au bingo, j'étais dans le public et moi je parle à n'importe qui. C'est ça qui m'a aidée à m'en sortir.

Une des personnes rencontrées nous a confié l'affection qu'elle accorde à un animal de compagnie (elle possède un chien) tandis qu'une autre désire en posséder un. Ce dernier point reflète également le besoin d'affection et de reconnaissance.

4.6.1.1 Le besoin de sensibiliser la population

La nécessité de sensibiliser la population en général sur la réalité des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance a été soulevé par les personnes rencontrées, tant par rapport à ce qu'elles ont vécu en tant que préjugés ou injustices que pour les personnes qu'elles ont côtoyées et qui vivaient une situation similaire. Les personnes que nous avons rencontrées vivent quotidiennement des préjugés, comme nous l'avons dans la partie concernant les préjugés

(partie 4.5.6) ainsi que celle traitant des facteurs structurels (partie 4.3) lorsque nous avons abordé la difficulté d'accéder à des logements pour certaines personnes (4.3.2) ou encore les préjugés vécus en milieu de travail à l'égard des personnes ayant des problèmes de santé mentale (4.3.1). Ces préjugés résultent, du moins en partie, du manque d'information et de la méconnaissance de la problématique de l'itinérance et des situations de vie précaires ainsi que des problématiques connexes, par exemple la santé mentale.

4.6.2 LE BESOIN DE LOGEMENTS ABORDABLES ET SALUBRES

Pour les personnes qui ne demeurent pas dans un logement convenable, elles aspirent à vivre dans des meilleures conditions de vie. Plusieurs des personnes interviewées (11/22) nous ont parlé de l'importance d'obtenir un logement abordable et salubre. Certaines personnes (8/22) nous ont confié que le fait de posséder une maison représente une valeur importante à leurs yeux. Pour deux d'entre elles, l'image de la maison a cédé la place à celle du condominium.

Je me vois, comme, une petite maison sur le bord, dans le bois, sur le bord de la ville quand même, je ne veux pas être trop loin... (Alexandre, 17 ans)

4.6.3 LE BESOIN D'INTÉGRATION AU TRAVAIL, À DES ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES ET AUX ÉTUDES

La majorité des personnes que nous avons rencontrées ont soulevé leur désir d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail (16/22). Toutefois, des personnes, conscientes qu'elles sont inaptes au travail ont tout de même soulevé le désir de travailler. L'expression de ce désir révèle sans aucun doute le besoin d'activités occupationnelles, de se sentir utile et de s'occuper. Il n'est pas étonnant que les personnes interviewées aient identifié l'intégration au travail comme occupation privilégiée, le travail étant toujours la voie principale d'intégration dans notre type de société.

René a le cancer du poumon. Il désire travailler, mais il se rend bien compte que son état de santé est précaire.

Pourvu que je ne sois pas obligé de courir d'un bord et de l'autre, c'est correct, je peux travailler toute la semaine, si je veux. En autant que ce n'est pas quelque chose de haut, qu'il faut que je monte dans une échelle et que je redescende, monte et descend, tu sais, le poumon ne tiendra pas.

Du côté, des jeunes rencontrés, trois de ceux-ci (3/4) ont exprimé leur désir de retourner aux études. De plus, trois des adultes rencontrés (3/18) souhaiteraient également retourner aux études. Le besoin de formation transpire du discours des personnes rencontrées.

Moi je sais bien que s'ils pouvaient donc aider les gens...à retourner sur le marché du travail ça serait déjà beaucoup. Qu'ils nous laissent la chance de retourner à l'école, de s'instruire... (Roger)

Ça fait que moi je me suis dit que je vais continuer à aller à l'école et je me suis dit : « Je vais finir ». Là j'ai mon Secondaire IV, mais il faut que je le refasse mon Secondaire IV pour montrer des tests de classement, tout ça. Après ça je m'en vais au (nom d'une école)... (Alexandre, 17 ans)

4.6.4 LES BESOINS SOULEVÉS AYANT TRAIT AUX ORGANISMES ET AUX ÉTABLISSEMENTS

Les personnes interviewées ont soulevé des besoins sur le plan des organismes et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Elles ont soulevé le manque d'endroits permettant d'effectuer des activités ainsi que le manque d'activités diversifiées, la difficulté d'accéder à des soins de santé et la nécessité de créer un lien de confiance avec les intervenants.

4.6.4.1 Manque d'endroits et d'activités

Des personnes nous ont identifié le manque d'endroits où elles peuvent aller durant la journée ou les fins de semaine dans le centre-ville du secteur Hull. Des personnes se dirigent du côté ontarien pour avoir un endroit où passer la journée.

Mais ici, non, il n'y a pas assez de ressources dans Hull pour les itinérants. Tu pars du (nom d'organisme) à 8h30 le matin et tu es dans la rue. S'il n'y avait pas la (nom d'un centre de jour), tu n'aurais nulle part où aller. [...] Puis s'ils restaient ouvert le jour, parce que là tu pars à 8h30 et tu rentres à 4h00, mais si c'était ouvert le jour peut-être bien que ça marcherait mieux. Le monde ne serait pas assis en train de boire de la bière dans la cour. Ils seraient à l'intérieur en train de faire quelque chose [...] Il faudrait qu'ils fassent quelque chose, trouver un autre centre, un centre de jour, où les gens pourraient aller là sans être obligés de traverser en Ontario, parce qu'en Ontario ils ont des centres de jour où tu peux aller prendre du café, manger un beignet, puis passer la journée là, tu sais, jusqu'à ce tu te retrouves où tu peux aller coucher. Mais c'est ça qui manque dans Hull, ce sont les centres de jour. [...] Tu sais, comme ici, la soupe, ils veulent agrandir, mais même s'ils agrandissent ce sera encore fermé les fins de semaine, tu sais. Le monde qui traverse l'autre bord.

Par ailleurs, les personnes rencontrées ont soulevé le manque d'activités diversifiées qui leur sont offertes dans le centre-ville du secteur Hull.

...ici à Hull il n'y a pas grand-chose, tu sais, pour tenir les personnes occupées, puis là ça porte les personnes à boire plus qu'autre chose, à consommer. S'ils allaient à des affaires, des ateliers dans les centres de jour, des ateliers pour qu'ils puissent faire quelque chose, tu sais. [...] Au centre de jour ici il y a beaucoup d'activités, ça attire les personnes, mais ce qu'ils devraient avoir, c'est être ouvert les fins de semaine. C'est ça qu'il faudrait ici, parce qu'ici ils aident beaucoup le monde, tu sais, ils ont des activités. [...] La seule affaire là-bas [nom d'organisme], les activités que tu as c'est que tu joues aux cartes avec quelqu'un d'autre, un autre bénéficiaire, un autre qui est pareil comme toi...

Une des personnes rencontrées a également soulevé le manque de projets auxquels les personnes itinérantes et à risque d'itinérance pourraient prendre part, comme des projets de coopératives.

Si, disons, ils développaient quelque chose pour ces gens-là au lieu de les laisser assis sur une chaise à la journée longue, tu leur apprends à faire quelque chose et ils vont le faire, produire. Mais ils ne font rien, ils n'ont rien à faire, ils sont mentalement découragés ou je ne sais pas quoi. [...] Un exemple : tout le monde deviendrait contracteur puis tout le monde travaillerait pour l'organisme, pour la coopérative, tu sais, qui s'autofinance et se développe... Bien, eux autres travaillaient et tout, tu crées de l'emploi.

4.6.4.2 Accessibilité aux soins de santé

Des personnes ont identifié des besoins relatifs à l'accessibilité aux soins de santé. Une personne doit se rendre à Ottawa afin d'obtenir sa dose de morphine, elle a le cancer.

Je suis obligé d'aller dans une clinique d'Ottawa pour me faire donner de la morphine. Parce que moi, mon docteur est à 30 kilomètres. Si j'habite là-bas je vais pouvoir avoir les médicaments. Là je suis obligé de courir à Ottawa pour avoir des médicaments, parce que là-bas, ils me les donnent direct à la clinique et je ne suis pas obligé de payer. Ici, il faut que tu paies. Quand je vais chercher des médicaments il faut que je paies 16 %. [...] C'est ça la différence entre le Québec et l'Ontario, tandis qu'en Ontario il y a des cliniques « walk-in », tu peux entrer là, ça ne leur prend pas de carte, ils vont te donner les médicaments. Moi je suis allé, ils m'ont payé le taxi, l'autobus pour aller à l'hôpital prendre des rayons X pour mon poumon. De ce bord-ci, non, ils ne te donneront pas ça, ils ont de la misère à te donner un billet d'autobus.

Ce témoignage illustre un phénomène relativement fréquent : les résidents de l'Outaouais ont la possibilité d'obtenir gratuitement des services de santé et des services sociaux en Ontario. Pour certains services et dans certaines circonstances, il est possible que cela comporte des

avantages pour les usagers. La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais mise depuis quelques années sur une stratégie de "rapatriement" de sa clientèle pour assurer éventuellement l'autosuffisance de la région en termes de services.

Une autre personne a identifié la difficulté d'accéder à des services de santé mentale. Selon elle, il n'y a pas suffisamment de places au Centre Hospitalier Pierre-Janet afin de subvenir aux besoins. De plus, selon cette personne, les services de santé mentale devraient être davantage proactifs afin de détecter les signes de fragilité chez une personne qui peut tenter de nier l'ampleur de son problème au lieu d'attendre qu'un événement survienne, tel une tentative de suicide.

Puis tu essayais de rentrer à Pierre Janet tu étais refusé! Parce qu'il n'y avait pas de place. T'essayais de rentrer aux hôpitaux, dans le temps du bill ambulatoire puis ils te mettaient le lendemain dehors parce qu'ils disaient : « On n'a pas de place pour toi, tu es capable de te débrouiller. On va t'envoyer à (nom d'une ressource d'hébergement) ou à un autre organisme quelconque ». Si tu t'en vas te faire hospitaliser pour un problème de santé mentale ça devrait être reconnu comme critique, comme une crise de cœur.

4.6.4.3 Création d'un lien de confiance

Un autre besoin mentionné est l'importance de développer et de maintenir un lien de confiance avec un intervenant ou une intervenante qui peut apporter une écoute attentive, de l'accompagnement, et ce, sans jugement. L'importance de ce contact est tributaire de la continuité du suivi.

Je sais que je vais retrouver le sourire, je sais que quelqu'un va me comprendre, je sais que quelqu'un va m'écouter, je sais que...Comment ils disent ça, tu sais, il y en a qui disent: «Bien non! Ce n'est pas vrai, fais ça et puis tu vas voir, ça va s'arranger». Ce n'est pas ça que je veux entendre, moi, c'est autre chose. C'est un sourire que je veux voir, c'est une écoute.

Puis moi et (prénom travailleuse de rue) on est devenues amies, on a commencé à se voir quand ça ne filait pas, puis c'était le fun. Mais pas amies, amies, mais je ne sais pas comment l'expliquer mais c'est comme... Mais ce n'est pas comme aller au (nom d'un établissement) disons pour voir quelqu'un qui est dans son bureau, puis c'est vraiment formel, puis qui fait le truc des petites chaises là c'est toi enfant, emprisonné dans ... puis il met une autre chaise, c'est vraiment niais! J'ai vu trois personnes différentes au (nom de l'établissement), je me suis fait transférer trois fois.

L'importance de créer des liens et la nécessité de s'insérer dans un réseau social et relationnel se reflète par ce besoin de développer un lien de confiance avec les intervenants afin d'assurer un suivi continu.

4.6.5 BESOINS SUR LE PLAN DES CONTACTS AVEC LES AGENCES GOUVERNEMENTALES

L'aliénation pouvant résulter des contacts avec les diverses agences gouvernementales (le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, la CSST, le Tribunal administratif du Québec, etc.) étant donné les démarches longues et fastidieuses auprès de ces agences est un autre élément qui a été soulevé. Ce point indique le besoin d'avoir un meilleur suivi et une personnalisation des contacts.

4.6.6 BESOINS SUR LE PLAN DES POLITIQUES SOCIALES ET REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Un besoin majeur a été identifié sur le plan des politiques sociales reliées aux revenus de transferts gouvernementaux. Les personnes rencontrées ont dénoncé l'insuffisance des montants du soutien du revenu reçus pour vivre étant donné l'augmentation du coût de la vie visible, entre autres, par l'augmentation du coût des logements.

5. Conclusion

À travers le discours de 22 personnes, cette étude trace le portrait des personnes itinérantes ou vivant des conditions de vie à risque d'itinérance en Outaouais. Elle permet de saisir les événements déclencheurs de la précarité de leurs conditions de vie, les difficultés qu'elles ont rencontrées et qu'elles vivent, leurs besoins ainsi que les éléments déterminants dans un processus d'insertion ou de réinsertion. Cette recherche est une première démarche dans l'avancement et l'amélioration des connaissances sur le phénomène de l'itinérance et des situations de vie précaires en Outaouais ayant pour but, d'une part, de comprendre les processus de cheminement vers l'itinérance et de l'approfondissement de la précarité des conditions de vie et, d'autre part, les parcours de sortie de cette situation.

Un événement en particulier semble déterminant dans le processus de fragilisation des personnes rencontrées. Les événements déclencheurs de la précarité des conditions de vie des personnes interviewées se situent sur le plan familial, de la vie de couple, du travail et de la santé mentale. Toutefois, ces personnes ont vécu des difficultés à différents égards, et cela en plus de l'élément déclencheur qu'elles nous ont identifié. Ces difficultés peuvent se situer sur le plan des relations avec la famille, le couple, les enfants ou avec autrui. De plus, ces personnes ont connu des difficultés en milieu scolaire et/ou en milieu de travail. Elles ont également connu des problèmes de santé physique et/ou mentale, de dépendances ainsi que du côté des contacts avec les agences officielles.

À cela s'ajoutent les facteurs structurels en lien avec le marché du travail, qui exclut de plus en plus de gens et de nouvelles franges de la population, la difficulté d'accéder à des logements abordables et salubres ainsi que l'insuffisance des revenus de transferts gouvernementaux.

Nous pouvons saisir à la lumière de cette étude l'importance des lieux d'inclusion dans la vie des personnes rencontrées : le réseau relationnel et social, le logement, le travail et les activités occupationnelles ainsi que les organismes et les établissements. De là l'importance d'effectuer de la sensibilisation concernant le phénomène de l'itinérance et des situations de vie à risque d'itinérance ainsi que de briser l'isolement vécu par ces personnes. En regard des éléments

déclencheurs identifiés, nous pouvons relever des moments clés dans la vie des gens où nous pouvons intervenir et agir. L'importance d'intervenir de façon relationnelle par la création de liens de confiance et d'un contact personnalisé en faisant table rase des préjugés est incontournable pour contrecarrer le processus d'exclusion des individus et agir sur les processus d'insertion et de réinsertion.

Un rapprochement peut être fait entre les données du premier rapport qui est un portrait des services (volet 1 de ce projet de recherche) où des délégués d'organismes et d'établissements ont été interviewés. Ces derniers ont soulevé, au même titre que les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance, les besoins de développer et d'entretenir un lien de confiance, d'effectuer des suivis continus ainsi que d'accompagner les personnes en demande d'aide. Tous deux ont également relevé le besoin de sensibiliser les gens au phénomène de l'itinérance et des situations à risque d'itinérance. À la lumière de ces résultats, nous pouvons constater que, d'une part, les intervenants du milieu et, d'autre part, les personnes concernées, s'entendent sur des besoins par rapport aux services rendus aux personnes en situation de précarité. Les discours dénotent des besoins similaires qui devraient faire l'objet d'analyse dans les pratiques quotidiennes afin d'améliorer ces aspects.

Les délégués des organismes et des établissements ainsi que les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ont également soulevé l'insuffisance des revenus de transferts gouvernementaux, en particulier les prestations de soutien du revenu. La question du manque de logements abordables et salubres a aussi été amenée par ces deux groupes de répondants. La crise actuelle du logement projette des personnes dans des conditions de vie de survivance. Un aspect important de la crise actuelle est l'incapacité des gens d'assumer le coût d'un logement. Ces éléments nous amènent à nous positionner face à la nécessité d'actions sur le plan social. Afin d'agir en amont des conditions de vie itinérantes ou à risque d'itinérance, nous ne pouvons ignorer l'impact des politiques sociales. À cet effet, les auteurs canadiens s'entendent sur le lien existant entre l'itinérance et les réformes des politiques sociales (Campeau, 2000, p.60). De ce fait, il faut agir sur les conditions de vie dans lesquelles se retrouvent les personnes en situation de précarité. Il est également important de mettre en perspective que différents systèmes sont producteurs d'exclusion et d'itinérance. Par exemple, le système pénal et la protection de la jeunesse laissent les individus démunis à la suite d'un séjour dans leurs maillons.

Ce portrait des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais, nous permet de percevoir que les problématiques vécues dans notre région ne diffèrent pas de celles décrites dans la littérature. D'un autre côté, la situation frontalière de l'Outaouais avec Ottawa entraîne un déplacement de population de part et d'autre de la rivière. Tout d'abord, la proximité d'Ottawa amène un déplacement de population vers l'Outaouais où les loyers sont moins coûteux (ils sont toutefois en hausse), accentuant ainsi l'effet de rareté de logements. Par ailleurs, les personnes en demande de services vont se déplacer afin d'utiliser les ressources de santé et de services sociaux du côté ontarien. Les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance peuvent alors se déplacer afin de se rendre dans des organismes et des établissements de l'autre côté de la rivière soit pour recevoir des soins de santé, bénéficier des activités de centres de jour ou des ressources d'hébergement et de nourriture.

Bien que cette étude n'ait pas la prétention de tracer les trajectoires de vie en profondeur des personnes rencontrées et d'effectuer des analyses de cas, elle permet de mieux connaître la problématique de l'itinérance. Cette étude en est davantage une portant sur les processus de désinsertion et de réinsertion s'étant basée sur les trajectoires de vie d'individus. Ce document est un outil intéressant pour toute personne voulant mieux comprendre la problématique de l'itinérance et les situations de précarité vécues par certaines personnes ainsi que les processus menant vers la désinsertion et vers la réinsertion. Elle ouvre la voie à d'autres projets de recherche pouvant approfondir davantage les connaissances vis-à-vis les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.

6. Bibliographie

BOUCHER, Jacques L. (2002). *L'itinérance en Outaouais 2002 : un portrait. Plan de recherche.* Mémo, 23 juillet 2002.

CAMPEAU, Paule (2000). *La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance. L'errance urbaine*, sous la direction de Danielle Laberge, Éditions MultiMondes, Sainte-Foy, Chapitre 3, p.49-69.

CARLE, Paul & BÉLANGER-DION, Lalie (2003). *Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides*, CLSC-CHSLD Des Trois Vallées, juin 2003.

CASTEL, Robert (1995). *Les pièges de l'exclusion. Lien social et politiques – RIAC*, no 34, automne 1995, p.13-22.

CASTEL, Robert (1994). *La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique*, no 22, p.12-27.

Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI) (2003). *Habitat. Ancrage dans la communauté?* Colloque sur l'itinérance présenté à l'Université du Québec à Montréal, 6 juin 2003.

Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain (2001). *Plan d'action concerté en itinérance.* Révisé et adopté par le Conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 29 novembre 2001.

Comité consultatif sur les services à l'enfance (1990). *Les enfants d'abord.* Rapport du mois de novembre.

Conseil national de prévention du crime (1997), *Ce que les jeunes en disent*, Rapport de l'initiative Consultations de la jeunesse, Rapport final, janvier 1997.

CÔTÉ, Marguerite Michelle (1993). *Les jeunes de la rue*. Montréal, Liber, 2e édition.

CRESWELL, John W. (1998). *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*. Sages Publications

DAMON, Julie (1998). *La précarité en France : évolution et constats*. Alimentation et précarité, no 2, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles www.cerim.org/recherche/articles

DE GAULEJAC, Vincent & TABOADA LÉONETTI, Isabel, avec la collaboration de Frédéric Blondel et de Dominique-Marie Boullier (1994). *La lutte des places. Insertion et désinsertion*. Hommes et perspectives, Marseille.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Chenelière/McGraw-Hill, Montréal.

ÉMOND, Lise (2003), *Recensement 2001. Les résidents de l'Outaouais - Profil démographique, social et économique*. Gatineau, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

GLASER, B., STRASS, A. (1967). *The discovery of grounded theory : Strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine Company.

Groupe de recherche FOCUS (2002). *Lutter contre l'itinérance en Outaouais. À la recherche de pratiques alternatives*. Recherche commandée par le ROHSCO (Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais), décembre 2002.

INKEL, André (2001). *L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais*. Chaire de recherche en développement communautaire, Collection Mémoires de maîtrise en travail social, Université du Québec à Hull.

LABERGE, Danielle, MORIN, Daphné, ROY, Shirley (2000). *L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales*, L'errance urbaine, sous la direction de Danielle

Laberge, Éditions Multi Mondes, Sainte-Foy, Chapitre 5, p.83-99.

LUSSIER, Véronique, POIRIER, Mario (2000). *Parcours de rupture ou quête de reconnaissance et d'identité ? L'impact des représentations parentales sur l'itinéraire de jeunes itinérants et itinérantes de Montréal*, L'errance urbaine, sous la direction de Danielle Laberge, Éditions Multi Mondes, Sainte-Foy, Chapitre 9, p.161-178.

McMURRAY-AVILA, Marsha, GELBERG, Lillian, BREAKEY, William R. (1998). *Balancing act : clinical practices that respond to the needs of homeless people*. The 1998 National Symposium on Homelessness Research, <http://aspe.hhs.gov/progsys/homeless/symposium>.

MERCIER, Céline, CORIN, Ellen, ALARIE, Sophie (1999). *Les parcours de réinsertion chez des personnes sans abri, alcooliques et toxicomanes*. Rapport de recherche déposé au CQRS, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Division de recherche psychosociale, mars 1999.

MERCIER, Lucie (1995). *La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel*. Service social, vol. 44, no 3, p.7-27.

PAILLÉ, Pierre (1994). *L'analyse par théorisation ancrée*. Cahiers de recherche sociologique, no 23, p.147-181.

PARADIS, Isabelle (1999). *Les jeunes de la rue : une forme d'intégration sociale*. Université d'Ottawa, Thèse de maîtrise.

PARAZELLI, Michel (2000). *Projet pilote : Expérimentation du dispositif de négociation de groupe à groupe impliquant des jeunes de la rue, des intervenants communautaires jeunesse et des élus municipaux (1997-1999)*. Rapport d'évaluation, INRS-Culture et Société, Sainte-Foy.

PARAZELLI, Michel (1996). *Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais*, Cahiers de recherche sociologique, no 27, p.47-61.

PAUGAM, Serge (sous la direction) (1996). *L'exclusion l'état des savoirs*. Éditions la découverte, Paris.

PAUGAM, Serge (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France, Collection Sociologie, Paris.

PIRES, Alvaro P. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques, sous la direction de Jean Poupart, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, Paris, Casablanca, p.113-169.

POIRIER, Mario (2000). *Le leitmotiv de l'itinérant. L'errance urbaine*, sous la direction de Danielle Laberge, Éditions MultiMondes, Sainte-Foy, Chapitre 12, p.221-239.

POIRIER, Mario, HACKEY, Raymonde, LECOMTE, Yves (2000). *L'inquiétante étrangeté de l'itinérance*. Santé mentale au Québec, vol. 15, no 2, p.9-20.

POUPART, Jean (1997). *L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques*. La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques, sous la direction de Jean Poupart, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, Paris, Casablanca, p.173-209.

SHERIFF, Theresa (1999). *Le trip de la rue*. Centre Jeunesse de Québec, Institut Universitaire.

SAINT-JACQUES, Marie-Christine (2001). *Spécificité et modes de régulation des familles recomposées*. Problèmes sociaux. Tome II. Études de cas et interventions sociales, sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer, Presses de l'Université du Québec.

STATISTIQUE Canada (2001), *Dictionnaire du recensement de 2001*. Référence.

STRASS, Anselm, CORBIN, Juliet (1990). *Basics of qualitative research. Grounded theory. Procedures and techniques*. Sage Publications.

VAN DER PLOEG, Jan, SCHOLTE, Evert (1997), *Homeless youth*, London, Sage Publications.

WEBBER, Marlene (1991). *Street kids. The tragedy of Canada's runaways*. University of Toronto Press.

7. Annexes

ANNEXE I

GUIDE D'ENTREVUE NON-DIRECTIVE

Pour les personnes en phase de désaffiliation :⁷

Présentation:

- 1- Présentation de l'intervieweuse
- 2- But de l'entretien
- 3- Conditions déontologiques et signature du formulaire de consentement
- 4- Explication de l'enregistrement
- 5- Déroulement de l'entrevue:
 - Entrevue de type conversation
 - Fiche socio-démographique

Consigne générale :

Pouvez-vous me raconter les événements marquants de votre vie, comment vous vous débrouillez pour vivre et les problèmes que vous rencontrez...

Sous-consignes :

Racontez-moi les événements marquants de votre vie, que ce soit au niveau personnel, familial, professionnel ou scolaire... Pouvez-vous me parler de ce qui vous aurait aidé à faire face à cet événement ou ces événements...

⁷ INKEL, A. (2001). *L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri de l'Outaouais*, UQAH.

Parlez-moi des moyens que vous utilisez pour subvenir à vos besoins : manger, dormir, vous laver...

Quel genre de problèmes rencontrez-vous et comment y faites-vous face... (dettes/shylock, prostitution, revendeurs, consommation drogues et/ou alcool – voir type de consommation, âge de début de consommation, tentatives d'arrêt)

Parlez-moi si vous êtes ou avez été confronté à des problèmes de santé (maladies physiques, santé mentale, hospitalisation)...

Parlez-moi de votre famille... Entretenez-vous des liens avec celle-ci... Racontez-moi comment cela se passait dans votre famille quand vous étiez enfant (type de relation avec les parents, les frères et sœurs)...

Avez-vous des enfants... Pouvez-vous m'en parler...

Racontez-moi comment cela se passait à l'école (niveau de scolarité complété, relations avec les pairs et les professeurs)...

Avez-vous déjà travaillé... Pouvez-vous me parler des emplois que vous avez occupés (durée, problèmes rencontrés, les côtés positifs)...

Parlez-moi de ce à quoi vous vous accrochez dans la vie, ce que vous considérez important...

Parlez-moi des moments où vous avez essayé de vous en sortir... Comment cela s'est-il déroulé...

Pouvez-vous me parler de ce qui vous rend heureux, de vos rêves...

- Pouvez-vous me parler du rôle que vous pouvez jouer dans l'atteinte de vos ou votre rêve(s)...
- Parlez-moi de ce que la communauté (organismes, société au sens large) peut faire (aide, support, accompagnement) pour vous soutenir dans la réalisation de vos ou votre rêve(s)...

Y a-t-il autre chose dont nous n'avons pas parlé et que vous aimeriez ajouter?

GUIDE D'ENTREVUE NON-DIRECTIVE

Pour les personnes en phase d'insertion ou réinsertion:

Présentation:

- 1- Présentation de l'intervieweuse
- 2- But de l'entretien
- 3- Conditions déontologiques et signature du formulaire de consentement
- 4- Explication de l'enregistrement
- 5- Déroulement de l'entrevue:
 - Entrevue de type conversation
 - Fiche socio-démographique

Consigne générale :

Pouvez-vous me raconter les événements qui vous ont amené, à une période de votre vie, vers des conditions de vie itinérante, comment vous vous êtes débrouillé pour vivre à ce moment-là, les problèmes que vous avez rencontrés et les éléments qui ont fait en sorte que vous avez envisagé de ne plus vivre de cette façon... Et maintenant comment vous débrouillez-vous...

Sous-consignes :

Racontez-moi les événements marquants de votre vie, que ce soit au niveau personnel, familial, professionnel ou scolaire... Pouvez-vous me parler de ce qui vous aurait aidé à faire face à cet événement ou ces événements...

Parlez-moi de comment vous vous êtes débrouillé pour vivre durant cette période (itinérance), les moyens utilisés pour subvenir à vos besoins : manger, dormir, vous laver...

Quel genre de problèmes avez-vous rencontré à cette époque (itinérance) et comment y avez-

vous fait face... (dettes/shylock, prostitution, revendeurs, consommation drogues et/ou alcool – voir type de consommation, âge de début de consommation, tentatives d'arrêt)

Parlez-moi de comment vous vous débrouillez maintenant pour vivre...

Quel genre de problèmes rencontrez-vous maintenant et comment y faites-vous face...

Parlez-moi si vous êtes ou avez été confronté à des problèmes de santé (maladies physiques, santé mentale, hospitalisation)...

Parlez-moi de votre famille... Entretenez-vous des liens avec celle-ci... Racontez-moi comment cela se passait dans votre famille quand vous étiez enfant (type de relation avec les parents, les frères et sœurs)...

Avez-vous des enfants... Pouvez-vous m'en parler...

Racontez-moi comment cela se passait à l'école (niveau de scolarité complété, relations avec les pairs et les professeurs)...

Avez-vous déjà travaillé... Pouvez-vous me parler des emplois que vous avez occupés (durée, problèmes rencontrés, les côtés positifs)...

Parlez-moi de ce à quoi vous vous accrochez dans la vie, ce que vous considérez important...

Parlez-moi des moments où vous avez essayé de vous en sortir... Comment cela s'est-il déroulé...

Pouvez-vous me parler de ce qui vous rend heureux, de vos rêves...

- Pouvez-vous me parler du rôle que vous pouvez jouer dans l'atteinte de votre ou vos rêve(s)...
- Parlez-moi de ce que la communauté (organismes, société au sens large) peut faire (aide, support, accompagnement) pour vous soutenir dans la réalisation de vos ou votre rêve(s)...

Pour les personnes en phase d'insertion seulement :

Quels ont été les éléments déclencheurs pour ne plus vivre de façon itinérante et de quelle façon cela s'est-il déroulé...

Pouvez-vous me raconter comment cela se déroule pour vous présentement... Décrivez-moi une journée typique...

Y a-t-il autre chose dont nous n'avons pas parlé et que vous aimeriez ajouter?

ANNEXE II

Liste des organismes et des établissements contactés

- 1- Adojeune
- 2- Avenue des jeunes / Héberge-Ados
- 3- Bureau régional d'action SIDA de l'Outaouais (B.R.A.S.)
- 4- Centre d'intervention et de prévention de la toxicomanie (CIPTO)
- 5- Centre Espoir Rosalie
- 6- Centre Hospitalier Pierre-Janet (CHPJ)
- 7- Centre Jellinek
- 8- CLSC - Programme IMAGES
- 9- Entraide familiale de l'Outaouais
- 10- Entre Amis
- 11- La Soupe populaire de Hull
- 12- La Soupière de l'Amitié de Gatineau
- 13- Le Gîte Ami
- 14- Les Habitations Nouveau Départ (HDN)
- 15- Les Œuvres Isidore Ostiguy
- 16- Logemen'Occupe
- 17- Maison Réalité
- 18- Mon Chez Nous

ANNEXE III

Liste des organismes et des établissements ayant participé au recrutement

- 1- Adojeune
- 2- Avenue des jeunes / Héberge-Ados
- 3- Bureau régional d'action SIDA de l'Outaouais (B.R.A.S.)
- 4- CLSC - Programme IMAGES
- 5- Entre Amis
- 6- La Soupe populaire de Hull
- 7- La Soupière de l'Amitié de Gatineau.
- 8- Les Habitations Nouveau Départ (HDN)
- 9- Les Œuvres Isidore Ostiguy
- 10- Mon Chez Nous

ANNEXE IV

Histoires de vie des personnes rencontrées

Pseudonyme : Benjamin

Âge : 17 ans

Phase : réinsertion

Trajectoire de vie :

Benjamin a connu une période d'itinérance lorsque sa mère l'a mis à la porte parce qu'il n'allait plus à l'école, avait perdu son travail et consommait des drogues (cocaïne, marijuana). Il considère que ce geste de sa mère a été déterminant afin qu'il se prenne en charge. Depuis son adolescence, il se disputait fréquemment avec sa mère. Son père a quitté le domicile familial alors qu'il était âgé de deux ans. Il ne désire entretenir aucun contact avec ce dernier et n'a aucune communication avec lui depuis six mois. Le conjoint de sa mère demeure avec eux depuis qu'il est âgé de quatre ans, Benjamin le considère comme son deuxième père. De plus, il a un frère aîné avec qui il a une bonne complicité, même si durant une certaine période l'image de ce frère héros a dégringolé. Il considérait que son frère ne respectait pas ses choix (entre autres de consommation). La naissance de son filleul a resserré leur lien et suscité chez lui un sentiment de responsabilité envers cet enfant. Lorsqu'il s'est retrouvé à la rue, afin de subvenir à ses besoins, Benjamin a quêté, il s'est débrouillé avec la pension de son père que sa mère lui remettait et il a dormi dehors. Ses amis furent d'un grand secours, il pouvait dormir chez eux à la suite d'une soirée et ainsi manger et s'y laver. Il a également pu bénéficier du service d'hébergement-dépannage d'une ressource d'hébergement. Suite à cela, il a pu obtenir une place en hébergement à cet endroit, moyennant un certain délai. Il s'est alors réconcilié avec sa mère et a pu séjourner chez elle pendant les jours précédant son entrée à la ressource. Grâce au support de cette ressource d'hébergement, il a été en mesure d'effectuer des démarches afin de se dénicher un emploi, trouver un endroit pour se loger et mettre fin à sa consommation de cocaïne. Sa consommation de drogues aurait débuté lorsqu'il a commencé à sortir dans les bars avec des amis et afin de mettre un baume sur une peine d'amour. Présentement, il s'est trouvé un emploi dans un restaurant et loue une chambre chez un professeur d'université. Il entrevoit prendre des cours par correspondance afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires. Professionnellement, il aimerait devenir infirmier ou barman, ou même les deux, ce qui lui permettrait d'exploiter ainsi deux facettes de sa personnalité. Il chérit le rêve de voyager en Amérique du Sud. Il est très fier de lui et du cheminement qu'il a accompli en quelques semaines pour se sortir de cette période d'itinérance.

Pseudonyme : André

Âge : 55 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

La séparation avec sa conjointe a été déterminante pour André dans son processus de désinsertion. Il s'est séparé de sa conjointe il y a environ trois ans et demi. Ils s'étaient rencontrés alors que celui-ci était âgé de 18 ans et elle de 15 ans. Ils ont commencé à consommer des drogues ensemble au cours de leur relation. Sa partenaire, au bout de sept ans de consommation a pris la décision de mettre fin à sa consommation et du même coup à leur relation étant donné qu'André continuait à consommer. La rupture fut douloureuse. Pendant un certain temps, la conjointe a fait un va-et-vient : elle partait, elle revenait. André a tenté à plusieurs reprises de mettre fin à ses jours durant cette période. Il explique qu'il a tout perdu avec le départ de sa conjointe : «...j'ai tout perdu, disons qu'on a tout perdu! On s'est perdu! ». Le couple a eu deux enfants qu'il ne voit pas. Ils ont un fils et une fille maintenant âgés respectivement de 32 ans et 21 ans. Il n'a de contact avec son fils que lors d'une rencontre fortuite. Il n'a pas revu sa fille depuis le départ de sa conjointe. Il a déjà tenté de cesser de consommer, sans succès. Il a déjà entrepris une cure de désintoxication. Il possède un logement et est prestataire du soutien du revenu. Toutefois, il ne demeure que de trois à quatre mois dans les logements qu'il occupe. Il a une formation d'électricien, mais ne semble pas pratiquer ce métier de façon régulière. Il semble avoir possédé des commerces. Il n'a plus de contact avec ses frères et ses sœurs depuis la perte de ses commerces. Il a travaillé dans le secteur de la construction où la disponibilité du travail dépendait des saisons et des contrats obtenus par son employeur. Il provient d'une famille où la dynamique est teintée de dichotomie. D'un côté, sa mère le louangeait alors que de l'autre son père le dénigrait. Ses parents se querellaient régulièrement. Pour son père, il représentait le mouton noir. Il n'espère rien d'autre de la vie que le retour de sa conjointe.

Pseudonyme : Sylvianne

Âge : 40 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Sylvianne est atteinte de schizophrénie. Cette maladie a été diagnostiquée alors qu'elle était enfant. Elle est demeurée chez ses parents jusqu'à il y a quelques années. Par la suite, elle est allée demeurer en appartement. Elle est retournée vivre chez sa mère quelques mois. Elle a également demeuré chez une dame et en chambre pendant un an. Maintenant elle demeure dans un logement communautaire et est prestataire du soutien du revenu. Elle possède peu d'expériences de travail et est peu scolarisée. Elle a une sœur et un frère qui peuvent lui apporter du soutien et de l'aide, si nécessaire. Elle a un bon contact avec son père. Avec sa mère, sa relation semble un peu plus complexe. Elle aimerait travailler mais ne semble pas apte au travail en raison de sa maladie mentale. Elle semble également présenter divers problèmes de santé depuis l'enfance. Elle affirme avoir mis fin à ses études et avoir arrêté de travailler car elle ne se sentait pas bien; elle n'a pas précisé davantage ce point. Elle a donné naissance à un enfant dont elle ne semble pas avoir eu la garde très longtemps. Son fils est en famille d'accueil et elle le voit de façon régulière. Le père de ce dernier n'a pas voulu reconnaître sa paternité et elle l'a chassé. Tous deux demeuraient chez la mère de Sylvianne à ce moment-là. Sylvianne est en processus d'apprentissage d'autonomie. Elle peut maintenant se rendre à la Caisse populaire seule. Elle a de la difficulté à se retrouver dans une foule et à entrer en contact avec les autres. Elle chérit le rêve de pouvoir travailler dans une boutique de vêtements et de suivre des cours de danse.

Pseudonyme : Manon

Âge : 49 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Le divorce difficile de Manon en 1985, suite à 11 ans de mariage, a précipité cette dernière dans des conditions de vie précaires. Alors mère monoparentale de trois enfants, ayant une entreprise de transcription à domicile afin d'épargner les frais de garderie, elle n'arrivait pas à joindre les deux bouts en raison du manque de soutien du père (tant financier, en ne voulant pas lui octroyer une pension, que moral par son peu d'implication auprès des enfants). En désespoir de cause, elle a décidé de remettre la garde des enfants au père. Le père avait déjà demandé la garde de leur fils aîné et, ne voulant pas séparer les jumeaux, elle a confié les trois enfants à leur père. Le père, impliqué dans le milieu de la drogue, laissait les enfants sans surveillance et sans encadrement. Leurs deux garçons sont d'ailleurs toujours impliqués dans ce milieu. Les enfants sont présentement âgés respectivement de 25 ans (fils aîné) et 22 ans (jumeaux). Manon a eu, au total, la garde des enfants durant quatre ans. Le mariage avait été précipité pour une grossesse imprévue en 1977. Manon est issue d'une famille très catholique où les parents sont demeurés ensemble par devoir. Elle a vécu dans un milieu où il n'y avait ni amour ni harmonie entre les parents. De plus, elle a été éduquée dans un environnement où la discrimination envers les femmes était monnaie courante. Son père projetait l'image que les femmes ne sont pas intelligentes, que leur rôle est de procréer, d'effectuer les tâches ménagères et les repas. Au sein de son couple, elle a revécu émotionnellement ce qu'elle tentait de fuir. Elle recherchait l'amour, la tendresse et l'affection qu'elle n'avait pas reçus de ses parents auprès d'un homme qui ne pouvait les lui offrir. Ce dernier cachait un lourd passé familial et elle n'a récolté que froideur et ensuite disputes, dénigrement et haine.

Pendant une vingtaine d'années, Manon a occupé divers emplois contractuels de secrétaire, principalement au gouvernement. Entre chacun des contrats, elle a bénéficié de l'assurance-emploi et du soutien du revenu. Elle a vécu différents déboires avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Elle fut, entre autres, accusée de déclaration frauduleuse. Par la suite, elle fut dans l'incapacité d'obtenir des emplois gouvernementaux demandant une cote de sécurité. Les démarches auprès de divers ministères afin d'être blanchie de ces accusations sont toujours en cours. Cette accusation proviendrait du fait qu'elle aurait reçu des prestations d'assurance-emploi alors qu'elle venait de terminer un cours d'agente d'immeubles et qu'elle n'était pas encore rémunérée à ce titre. Elle a ensuite été confinée dans des emplois sous payés, tels livreuse dans des pizzerias, ce qui lui a apporté une hernie discale l'empêchant de travailler. Elle est présentement prestataire du soutien du revenu. Manon a vécu une grande instabilité au niveau résidentiel à la suite de son divorce, elle a demeuré, entre autres, chez des membres de sa famille. Au moment de l'entrevue, elle se retrouvait dans une situation criante où elle n'avait plus de logement à partir du 1er juillet. Manon rêve de construire un projet d'envergure socioéconomique où au sein d'une même bâtisse les médecines douces, les arts et la spiritualité se côtoieraient.

Pseudonyme : Émile

Âge : 53 ans

Phase : réinsertion

Trajectoire de vie :

L'itinérance d'Émile s'est amorcée en lien avec sa schizophrénie. À 16 ans, il a reçu un diagnostic de schizophrénie et a tenté de se suicider à la sortie de cette première hospitalisation : il avait des hallucinations et ne voyait pas comment il pourrait vivre avec cette maladie. Au moment où il a reçu ce diagnostic de schizophrénie, il y a environ 40 ans, la communauté scientifique possédait peu de connaissances face à cette maladie. Il voulait comprendre sa maladie et la façon qu'il a trouvée pour y parvenir était de vagabonder (marcher sans but, où ses pieds allaient le mener). Il croyait qu'en marchant, il trouverait des réponses à ses questionnements ou encore qu'il finirait par échapper à cette maladie. Pour subvenir à ses besoins, il a utilisé différentes stratégies de débrouillardise au gré des rencontres, faute de ressources à cette époque. Parfois, il pouvait être des jours sans manger. D'autres fois, il allait manger chez ses parents ou chez une amie. Lorsqu'il allait chez ses parents, il percevait ses prestations d'assurance-emploi qui s'y accumulaient. Émile a un diplôme d'études collégiales en foresterie. Il a travaillé dans ce domaine. Par contre, il a été victime de préjugés de la part de ses employeurs. Ses superviseurs immédiats constataient la qualité de son travail, mais les dirigeants ne voulaient pas lui fournir une stabilité d'emploi. Malgré ces périodes d'itinérance, il a toujours gardé contact avec ses parents. Il a été marié à l'âge de 24 ans. Lui et sa conjointe ont divorcé alors qu'il était âgé de 28 ans car à sa sortie d'un séjour en hôpital psychiatrique d'une durée d'un an, sa femme s'était éprise de son ami. Il a tenté également de se suicider à la suite de cet événement. Au total, il nous a confié avoir commis huit tentatives de suicide. La trajectoire de vie d'Émile est parsemée d'épisodes d'hospitalisation, de médicalisation et d'arrêts de prise de médicaments le menant au vagabondage. Il aurait connu de huit à neuf périodes de schizophrénie. Les périodes d'errance prenaient généralement fin à la suite de rencontres avec les policiers qui l'amenaient à l'hôpital. Émile souffre également du syndrome Gilles de la Tourette. Par contre, on ne l'aurait informé de cette maladie, dont il subissait les symptômes sans les comprendre, qu'à l'âge de 49 ans. De plus, il est atteint d'un cancer aux pieds (qui était jusque-là latent) depuis huit ans. Il a subi une biopsie l'an dernier et se prépare pour une seconde intervention chirurgicale où la tumeur sera prélevée. Présentement, sa schizophrénie est mieux contrôlée et il ne ressent plus le besoin de fuir. Il reçoit des prestations d'invalidité de la Régie des rentes du Québec ainsi que du soutien du revenu. Il demeure présentement dans un logement communautaire pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale et il se dit heureux. Il aimerait écrire un livre s'adressant particulièrement aux personnes vivant une situation d'itinérance et/ou de santé mentale. Il aimerait également construire, sur un terrain qu'il possède en milieu rural, une maisonnée semblable à celle où il demeure présentement.

Pseudonyme : Paul

Âge : 39 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Paul provient d'une famille de huit enfants. Il est le seul enfant biologique de ses parents. Sa mère est décédée alors qu'il était âgé de 25 ans. Il en était très proche et entretenait une relation quasi fusionnelle avec elle. Il a vécu très difficilement le deuil de sa mère. Avec son père, le contact a toujours été plus difficile, surtout à l'enfance. Au cours de son enfance, Paul et sa mère ont été victimes de violence de la part de son père qui consommait de l'alcool de façon abusive. Cette situation aurait pris fin au moment où son père a trouvé un travail. Au cours de son adolescence, Paul confie qu'il a connu une bonne relation avec ses parents qui étaient compréhensifs. Il est parti de la maison familiale vers l'âge de 25 ans, mais y est revenu pour quitter de façon définitive au début de la trentaine. Il a occupé des emplois dans des hôpitaux et un centre d'accueil. Il a une formation d'infirmier auxiliaire et a également suivi un cours de gardien de sécurité ainsi qu'un cours de secrétariat. Il a aussi un diplôme universitaire général. Il a travaillé pendant cinq ans en Europe. À son retour d'Europe, il a eu de la difficulté à se trouver un emploi et a connu des démêlés avec la justice. Il a reçu une sentence de deux ans moins un jour dans une prison provinciale pour avoir poignardé son père. Il aurait toujours refoulé la rancune qu'il possédait envers lui pour la violence qu'il a subie dans son enfance et celle qu'il a fait subir à sa mère. Le décès de sa mère, les conflits avec la fratrie et son père concernant la succession et la difficulté de trouver un travail stable auraient été des éléments aggravants dans son passage à l'acte. L'événement serait survenu alors que son père ne voulait plus qu'il reste au domicile familial alors qu'il se trouvait dans une situation de précarité professionnelle. La tension aurait monté au point où il aurait poignardé son père. Paul souligne que son passage à l'acte aurait peut-être été une façon de le forcer à quitter le domicile familial. À la suite de son incarcération, il s'est retrouvé à la rue. Il a fréquenté divers organismes afin de se nourrir et avoir un toit pour dormir. Il a également été sous probation pour une période de quatre ans. Un an après sa sortie de prison, il a renoué contact avec son père et certains de ses frères et sœurs. Un de ses frères l'a hébergé quelques temps, son père l'a hébergé une semaine et il est demeuré chez un autre membre de sa famille pendant deux mois. Cette personne lui aurait, par la suite, demandé de quitter son domicile car elle ne pouvait lui venir davantage en aide. Sa famille l'a également soutenu en lui fournissant de l'argent. Ils se rendaient des services mutuellement. Lorsqu'il a quitté le domicile de la personne qui l'hébergeait depuis deux mois, il s'est alors retrouvé à la rue et a vécu une période d'itinérance qui a duré environ deux ans. Il demeure présentement dans une maison de chambres. Grâce au support et à l'aide d'un établissement, il a pu obtenir ce logement, des prestations du soutien du revenu ainsi que la gestion budgétaire d'un organisme communautaire. Paul donne parfois des conférences dans un organisme communautaire et dans des hôpitaux sur sa pratique d'infirmier. Il désire dénicher un emploi à temps partiel, peu importe le type d'emploi, par exemple comme plongeur dans un restaurant. Il aimerait aussi donner des cours de danse professionnelle - ayant lui-même été un danseur professionnel - ou encore être enseignant.

Pseudonyme : Corinne

Âge : 16 ans

Phase : amorce d'insertion – très fragile

Trajectoire de vie :

L'épisode de vie itinérante de Corinne s'est enclenché par les nombreuses fugues du domicile familial. Ces fugues étaient causées par le désir de fuir un climat familial où elle se sentait rejetée ainsi que la violence physique et psychologique qu'elle subissait de la part de son beau-père (conjoint de sa mère). Les parents biologiques de Corinne se sont séparés alors qu'elle était âgée de deux ans et son beau-père a aménagé alors qu'elle avait quatre ans. Le divorce des parents biologiques découle de la violence conjugale subie par sa mère. Le père biologique semble avoir un problème important de consommation d'alcool et de drogues. La mère de Corinne étant en déni face à la violence subie par sa fille de la part de son conjoint, Corinne a commencé à fuguer à 14 ans et à consommer différentes drogues au cours de ses épisodes dans la rue. À 15 ans, la fréquence de ses fugues s'intensifie, soit de six à sept fois par mois. Afin de subvenir à ses besoins, elle a pu obtenir du soutien de la part d'amis, de son copain, de son père et a quêté de l'argent sur la rue à Ottawa. Durant ses périodes d'errance, elle retourne temporairement au domicile familial pour se laver, changer de vêtements et se procurer de la nourriture. Au moment où elle rencontre son copain, elle tente de dormir de façon plus régulière au domicile familial. Ce dernier est la source de l'arrêt de sa consommation de cocaïne. Ses parents ont pris la décision de placer Corinne en centre de réadaptation. Elle y a séjourné cinq mois. À sa sortie du centre, elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle convient avec sa travailleuse sociale de louer une chambre chez une amie. Elle travaille présentement en vendant des billets de loteries de porte-à-porte pour un organisme à but non lucratif. Elle a quitté l'école en Secondaire IV. À l'école, elle était ridiculisée car elle faisait de l'embonpoint. Son séjour dans la rue lui a fait perdre beaucoup de poids. Elle a peur de reprendre du poids, donc elle ne mange pratiquement pas. Elle aimerait devenir serveuse dans un restaurant. Son rêve est de devenir chanteuse ou actrice à Hollywood ou encore avocate.

Pseudonyme : Alexandre

Âge : 17 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Les parents d'Alexandre ont divorcé il y a environ deux ans, ils se querellaient constamment. Il est alors demeuré de façon intermittente chez sa mère et chez son père. Sa mère n'en pouvant plus qu'il n'aille pas l'école et qu'il ne travaille pas, l'a mis à la porte. Il est alors demeuré chez son père. Cela ne fonctionnait pas très bien avec son père et il s'est retrouvé à la rue pendant trois mois. Il passait ses nuits blanches dans des endroits ouverts 24 heures sur 24 tels, le Tim Hortons et le MacDonald. Pour dormir et pour son hygiène personnelle, il allait chez des amis. À titre d'exemple, un de ses amis laissait la fenêtre de sa chambre entrouverte pendant qu'il allait à l'école afin qu'il puisse y dormir. Il programmait le réveille-matin de manière à se réveiller avant le retour du travail des parents de son ami. Au moment de son itinérance, il ne le réalisait pas totalement et ne portait pas attention au fait qu'il était dans la rue, pour lui, c'était un épisode de fête et de liberté. Il affirme toutefois que s'il retournait à la rue aujourd'hui, il aurait davantage conscience de sa situation. Alexandre affirme ne pas avoir de problème vis-à-vis la consommation de drogues. Il en a déjà consommé, ainsi que de l'alcool, mais il dit n'avoir jamais développé de dépendance en ce sens. Il perçoit de façon négative sa relation avec ses parents. Il ne semble pas être sur la même longueur d'ondes que son père et avoue ne pas être en mesure de le comprendre. Du côté de sa mère, il souligne qu'elle désire seulement qu'il aille à l'école ou se trouve un travail, sans se soucier réellement de lui. Il a un frère et une demi-sœur. Sa relation avec son frère semble houleuse. Il n'a pas vraiment de contact avec sa sœur. Il a abandonné l'école, mais a effectué des démarches récemment afin d'y retourner. À l'école et à la maison, il n'acceptait pas les règlements et les règles à suivre. Il s'est lié d'amitié avec des jeunes qui consommaient des drogues et a fait l'école buissonnière. Il a également connu des suspensions scolaires. Alexandre chérit la liberté et semble avoir de la difficulté à accepter les règles ou l'encadrement, que ce soit à la maison ou à l'école. À titre d'exemple, une travailleuse de rue l'avait référé à une ressource d'hébergement. Il n'y est pas demeuré plus de deux semaines à cause des règlements en place et de l'obligation d'effectuer des démarches de recherche d'emploi. Du côté des expériences de travail, il a effectué partiellement une formation offerte pour apprendre un métier professionnel. Il a travaillé dans des restaurants, comme pompiste dans une station d'essence et dans le domaine de la construction. Alexandre a de la difficulté à se projeter dans l'avenir et à envisager une profession qu'il aimerait ou même un rêve. Il considère qu'il est à un point de sa vie où il est en phase d'exploration. Il est toutefois à même de visualiser qu'il aimerait avoir une maison, où demeurer avec une conjointe et un enfant. Il est un amant de la nature et aimerait avoir cette maison à la campagne. Il est sans emploi actuellement et demeure présentement chez sa mère.

Pseudonyme : Sandrine

Âge : 23 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Sandrine s'est retrouvée en situation de vie précaire car elle a été mise à la porte du domicile familial lorsqu'elle était âgée de 20 ans. Elle a alors emménagé en appartement avec son copain, elle y est demeurée pendant un an. Elle a vécu une période tourmentée où elle a fait une dépression et a tenté de se suicider. Elle aurait été diagnostiquée comme une personne dépressive. À la suite de cela, elle a perdu son travail. Elle et son copain ont mis fin à leur relation qui avait duré cinq ans et demi. Elle s'est de nouveau retrouvée sans endroit où demeurer. Pendant un an, elle est demeurée chez sa meilleure amie, elle est ensuite allée vivre chez son père. Le propriétaire de la maison où son père demeurait a décidé de la mettre en vente. Encore une fois, elle s'est retrouvée sans endroit où demeurer. Afin de subvenir à ses besoins (dormir, manger, se laver), elle est demeurée chez différents amis ou connaissances. Elle a également dormi dans des parcs. Par contre, à Gatineau il est plus difficile de dormir à l'extérieur que de trouver une personne chez qui dormir. Les policiers interviennent afin d'éviter que les individus puissent rester dans les parcs la nuit. Durant les périodes où elle a été sans domicile, elle a consommé de façon intensive différents types de drogues. Pour se procurer de l'argent, elle a vendu des drogues pendant une courte période de temps. Il ne semble pas qu'elle ait été dans la rue pendant longtemps. Elle a tenté de mettre fin à sa consommation de drogues lorsqu'elle demeurait chez sa meilleure amie (celle-ci l'avait incitée à le faire), toutefois elle en vendait à cette époque et n'a pu arrêter. De plus, elle fréquentait un ami qui en consommait beaucoup. Par la suite, elle est allée demeurer chez un bon ami à elle afin de prendre le temps de « se replacer ». Elle a commencé à consommer de l'alcool à environ 12 ans de façon occasionnelle. Elle a ensuite débuté sa consommation de haschich à environ 15 ans. Elle y a mis fin après la rencontre de son premier copain. Une travailleuse de rue est entrée au bon moment dans sa vie, selon elle. Cette dernière lui a permis de se stabiliser, d'arrêter de consommer, d'effectuer des démarches pour se trouver un emploi et de se trouver un logement. Elle vit présentement avec son nouveau copain qu'elle a rencontré il y a neuf mois. Son copain travaille et Sandrine reçoit maintenant des prestations du soutien du revenu. Elle est à la recherche d'un emploi. Elle a une bonne relation avec ses parents et sa sœur. Ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait environ sept ou huit ans. Elle considère que le divorce de ses parents ne l'a pas perturbée. Cette séparation a eu des effets positifs sur le climat familial; c'était plus calme à la maison après le départ de son père étant donné que ses parents se querellaient constamment. Sa relation avec son père la trouble. D'après elle, la consommation de drogues de ce dernier l'a affecté. En raison de cette consommation, ils étaient économiquement défavorisés et elle a été victime de remarques blessantes de la part de ses pairs à l'école vis-à-vis sa tenue vestimentaire. Elle mentionne qu'elle s'est toujours sentie marginale, entre autres par son habillement. Encore aujourd'hui, elle s'habille de façon différente, elle ne veut pas suivre la voie tracée. Elle aimerait travailler comme « camérawoman ». À ce titre, elle envisage un retour aux études. Par contre, elle doit rembourser une dette d'études collégiales avant d'être admise au cégep. Ce qui l'accroche à la vie c'est de faire ce qu'elle aime, d'être bien et de ne pas s'en faire avec son avenir car tout se mettra en place. Elle chérit le rêve « québécois », dit-elle, comme la majorité des gens, de vivre avec son amoureux, d'avoir des enfants, un emploi qui lui plaît et de retourner aux études. Elle et son copain entretiennent une bonne relation, ils désirent se marier.

Pseudonyme : Camille
Âge : 43 ans
Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Camille est demeurée chez ses parents jusqu'à l'âge de 34 ans. Lorsqu'elle a quitté le domicile familial afin d'aller vivre en appartement, elle s'est achetée une auto et des meubles qu'elle a payés comptant avec un héritage qu'elle avait reçu de ceux-ci. La schizophrénie s'est déclarée il y a environ 10 ans. Elle a fait une première psychose en 1994. Suite à un épisode de psychose où elle a fait du vandalisme et proféré des menaces de mort, elle a préféré effectuer un séjour de cinq jours en prison au lieu d'aller en hôpital psychiatrique, comme le recommandait le juge. Suite à un second épisode de psychose elle s'est retrouvée à la rue. Elle a quitté son logement et la région pour se rendre à Montréal où elle est demeurée dans une ressource d'hébergement pour femmes itinérantes. Étant donné son incapacité à trouver un logement, elle est revenue en Outaouais. Lors de ses épisodes de psychose, Camille perd contact avec la réalité. Sa schizophrénie semble s'être déclarée après son départ de chez ses parents. Elle a une formation de secrétaire (sténo-dactylo). Elle a occupé quelques emplois de courte durée avant sa maladie (durée moyenne d'environ six mois). Elle possède, à ce titre, différentes expériences de travail. Elle a travaillé dans une commission scolaire où elle y faisait du classement, dans des magasins à grande surface en tant que commis-vendeuse et caissière. Elle a également travaillé par l'intermédiaire de programmes gouvernementaux et au commerce (dépanneur) de sa mère pendant quatre ans. Elle a connu une belle enfance et une belle adolescence. Elle visite ses parents deux fois par semaine. Elle ne s'est jamais mariée et n'a pas d'enfant. Lorsqu'on lui a demandé les événements marquants de sa vie, elle nous a spontanément confié qu'elle est une fille célibataire qui n'a ni conjoint ni enfants. D'après elle, les événements marquants de sa vie ont été la naissance de son neveu, maintenant âgé de 20 ans, et de sa nièce, âgée aujourd'hui de 21 ans. Elle demeure présentement dans un logement insalubre (en maison de chambres) dans un milieu de drogues et d'alcool. Elle a un problème de logement depuis deux ans et cherche un logement dans des organismes de logement communautaire et des HLM, toutefois les demandes sont nombreuses. Elle est présentement sur une liste d'attente. Elle aimerait réintégrer le marché du travail grâce à un organisme d'insertion sociale pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Elle ne peut intégrer la structure régulière du marché du travail parce qu'elle ne peut travailler dans un contexte de stress et sous pression. Elle est retournée travailler après sa première psychose en 1994, mais n'a travaillé que quelques mois. Sa situation financière a changé depuis les deux dernières années, elle est maintenant prestataire du soutien du revenu (auparavant, elle vivait de revenus générés par l'héritage reçu de ses parents et des emplois qu'elle a occupés). Elle utilise les services de repas d'un organisme ainsi que les services des comptoirs d'économie familiale pour se vêtir. Elle fait du bénévolat dans un organisme communautaire. Sa schizophrénie est maintenant bien contrôlée par sa médication et elle n'a plus d'épisodes de psychose. L'organisme d'insertion sociale pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale lui permet de rencontrer des gens, de participer à des activités culturelles et de voyager au Québec. Elle y rencontre régulièrement une de ses cousines lors d'activités organisées. Son rêve étant de voyager, cet organisme lui permet de le réaliser en partie. Elle chérit le jour où elle pourrait voir un spectacle des Rolling Stones. Elle aime les plaisirs simples de la vie : le cinéma, la bonne nourriture et prendre soin d'elle.

Pseudonyme : Anne

Âge : 37 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Une première grossesse à l'adolescence interrompt les études secondaires d'Anne. Avant cette grossesse, elle a fait une tentative de suicide. À l'école, elle était mise à l'écart et s'est sentie rejetée à cause de son habillement. Elle a tenté différents retours aux études qui se sont soldés par l'abandon. Ses parents se sont séparés alors qu'elle était enfant et elle n'a revu son père qu'à l'âge de 22 ans. Cette relation lui a beaucoup manqué et la présence de ce dernier aurait pu l'aider, selon elle, à traverser les moments difficiles. À cause des problèmes de santé de sa mère, les enfants ont dû être placés en famille d'accueil. Elle a séjourné à quelques reprises dans une famille où elle a été bien accueillie, contrairement à ses sœurs et son frère. Elle a quitté le domicile familial à 18 ans avec sa fille. Elle ne voulait plus rester au domicile familial et subir les foudres du conjoint de sa mère. Elle a assuré seule la garde de sa fille aînée, le père n'ayant pas reconnu sa paternité. À 21 ans, elle rencontre un conjoint avec qui elle aura deux autres enfants. Au sein de cette relation, elle consomme de la cocaïne et vit de la violence physique, mais surtout verbale et psychologique. Son conjoint consacre d'importantes sommes d'argent à consommer, au détriment des besoins de la famille. Le couple allait parfois vendre des choses à un prêteur sur gages afin d'obtenir l'argent pour s'acheter de la drogue. Elle a mis fin à sa relation avec lui. Elle a vécu avec lui pendant 14 ans et veut aujourd'hui couper les ponts complètement avec cette période de sa vie. Les six dernières années avec lui ont été particulièrement difficiles. À cet effet, elle ressent le besoin de rester célibataire pour faire le point et déménager du logis où ils ont vécu ensemble. Ce logement requiert d'ailleurs des réparations et elle préfère déménager. Elle a consommé de la cocaïne pendant environ deux ans, mais n'en consomme désormais qu'occasionnellement. Elle maintient sa consommation régulière de marijuana. Pour subvenir aux besoins de la famille, elle reçoit du soutien du revenu, des allocations familiales et utilise les comptoirs d'économie familiale. Elle a travaillé au noir afin d'arrondir les fins de mois dans des marchés aux puces, comme gardienne d'enfant ou auxiliaire auprès des personnes âgées. Elle a aussi déjà commis des fraudes. Ses enfants sont très précieux à ses yeux et représentent ce qui la raccroche à la vie. En période de découragement, elle se ressaisit en pensant à eux. Elle désire travailler afin de rencontrer des gens, se changer les idées et pouvoir avoir un salaire aux deux semaines, une « vraie paie » comme elle l'exprime. Son rêve est d'avoir un travail, une maison, une auto et que ses enfants soient heureux. Elle aimerait pouvoir leur donner tout ce qu'ils désirent dans la vie.

Pseudonyme : Roger

Âge : 50 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

L'événement déclencheur de la situation de vie précaire de Roger est la perte de son emploi de préposé aux bénéficiaires auprès des personnes âgées, poste qu'il occupait dans un centre d'accueil depuis 15 ans. Précédemment à la perte de son emploi, il a vécu différentes difficultés conjugales et financières. Il s'est séparé à deux reprises et a dû verser des pensions familiales. Un fils est issu de sa première union et une fille de sa deuxième union. Sa première conjointe avait une fille qu'il considère comme la sienne. À ces éléments s'ajoute également le décès de ses parents. À la suite d'une situation financière précaire, il est allé demeurer en maison de chambres. La raison de la perte de son emploi est nébuleuse : il serait soit entré à son travail en état d'ébriété ou il aurait été accusé de menaces de mort face à un collègue dont la négligence aurait causé le décès d'un bénéficiaire. Il vivait des tensions énormes au travail. Il était peu accepté de ses collègues en raison de son allure de dur à cuire (allure de motards, cheveux longs). Roger ne lésinait pas sur les commentaires désobligeants face à ses collègues qui négligeaient les personnes âgées dont ils avaient la charge. Il considérait intolérable les abus et la négligence dont étaient victimes les bénéficiaires. Selon lui, les résidents l'appréciaient beaucoup. Ce dernier trouvait une grande valorisation dans son travail. Il est parti de chez lui à l'âge de 16 ans afin de fuir un milieu familial empreint de violence et d'alcool. Il s'est alors associé au milieu criminalisé, a vendu et consommé des drogues, choses auxquelles il aurait mis fin à l'âge de 27 ans à la suite de l'entrée dans sa vie de sa première conjointe et de ses enfants. Il a entraîné son frère cadet dans le milieu de la drogue. Il a occupé différents emplois et a été congédié de plusieurs d'entre eux. Dans tous les cas, il semble avoir été mis à la porte parce qu'il commettait des actions frauduleuses, voire illégales. Il est sans emploi depuis deux ans. À l'école, il était ridiculisé et se battait avec ses pairs. Il a débuté à vendre drogues à l'école secondaire, ce qui est devenu d'y aller. Il est maintenant prestataire du soutien du revenu et vit en maison de chambres depuis environ six à sept ans. Les conditions de vie y sont insalubres. Roger est musicien et a déjà enseigné le karaté. Il a été propriétaire d'une école de karaté qui lui a été saisie. Il affirme avoir réalisé plusieurs de ses rêves : avoir une école de karaté, une moto et des enfants. Présentement, ses rêves seraient de retravailler auprès de personnes âgées (mais pas dans un centre d'accueil) ou comme travailleur de rue. Il ressent un grand attachement envers ses enfants, surtout sa fille cadette dont il a eu la garde un certain temps. Il ne peut la voir pour le moment parce qu'elle est témoin à charge dans un dossier où il est accusé de possession de stupéfiants.

Pseudonyme : Louise

Âge : 58 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

Louise provient d'une famille où elle considère avoir eu les meilleurs parents qui soient. Elle a un frère avec qui elle n'a désormais aucun contact. Elle a fait des études collégiales et a travaillé dans la fonction publique. Elle a été mariée pendant 25 ans avec un homme qui la maltraitait physiquement, psychologiquement et verbalement. Elle a été violentée, privée de nourriture et forcée à faire des heures supplémentaires afin que son mari puisse avoir l'argent nécessaire pour jouer à des jeux de hasard et d'argent. Elle lui remettait la totalité de son salaire. Elle s'est épuisée en raison des longues heures de travail effectuées de façon répétée. Elle a été meurtrie et dénigrée au sein de ce mariage, à un point tel qu'elle a de la difficulté à se regarder dans le miroir aujourd'hui. Son estime d'elle-même a été profondément atteinte. Lorsqu'elle a définitivement quitté son conjoint, après trois à quatre tentatives, elle a demeuré en maison de chambres pendant six ans. Durant cette période, elle a connu une instabilité résidentielle et a vécu dans le dénuement total. Elle dormait et mangeait sur le sol. Pendant une certaine période, elle s'est mise à consommer de l'alcool de façon abusive, chose à laquelle elle a mis fin. Afin de subvenir à ses besoins, elle bénéficie du soutien du revenu et a reçu une pension alimentaire de son ex-mari. Pour se vêtir, elle se rend à des comptoirs d'économie familiale. Elle demeure maintenant dans un logement communautaire. Elle se considère très choyée d'avoir pu obtenir un tel logement. Son budget est administré par un organisme communautaire. Étant donné que c'était son mari qui s'occupait du budget, elle s'est retrouvée démunie au moment de payer ses factures. L'organisme en charge de sa gestion budgétaire lui offre une sécurité à cet égard. Elle possède désormais un bon contact avec ses enfants. Elle a connu des périodes houleuses où elle a vécu de l'incompréhension de la part de sa fille et la reproduction d'attitudes véhiculées par le père de la part son fils. Louise est très vulnérable et fragile. L'entrevue a du être interrompue car le récit de son histoire comportait une trop lourde charge émotionnelle provoquant chez elle des malaises : confusion, étourdissements, tremblements.

Pseudonyme : Antoine

Âge : 55 ans

Phase : amorce d'insertion

Trajectoire de vie :

L'événement déclencheur de la situation de vie précaire d'Antoine est un accident de travail qui est survenu alors qu'il était âgé d'environ 36 ans et qui l'a rendu inapte à travailler. Il travaillait à titre de préposé au matériel au gouvernement provincial et il a déplacé une charge trop lourde. Il s'est retrouvé avec des maux dos et a dû subir une opération. Il a connu des démêlés avec la CSST afin de faire reconnaître ses problèmes de dos et d'obtenir des indemnités. Dans l'attente de recevoir des prestations de la CSST, il a reçu du soutien du revenu. À la suite de cet accident de travail, il n'a plus travaillé à titre de salarié. Il a travaillé bénévolement dans une ressource d'hébergement pendant neuf ans, il y réparait des appareils électriques pour les personnes démunies. Il est resté neuf ans dans le bois, car il ne pouvait envisager de demeurer en maison de chambres avec tout ce que cela comporte : odeurs, consommation de drogues, etc. Il demeure présentement dans un logement communautaire. Il y rencontre des gens et participe à la vie communautaire de l'endroit. C'est grâce à un intervenant qu'il a rencontré en faisant du bénévolat qu'il a pu obtenir ce logement. Antoine vient d'une famille de sept enfants. Sa mère était dévouée face à ses enfants et son père était autoritaire. Il n'a pas connu de problèmes particuliers avec ses parents ni avec ses frères et sa sœur. Par contre, au moment de son accident de travail et sa perte d'autonomie, il considère que sa famille a été peu présente pour lui. Il voit régulièrement ses frères et sa sœur. Son père est décédé du cancer. Sa mère et un de ses frères sont également atteints du cancer. À l'école, il n'avait pas de difficulté à établir des contacts avec ses pairs ou ses professeurs. Il n'aimait pas l'école et avait des résultats scolaires à la limite de la note de passage. Il a terminé son Secondaire V et a travaillé à titre de préposé au matériel dans divers milieux de travail. Il s'est marié vers l'âge de 20 ans. Il n'a été marié que cinq ans avec sa femme. De 5 à 17 ans sa fille est demeurée avec lui. À 17 ans, elle est allée rester chez sa mère. Il a gardé un bon contact avec son ex-épouse et ils prenaient de concert les décisions concernant leur fille. Antoine a toujours encouragé sa fille à garder contact avec sa mère même si cette dernière demeurait dans une région éloignée. Il entretient une bonne relation avec sa fille. La passion d'Antoine est de rénover des automobiles. Présentement, il dit ne plus vraiment attendre quelque chose de la vie à cause de la perte d'autonomie qui l'accable. Il aimerait rencontrer une conjointe, mais il considère qu'à son âge les femmes intéressantes ne sont pas disponibles. Il entrevoit la rencontre et la présence d'une femme dans sa vie davantage comme un rêve.

Pseudonyme : Claude

Âge : 39 ans

Phase : réinsertion

Trajectoire de vie :

Claude est le cadet d'une famille de neuf enfants. Il est né prématurément et il été confié à un couple d'amis de la famille qui n'avait pas d'enfant parce que sa mère était cardiaque et devait se faire opérer. Il est retourné dans sa famille vers l'âge de quatre ans. Il a maintenu des contacts avec ses parents adoptifs (même s'il n'a pas été adopté légalement) jusqu'au décès de ceux-ci. Lorsqu'il était enfant, il passait les étés avec eux. Ses parents naturels et ses parents adoptifs sont tous décédés. Il a connu deux familles très différentes. D'un côté, ses parents naturels étaient très religieux et pauvres, de l'autre, ses parents adoptifs étaient ouverts d'esprit et laïcs. Ces derniers étaient plus âgés que ses parents naturels. Sa mère naturelle était instruite pour l'époque. La précarité de sa situation de vie a été provoquée par son départ d'un emploi. Claude prenait soin de personnes déficientes et demeurait avec elles. Après y avoir travaillé deux ans, il a mis fin à son contrat car il voulait réorienter sa carrière. Parce qu'il ne possédait pas un salaire qui lui permettait de se loger à l'hôtel pendant un mois en attendant de se trouver un logement, il s'est retrouvé dans une ressource d'hébergement. Il ne pouvait obtenir de chômage car il avait démissionné de son emploi. Il aurait pu se rendre chez un de ses frères qui demeure dans la région, toutefois, il nous a confié qu'il s'était senti gêné et humilié de se retrouver sans abri et qu'il n'a donc pas voulu demander l'aide de sa famille. Il fait une distinction entre être sans domicile ou sans abri et être itinérant. Il est demeuré dans une ressource d'hébergement pendant environ un mois pour ensuite se trouver un logement. Il a été un an sans emploi. Dans cette période, il s'est impliqué bénévolement au sein d'organismes communautaires. Il a ensuite été engagé au sein d'un des organismes où il a effectué du bénévolat et où il travaille présentement. Il possède un diplôme d'études collégiales du Programme en techniques correctionnelles. Il a travaillé un an avec des délinquants juvéniles et s'est ensuite orienté vers le milieu de garde et a suivi des cours en techniques de garde. Il a travaillé en garderie pendant une dizaine d'années. Claude a réorienté sa carrière plusieurs fois. Il demeure aujourd'hui en appartement et est heureux dans sa vie de couple.

Pseudonyme : Monique

Âge : 57 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Monique est entrée sur le marché du travail à 13 ans. Son père étant malade, elle a commencé à travailler afin de subvenir aux besoins de la famille. À 16 ans, épuisée, la maladie l'atteint aussi. Elle avait une bonne relation avec son père qui est décédé lorsqu'elle avait 25 ans. Quant à sa mère, elle la considérait comme le mouton noir de la famille. Elle était soumise à un régime très autoritaire de la part de sa mère, à un point tel que Monique en est venue à se demander si cette femme était réellement sa mère. À 19 ans, elle s'est mariée « obligée », car elle était enceinte et cela représentait un déshonneur pour sa mère. Elle s'est alors exilée avec son mari dans le Nord du Québec durant sa grossesse. Elle est demeurée un an là-bas et elle est ensuite revenue en Outaouais. Elle était alors enceinte de son deuxième enfant. Trois enfants sont issus de cette union, deux filles et un garçon. Elle a été victime de violence de la part de ce conjoint dès le début de leur mariage. Plusieurs membres de la famille étaient témoins de cette violence sans intervenir. Elle a été neuf ans avec lui. Ses filles ont aussi subi des mauvais traitements. Sa fille aînée a été abusée par son père et son autre fille par son oncle (le frère de son père). Elles lui en veulent pour ce qu'elles ont subi. Elle n'a plus de contact avec ses filles. Seul son garçon a été épargné par les foudres de ce père également alcoolique. Elle maintient un contact régulier avec son garçon. Son historique de violence et d'abus remonte à son enfance. Elle a été victime de violence physique et psychologique de la part de sa mère et d'abus sexuel de la part de son frère aîné. À l'âge de 34 ans, elle s'est remariée. Elle saura plus tard que son conjoint voulait à tout prix se marier suite à la recommandation de son avocat afin de faire diminuer le montant de la pension qu'il devait verser à son ex-femme. Ce mariage se déroula tout de même bien pendant plusieurs années. Toutefois, ils mettront un terme à leur union. Son deuxième mari était infidèle pendant leur mariage. Monique et lui se sont fréquentés pendant deux ans et ont été mariés neuf ans. Elle l'a suivi à l'extérieur de la région. Elle reviendra en Outaouais suite à la perte d'un emploi. Elle a été prestataire du soutien du revenu durant une grande partie de sa vie. Elle a également travaillé dans divers domaines : santé, restauration, hôtellerie. Au cours de sa vie, elle a contracté différentes dettes. Du côté de sa santé, elle a développé de nombreux problèmes respiratoires : asthme, bronchite chronique, emphysème. Elle doit recevoir de l'oxygène à la maison. Elle reçoit des prestations d'invalidité. Sa santé est en piteux état et elle estime qu'il ne lui reste que quelques années à vivre. La détérioration de son état de santé est en partie héréditaire, mais également liée à sa consommation de tabac depuis l'âge de 12 ans et de l'insalubrité des logements où elle a demeuré. Elle a vécu dans des endroits où il y a avait beaucoup de moisissure. Son rêve est de pouvoir gagner assez d'argent pour s'acheter un condominium. Elle aimerait aussi avoir un chien, mais cela est impossible à cause de ses problèmes respiratoires. Elle demeure présentement dans un logement communautaire. Elle peut participer à des activités et socialiser.

Pseudonyme : Laurent

Âge : 46 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Laurent provient d'une famille de 12 enfants. Son père était alcoolique et imposait un régime de peur en affirmant son autorité par l'utilisation de la violence verbale. De son côté, sa mère était protectrice. Au cours de son enfance, Laurent affirme avoir été laissé à lui-même (il en fut de même pour ses frères et sœurs). Ses deux parents sont décédés. Son père est décédé alors qu'il était âgé de neuf ans et sa mère lorsqu'il était âgé de 41 ans. Étant donné que Laurent a connu un milieu familial où son père criait afin d'imposer le respect de son autorité parentale, il a dû suivre une thérapie afin de briser ce cycle parce qu'il répétait ces mêmes comportements envers ses propres enfants. Il a vécu pendant 10 ans avec sa conjointe avec qui il a eu deux filles. Il a eu la garde de celles-ci pendant un certain temps. Il est très attaché à ses filles. La mère de ses enfants semble posséder un problème de consommation. Il a désormais la garde de ses enfants les fins de semaine. Il semble que ses filles désiraient aller vivre chez leur mère. Des querelles juridiques sont survenues concernant la garde des enfants. La précarité des conditions de vie de Laurent a débuté à la suite de la perte de son emploi dans une papeterie où il travaillait depuis environ une quinzaine d'années. Peu de temps après la perte de son emploi, il s'est séparé et a fait faillite. Sa conjointe et lui se sont séparés en raison de désaccords financiers. Elle dépensait beaucoup de façon injustifiée. Depuis la perte de son emploi à la papeterie, Laurent n'a occupé que des emplois à statut précaire, c'est-à-dire dans la construction, à titre de livreur et de déménageur. De plus, il ne peut plus travailler durement physiquement à cause de ses problèmes de dos. Il est présentement prestataire du soutien du revenu. Par ailleurs, il ne désire pas occuper n'importe quel type d'emploi et se considère sélectif. Bientôt son propriétaire l'évincera du logement qu'il occupe car des rénovations sont nécessaires. Son bail doit se terminer en février mais son propriétaire désire qu'il quitte au courant de l'été. Laurent chérit le projet de se procurer un chalet à la campagne ou de s'en construire un. Il aimerait également aller vivre à Vancouver lorsque ses filles auront atteint l'âge de la majorité.

Pseudonyme : Philippe

Âge : 35 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Philippe provient d'une famille qu'il nomme lui-même dysfonctionnelle. Son père était alcoolique. Sa mère est devenue alcoolique à la suite de la violence physique et des abus sexuels subis par son mari. Ses frères ont été maltraités et ses sœurs abusées par son père. Il a lui-même vécu de la violence physique, des abus et des attouchements jusqu'à ce qu'il soit assez vieux pour pouvoir se défendre. Il a également connu des abus de la part d'autres personnes. Au sein de cet environnement familial, il a connu la haine. Il existe une jalousie entre les frères et sœurs plus âgés et les plus jeunes ainsi qu'une haine constante. Il est le cadet d'une famille de 12 frères et cinq sœurs. Il n'a pas de contact avec sa famille. Il nous a confié avoir vécu du rejet de la part de sa mère qui est maintenant décédée. Quatre de ses frères sont décédés dans des circonstances nébuleuses, il relie leur mort au racisme. Avec sa famille, il demeurait sur une réserve amérindienne dans une pauvreté extrême où les chambres de la maison étaient séparées par des couvertures. Il a fréquenté différentes familles d'accueil de façon intermittente dès l'âge de quatre ans. Il y a subi de la négligence et des mauvais traitements. Il a débuté à consommer de l'alcool et des drogues à l'âge de 12 ans. À 13 ans, il sortait dans les bars et nous a confié qu'il était rebelle. En milieu scolaire, il a été victime de racisme de la part des professeurs en raison du fait qu'il est amérindien. Les professeurs l'appelaient « le sauvage » et lui, il répliquait par des coups. Il a quitté tôt l'école. Il a erré de ville en ville à travers le Canada, a fréquenté des gens qui consommaient et a consommé de plus en plus de drogues et d'alcool. Quand, il est revenu en Outaouais, il a décidé de partir sa propre entreprise. À deux reprises, il a bâti une entreprise qui a fermé ses portes. De plus, il a vécu deux séparations conjugales. C'est à la suite de la perte de ses entreprises et de ses séparations qu'il a aussi connu d'autres épisodes d'itinérance. Il s'est séparé de sa dernière conjointe il y environ huit mois et s'est retrouvé de nouveau à la rue. Il aimerait changer de milieu et de fréquentations afin de sortir de ce milieu de consommation. Il s'est intégré au mouvement des Alcooliques Anonymes pendant quelques années. Il a débuté à deux reprises une cure de désintoxication, mais s'est fait mettre à la porte. Il nous a confié avoir diminué sa consommation d'alcool et de drogues. Il a un fils de 13 ans qu'il n'a pas revu depuis qu'il avait deux ans et demi. Il n'a pas de contact avec la mère de son fils. Il a su par l'intermédiaire de son beau-frère que son fils a été placé en famille d'accueil. Au cours de sa vie, il a fait quatre tentatives de suicide. Sur le plan de la santé, il fait de l'épilepsie contrôlée par une forte médication. Il a une tendance anorexique et il nous a confié qu'il possède une santé mentale vacillante (des hauts et des bas) à laquelle il doit porter attention. Il a déjà vendu des drogues et des cigarettes de contrebandes. Il a des amis policiers, avocats et gardiens de prison, ce qui lui a permis d'éviter certains ennuis. C'est grâce à un de ses amis qui est gardien de prison qu'il n'est demeuré qu'une nuit en prison au lieu de cinq ans, selon ce que le juge avait ordonné. Son dossier criminel aurait été effacé à sa sortie de prison. Il a purgé une autre peine de trois ans et demi vers l'âge de 21 ans. Il a trouvé sa sortie de prison particulièrement difficile à cette époque. Beaucoup de choses avaient changé et les gens qu'il connaissait avaient déménagé. Le fait de se retrouver du jour au lendemain sans cadre ni structure fut également déroutant. Un organisme communautaire représente pour lui sa deuxième maison, il y trouve une oreille attentive. Il est présentement prestataire du soutien du revenu. Son rêve est d'ouvrir une maison à la campagne pour les jeunes en difficultés et de partager sa vie avec une conjointe. D'un autre côté, il dit ne plus croire à l'amour et à la possibilité de rencontrer « la femme de sa vie ». Il chérit le projet de retourner aux études et d'aller à l'université.

Pseudonyme : Alain

Âge : 46 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

Alain nous a confié que la relation conflictuelle qu'il entretenait avec son père a été à la source de son mode de vie itinérant. La violence qu'il a vécue de la part de celui-ci et la soumission de sa mère l'a rendu rebelle face à l'autorité à un jeune âge. Il a appris tôt à se débrouiller seul dans la vie et il a été en contact avec le milieu criminalisé. Il s'est allié dès le début de l'adolescence à des bandes de rue et il a consommé des drogues. Il fêtait et errait avec ses amis dans la rue; il a alors choisi de vivre dans la rue plutôt que chez ses parents, étant donné sa relation avec son père. Il n'a pas vu ses parents depuis 15 ans. À 17 ans, sa copine tombe enceinte et il veut subvenir aux besoins de la nouvelle famille. Il commet alors des vols et est arrêté. Au cours de sa vie, Alain a été incarcéré à plusieurs reprises. Au total, il a souligné qu'il a dû purger une douzaine d'années d'emprisonnement. Il s'est lié au milieu de la drogue et de la prostitution. Sa conjointe et lui se voyant de façon intermittente, il fréquente, de son côté, des travailleuses du sexe. Il nous a confié qu'ils avaient ce que l'on peut qualifier une union libre. Lors d'une sortie d'incarcération, il revoit la mère de son enfant et ils ont une deuxième fille. Il semble maintenir un certain contact avec ses enfants, mais leur relation est marquée de ruptures dues aux épisodes d'emprisonnement et d'itinérance de ce dernier. Il semble tout de même posséder un bon lien avec celles-ci. Alain possède peu d'expériences de travail en dehors du milieu criminalisé. Son dossier criminel s'avère un obstacle à la recherche d'un emploi. Il nous explique qu'à une sortie d'incarcération, une personne se retrouve à la rue et que c'est un cercle vicieux qui s'enclenche incarcération – itinérance.... Sur le plan scolaire, il a complété ses études secondaires de peine et de misère étant donné son association à une bande criminalisée. De plus, à l'école, il acceptait peu l'autorité des professeurs et se battait avec ses pairs. Depuis 15 ans, il est atteint du VIH et reçoit une médication à cet effet depuis quelques années. Il reçoit également les services de soutien d'un organisme communautaire. Depuis qu'il se sait atteint de ce virus, il consomme moins de drogues qu'auparavant. Il rêve de pouvoir venir en aide aux gens de la rue en leur offrant un endroit confortable et la possibilité de s'intégrer dans des projets d'économie sociale.

Pseudonyme : Micheline

Âge : 44 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

L'événement déclencheur de l'itinérance de Micheline semble la maladie et le décès de sa mère. Sa mère était atteinte d'un cancer généralisé et elle s'en est occupée pendant six mois 24 heures par jour. Elle recevait de l'aide d'un établissement afin de la soutenir. Toutefois, elle s'est épuisée suite à cet événement. Elle a fait des tentatives de suicide et était dans un état de dépression. Elle consommait des drogues également à cette époque. Ses filles, n'en pouvant plus du climat à la maison, ont décidé d'aller vivre chez leur père, il y a environ six à sept ans. À la suite du départ de ses filles, Micheline a fait la fête et a demeuré ici et là ainsi que dans une ressource d'hébergement. Elle y a séjourné régulièrement depuis les dernières années. Elle demeure présentement en maison de chambres et envisage de louer une maison avec des amis. Micheline a connu une très grande instabilité résidentielle. Aussitôt qu'elle avait une chambre ou un logement, après un laps de temps, elle se lassait et quittait son domicile pour aller errer au centre-ville du secteur Hull. Elle y rencontre beaucoup de gens qu'elle connaît. Toutefois, ceux-ci peuvent l'inciter à consommer et il est alors difficile pour elle d'envisager un arrêt de consommation. Elle a effectué une dizaine de cures de désintoxication. Elle a diminué sa consommation de drogues et a pratiquement mis fin à sa consommation d'alcool en raison de problèmes de pancréas et de foie. Elle a contracté une Hépatite C en s'injectant des drogues. De plus, elle a été diagnostiquée maniaco-dépressive depuis environ une quinzaine d'années. Elle prend des médicaments à cet effet. Elle est inapte au travail à cause de son humeur changeante, son incapacité à travailler sous pression et ses problèmes de santé physique. Elle a connu peu d'expériences de travail. À la naissance de sa première fille à l'âge de 21 ans, elle a diminué ses heures de travail pour éventuellement ne plus travailler du tout. Pour elle, travailler et s'occuper de son enfant représentait une tâche trop ardue. Elle provient d'une famille où les parents sont séparés. Son père était alcoolique et elle le voyait peu à l'enfance et l'adolescence. Sa mère a eu un autre conjoint qui a abusé sexuellement d'elle pendant une dizaine d'années. Elle a su par un membre de la famille, après le décès de sa mère, que celle-ci était au courant des abus qu'elle subissait sans être intervenue. Elle a renoué avec son père à l'âge adulte. Elle a demeuré chez lui quelques temps. Ce dernier a tenté de l'abuser, mais elle a résisté. Elle a un frère avec qui elle maintient un contact. Elle y demeure de façon intermittente. Elle ne s'entend pas très bien avec lui, ils sont très différents. Elle ne voit plus ses filles et ne leur parle que rarement. Son aînée ne veut pas entretenir de lien avec elle. Elle en veut à sa mère d'avoir tant consommé lorsqu'elle avait leur garde. Micheline était plus près de sa fille cadette, par contre cette dernière semble prendre ses distances. C'est le père qui a la garde des enfants, elles sont présentement âgées près de la vingtaine. Elle a connu le père de ses filles lorsqu'elle avait 16 ans. Ils se sont fréquentés pendant huit ans avant de se marier. Ils n'ont été mariés que deux ans. Ce dernier ne voulait pas un deuxième enfant et vu qu'elle était enceinte pour une seconde fois, elle lui a posé un ultimatum de rester et d'éduquer leur fille ou de partir. Il est parti quelques mois après la naissance de leur fille cadette. Elle a rencontré un autre homme avec qui elle est demeurée 15 ans. Malgré qu'elle ne voit pas ses filles, elle les considère importantes dans sa vie et leur existence lui permet de s'accrocher à la vie. Elle accorde également une grande importance à l'amitié et à la fête. Elle se dit très soutenue par une ressource d'hébergement où elle séjourne régulièrement et se réfère à cet organisme avant de se mettre dans le pétrin. Son rêve est d'avoir une maison avec un foyer.

Pseudonyme : René

Âge : 40 ans

Phase : désinsertion

Trajectoire de vie :

René est le cadet d'une famille de trois enfants. Il avait une bonne relation avec ses parents et son frère qui sont tous décédés du cancer du poumon au cours de la même année. La perte de ces êtres chers a été un événement marquant pour lui. Il a tout vendu et s'est retrouvé à séjourner dans une ressource d'hébergement. Il a fait du bénévolat dans un organisme communautaire pendant six mois. Il a appris, l'an dernier, qu'il était lui-même atteint du cancer du poumon. Il ne désire pas être soigné ou bénéficier de traitements. Selon lui, son père et son frère ont reçu des traitements et sont tout de même décédés. Il reçoit des comprimés de morphine afin de soulager la douleur. Au sein de sa famille, il ne lui reste que sa sœur et sa nièce. Toutefois, il n'a pas une bonne relation avec sa sœur, il ne la voit que lorsqu'il va chercher sa nièce pour une sortie. René a quitté le domicile familial à l'âge de 14 ans pour aller travailler sur une ferme. Il est revenu à l'âge de 16 ans. À 18 ans il a été incarcéré pour une période de huit ans (sa peine était de 16 ans mais il a purgé la moitié de celle-ci). Il a battu un homme qui s'est retrouvé dans le coma durant six mois. René a une faible scolarité (une 5^e année) et il a appris quelques métiers en travaillant sur la construction et sur une ferme. Il ne travaille plus depuis huit ans. À l'école, il se battait souvent et était régulièrement expulsé. Il a un garçon de 18 ans, mais il a manifesté le désir de ne pas en parler, ni de son ancienne conjointe. Il demeure en maison de chambres et est prestataire du soutien du revenu. Il désire retourner dans son village natal afin d'être plus près de sa nièce. De plus, il désire couper les ponts avec le centre-ville du secteur Hull où le milieu et les personnes qu'il rencontre le poussent à consommer davantage. Par contre, il s'y est aussi fait de très bons amis. Il ne consomme pratiquement plus de drogues depuis un mois, excepté la marijuana. Il ne consomme pas d'alcool. Il a expérimenté diverses drogues, et ce depuis l'âge de 14 ans. Son frère vendait des drogues et il y en avait à la maison. Lui-même en a vendu pendant environ deux ans. Ce qui le raccroche à la vie, c'est d'abord le catholicisme. La présence de sa nièce lui permet également de se raccrocher à la vie. Il a promis à sa mère de veiller sur elle. René aimerait travailler, mais il semble inapte au travail à cause de sa maladie, il a le souffle court et des difficultés respiratoires.

Pseudonyme : Roxane

Âge : 33 ans

Phase : réinsertion

Trajectoire de vie :

Le père de Roxane a quitté le domicile familial alors qu'elle était âgée de deux ans. Peu après, un autre homme est venu s'installer avec elle et sa mère. Ce nouveau conjoint avait déjà trois enfants. Sa mère et lui, qu'elle nomme son deuxième père, auraient également eu des enfants ensemble. Au total, Roxane a trois frères et quatre sœurs. Sa mère les a abandonnés alors qu'elle avait 14 ans. Elle ne l'a jamais revue depuis. Le départ de sa mère concorderait, selon elle, avec les abus que les enfants ont subis de la part de cet homme. Lorsque Roxane a confié à sa mère les abus qu'elle a subis, cette dernière l'a maltraitée physiquement. Roxane a été victime d'abus sexuel et de violence physique de la part de son deuxième père dès son enfance jusqu'à 14 ans. À la suite du départ de sa mère, ils ont demeuré avec lui dans une tente pendant l'hiver. Elle a commencé à se prostituer pour subvenir aux besoins de ses frères et sœurs. Son deuxième père dépensait tout son argent « sur des femmes ». Elle mentionne ne pas avoir eu de reconnaissance de la part de ses frères et sœurs pour s'être occupé d'eux. À l'âge de 17 ans, elle a mis fin à ses études secondaires. Elle se prostituait et consommait des drogues à ce moment-là. Elle ne pouvait plus aller à l'école parce qu'elle était épuisée. De plus, elle a commis des actes de violence envers un professeur et le directeur de l'école. Après avoir mis fin à ses études, elle a commencé à vendre des drogues. À cette époque, elle est demeurée dans une ressource d'hébergement pendant environ deux ans de façon intermittente. Elle a mis fin à la pratique de la prostitution à l'âge de 26-27 ans et à sa consommation de drogues vers l'âge de 29-30 ans. Elle a connu des rechutes face à sa consommation de drogues. Elle a rencontré son conjoint il y a trois ans et demi et ce dernier l'a beaucoup aidée à mettre fin à son problème de consommation. Sa présence dans sa vie, le décès d'un de ses frères qui lui aurait demandé d'arrêter de consommer ainsi que le décès d'un cousin dont elle était très proche ont été les éléments déclencheurs de l'arrêt de sa consommation. Elle et son conjoint ont emménagé ensemble peu après s'être rencontrés et ont acheté une maison. Roxane avait amassé d'importantes sommes d'argent lorsqu'elle avait son commerce d'escorte à domicile, lui permettant ainsi de faire l'acquisition d'une propriété. Pour Roxane, avoir une maison constituait un rêve. Elle a peu de contacts avec ses frères et sœurs ainsi que son deuxième père. Elle a une bonne relation avec une de ses sœurs. Elle est très près de sa grand-mère qu'elle considère comme sa mère. Elle aurait aimé demeurer avec elle dans son enfance, mais sa mère et son deuxième père ont refusé. Elle ne veut plus voir celui-ci et ne comprend pas que ses frères et sœurs maintiennent un contact avec lui et le laissent approcher leurs enfants. Elle voit de façon régulière ses nièces qui lui ont permis de renouer avec sa famille, qui l'avait reniée. Elle est à la recherche de son père biologique. Ce qui la raccroche à la vie est d'abord son conjoint, ses nièces et son chien. Son copain l'a beaucoup aidée à cesser de consommer et la supporte également afin de faire face aux abus qu'elle a vécus. Elle explique : « Il représente tout pour moi, il représente ma famille, mon mari, il représente tout, il est ma vie, c'est ça, il est ma vie. ». Elle et son conjoint désirent avoir un enfant et se marier. Elle veut trouver un travail, mais affirme que c'est une tâche ardue lorsque tu possèdes un casier judiciaire. Elle a été emprisonnée 10 ans pour vols à main armée, prostitution et assaut sur un policier et un intervenant. Elle peut demander son pardon depuis 1998 et désire entreprendre cette démarche afin de trouver du travail. Elle aimerait travailler comme de travailleuse de rue afin d'aider les dames de nuits ou avoir sa propre boutique où elle pourrait vendre des huiles essentielles, des livres pour les shakras et tout ce qui est en lien avec la spiritualité. Elle et son conjoint discutent également d'ouvrir un « bed and breakfast » dans leur demeure. Elle est atteinte de l'Hépatite C, mais serait à un stade peu avancé de la maladie, ce qui ne l'empêcherait pas d'avoir des enfants. Il suffit qu'elle maintienne une alimentation équilibrée.

ANNEXE V

Processus de désinsertion et de réinsertion de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance provenant des entrevues effectuées

